

nassOna  
Ensemble pour la forêt de demain



# master plan

## 2020-2040

# Table des matières

<b>1. Missions</b>	<b>10</b>
1.1. Ensemble pour la forêt de demain	10
1.2. Contenu du contrat	11
1.3. Méthodologie	12
<b>2. Nassonia, né d'une terre de visions</b>	<b>16</b>
2.1. Historique	16
<b>3. États des lieux</b>	<b>24</b>
3.1. Contexte	24
3.2. Occupation du sol	25
3.3. Conservation de la nature	28
3.4. Chasse	32
3.5. Accueil du public en forêt	34
<b>4. Visions</b>	<b>38</b>
4.1. Un hotspot de biodiversité	38
4.2. Une forêt enchantée	50
4.3. Une forêt laboratoire	54
4.4. Une forêt en transition économique	58
4.5. Une forêt qui rayonne	64
4.6. Création d'un futur Parc national	70
Conclusion des visions	73
<b>5. Ambitions</b>	<b>76</b>
Introduction	76
5.1. Accroître la résilience de la forêt	77
Objectif 1 : En doublant les surfaces en réserves d'ici 2040	77
Objectif 2 : En mettant en place les bases d'une forêt diversifiée	82
Objectif 3 : En augmentant la quantité de bois mort en forêt	87
Objectif 4 : En adoptant une sylviculture proche de la nature/ en protégeant les sols	93
Objectif 5 : En mettant en œuvre des alternatives de ressources économiques	95
5.2. Rewilding	105
Objectif 1 : Développer les habitats naturels et les populations d'espèces « rares » existantes ainsi que favoriser le retour d'espèces disparues	105
Objectif 2 : Étudier et favoriser la connectivité	109
Objectif 3 : Étudier et envisager la réintroduction d'espèces disparues	111
<b>6. Master Plan</b>	

5.3. Vivre forêt	114
Objectif 1 : En 2040, je vis forêt parce que Nassonia fait partie d'un tout plus vaste, la Grande Forêt de Saint-Hubert, offrant un panel de possibilités autour de la forêt	112
Objectif 2 : En 2040, je vis forêt grâce à un centre d'interprétation, qui est une des portes d'entrée de la GFSH, en périphérie de la forêt	119
Objectif 3 : En 2040, je vis forêt, parce qu'elle vient jusque chez moi	120
Objectif 4 : En 2040, je vis forêt parce que je vis une expérience forte	124
Objectif 5 : En 2040, je vis forêt parce que j'y ai accès	128
5.4. Ambition de gouvernance	129
Objectif 1 : Mettre en mouvement une large diversité d'acteurs	130
Objectif 2 : Mener de façon équilibrée et dynamique les phases de conceptualisation et d'actions de terrain	131
Objectif 3 : Dynamiser des groupes thématiques de réflexion et d'actions	132
Objectif 4 : Mettre en place des suivis d'indicateurs	135
Objectif 5 : Mettre en place l'accompagnement au changement	136
5.5. Un territoire vitrine des défis environnementaux à relever	138
Objectif 1 : Développer la vitrine wallonne	139
Objectif 2 : Développer la vitrine européenne	142
Objectif 3 : Miser sur la naturalité comme moteur de changement	148
Objectif 4 : Mettre la qualité au cœur du développement territorial	149
Synthèse des ambitions	152



<b>6. Outils - fonctionnement</b>	<b>160</b>
6.1. Pilotage du projet	160
6.2. Outils de financement	163
6.3. Communication	164

<b>7. Glossaire</b>	<b>166</b>
---------------------	------------





# 1. Missions

## 1.1. Ensemble pour la forêt de demain

### Demain

Face aux enjeux globaux que sont le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité, réinventer de nouveaux modèles de **résiliences** s'impose pour garantir l'avenir de la forêt.

Nassonia s'inscrit sur une temporalité longue plus proche du temps de la forêt et des processus naturels qui la régissent (80 ans). Avec ce temps Nassonia testera, cherchera les moyens pour leur mise œuvre.

### Forêt

Nassonia propose de penser « forêt », de considérer la forêt au centre de ses actions, pour l'intérêt central de la forêt sur toute autre priorité. Un de ses piliers sera de redonner à la biodiversité et au sauvage leur place, pour retrouver la forêt essentielle et résiliente, source d'enchantement et d'émerveillement pour l'Humain.

Pour la forêt, le pari de Nassonia, c'est de pousser le curseur qualité à son maximum dans toutes les facettes de gestion de la forêt et que cette recherche constante de qualité, soit un moteur puissant de développement territorial.



### Ensemble

Nassonia propose un projet fédérateur, d'une part dès ses fondements par un partenariat public-privé, et d'autre part dans sa volonté d'unir la diversité d'acteurs et leurs compétences dans le but de co-construire cette forêt durable.





## 1.2. Contenu du contrat

Via un appel à projets lancé en 2017, la Région wallonne a décidé de s'adjoindre l'aide d'un partenaire en vue de mettre en place une gestion expérimentale innovante des espèces et habitats naturels présents sur le site de Saint-Michel-Freyr. La Fondation Pairi Daiza a été choisie par le Gouvernement wallon pour remplir ce rôle.

Les enjeux que ce projet entend relever sont les suivants :

- Mettre en œuvre de façon la plus aboutie possible le concept de **gestion multifonctionnelle des forêts**,
- Valoriser la gestion forestière durable déjà réalisée par le Département de la Nature et des Forêts du Service public de Wallonie,
- Faire de cette forêt un laboratoire pour la recherche scientifique
- La maintenir accessible touristiquement de manière raisonnée

Le contrat qui lie la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza, signé en juin 2018, se décline autour de trois grands objectifs stratégiques :

- Re-naturer le massif forestier (« forêt plus libre et plus sauvage ») pour développer la conservation de la nature et restaurer les bases biologiques du fonctionnement de l'écosystème,
- Ré-enchanter la forêt et ses usages pour développer un tourisme diffus,
- Maximiser la qualité, la valorisation locale et la durabilité des produits forestiers

Le présent Master Plan est le premier jalon important qui définit les visions du projet Nassonia sur ce territoire et qui les décline en ambitions et en outils de mise en œuvre.

Il est remis au Gouvernement wallon à l'été 2020.

Une fois ce Master Plan validé, il sera traduit en plans opérationnels (plan d'aménagement forestier, plan de développement de la nature, plan d'accueil du public) durant les 5 années suivantes (2020-2024).

Le contrat passé entre la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza s'étend sur une période de 20 années, trois fois renouvelable.

## 1.3. Méthodologie

Ce Master Plan est rédigé par l'équipe du projet (voir 6.1) et irrigué de l'expertise de multiples acteurs du territoire locaux et régionaux mais également de l'avis d'une trentaine de citoyens sur 4 thématiques précises : la naturalité, l'accueil du public, l'économie du projet et la dynamique citoyenne future du projet.

Cette participation citoyenne a été mobilisée plusieurs mois durant (septembre 2019 - mai 2020) par une équipe de recherche du projet TRIAL du SEED<sup>1</sup> (ULiège Campus d'Arlon).

Des réunions citoyennes ont été organisées, sous la responsabilité de l'équipe TRIAL, sur plusieurs journées complètes et ont débouché sur des propositions sur chacune de ces thématiques. Elles étaient ensuite présentées, par des citoyens représentants leurs pairs aux acteurs du territoire réunis dans un second cycle de réunions, co-présidées par le responsable de l'équipe TRIAL et le coordinateur du projet Nassonia. Une synthèse des avis, remarques, précisions apportées par ces acteurs du territoire aux propositions citoyennes étaient rédigés et validés par les parties, suivi d'une étape de validation par le Comex<sup>2</sup> et par le Comité stratégique<sup>3</sup>.

Dans le même temps, et en parallèle, l'équipe de projet a rencontré chacun des agents des forêts (SPW, DNF) des triages concernés ainsi que leur chef de cantonnement pour enrichir ce Master Plan de leurs visions, attentes, craintes, ambitions sur ce projet de gestion de « leur » forêt.

L'équipe du projet a également rencontré, en bilatérales, toute une série d'acteurs du territoire, tant locaux que régionaux : propriétaires, gestionnaires, associatifs de gestion de l'environnement, d'accueil du public, d'éducation et sensibilisation à l'environnement, des experts en sylviculture, en gestion des espaces naturels, en économie, ...

- 
- <sup>1</sup> L'Université de Liège sur son campus d'Arlon a été sélectionnée par le Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) afin d'expérimenter une méthode de recherche transdisciplinaire qui permettrait de créer un Institut Eco-citoyen sur le territoire de la province de Luxembourg. Trial (Transdisciplinary Research Intervention Anchored in Luxembourg) est un projet de recherche financé par le FNRS dans le cadre de financement stratégique WISD (Walloon Institute for Sustainable Development) pour une durée de quatre ans (2017- 2021). Le projet est porté par deux institutions universitaires : l'Université de Liège et l'Université catholique de Louvain. Il bénéficie de partenariats ponctuels comme par exemple lors de l'organisation d'événements tels que le Forum citoyen ou le Conseil Consultatif des acteurs de la Province
  - <sup>2</sup> Comex : désigne l'instance déléguée du Conseil stratégique composée d'un représentant de la Fondation, de l'Inspecteur général du DNF, du Commissaire général au Tourisme ou de son représentant. Le Directeur auprès de la Fondation ou la personne faisant fonction, ainsi que le Directeur compétent au Service extérieur du Département de la Nature et des Forêts ne sont pas membres mais est invités permanents. Le Comité de pilotage et d'expertise peut inviter toute autre personne pour l'assister dans ses délibérations.
  - <sup>3</sup> Comité stratégique : désigne le Conseil qui, au niveau stratégique, est investi de la mise en œuvre et de l'exécution du Contrat en collaboration avec le DNF et s'agissant des aspects cynégétiques avec le Conseil de gestion des chasses de la Couronne. Il est composé de deux personnes désignées en raison de leur fonction, à savoir le a) Président de la Fondation Paire Daiza ou d'un délégué désigné par son Conseil d'administration b) ainsi que de la directrice générale, de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (ARNE).





Tous ces apports d'horizons et d'intérêts variés ont largement irrigué l'écriture de ce Master Plan. Certains de ces avis ou propositions ont parfois déjà des degrés de précision telle qu'ils trouveront davantage leur place au niveau des plans opérationnels à rédiger (2020-2024) que dans ce Master Plan.

Le Master Plan, avant son envoi au Gouvernement wallon, a fait l'objet d'une lecture et approbation par les organes décisionnels du projet Nassonia, à savoir le Comité de pilotage et d'expertise (Comex)<sup>2</sup> et par le Comité stratégique<sup>3</sup>





## 2. NassQnAa, né d'une terre de vAsAQns

### 2.1. HAsTQrAq

Le projet Nassonia prend naissance dans une terre fertile, déjà largement semée d'initiatives et de réalisations, dont certaines visionnaires, en lien avec la forêt.

Il va s'appuyer sur elles, s'en nourrir et poursuivre ce cheminement.

Il se veut être un des nombreux jalons de cette longue chaîne de projets qui, chacun, à l'époque où il a été conçu, a incarné une image des rapports de l'Humain à la forêt, de ses attentes, craintes et aspirations.

La plupart de ces projets ont été construits par une multiplicité d'acteurs. C'est comme cela également que Nassonia entend se mettre en mouvement.





## L'histoire de Saint-Hubert

Selon la légende, le seigneur Hubert ne peut résister, même un Vendredi Saint, à sa dévorante passion pour la chasse. Parti seul à la chasse il se retrouve face à un cerf blanc portant une croix étincelante entre les bois. Quand l'animal s'arrête enfin après une longue poursuite, une voix tonne dans le ciel : « Hubert ! Hubert ! Jusqu'à quand poursuivras-tu les bêtes dans les forêts ? Jusqu'à quand cette vaine passion te fera-t-elle oublier le salut de ton âme ? »

Hubert, saisi d'effroi, se jeta à terre et humblement, il interrogea la vision :

« Seigneur ! Que faut-il que je fasse ? »

Cette conversion d'Hubert, son poste d'évêque de Liège ensuite et le transfert de son corps dans le hameau d'Andage, proche du lieu de cette vision vont largement écrire l'histoire de la région. Andage devient Saint-Hubert. L'image du Cerf y a été et y reste déterminante et participe à l'identité même de ce massif forestier.

Cette conversion de Saint-Hubert résonne comme une invitation, d'une brûlante actualité, à un rapport neuf que nous avons à créer avec la nature et avec la forêt.

## Un Musée de plein air

Dans la vallée de la Masblette, à l'orée de la Forêt de Saint-Michel-Freyr, la Province de Luxembourg, dès la fin des années '60, se lance dans la création d'un Musée de plein air en reconstruisant poutre par poutre, pierre après pierre, des habitations provenant des différentes régions du Sud du sillon Sambre et Meuse. C'est un village clairière du XIX<sup>e</sup> siècle qui peu à peu se recrée. Il illustre, entre autres choses, les relations que l'Humain a tissé avec la forêt, comment elle lui a servi à se loger, à se nourrir, à y cultiver et à forger la culture de toute la région par ses légendes, contes ou histoires. Ce lieu qui illustre les rapports de nos ancêtres à cette forêt est celui où s'incarne Nassonia qui invite à penser nos rapports futurs à la forêt et à la nature.



## Les Chasses de la Couronne

L'article 13 de la Loi sur la chasse du 28 février 1882 stipule que « ..., la chasse dans les forêts de Soignes, de Saint-Hubert et d'Hertogenwald, ainsi que dans les propriétés de l'Etat avoisinant le domaine d'Ardenne, est réservée à la Couronne ».

Ce droit a été utilisé par nos différents Souverains, avec des intensités variables.

En 1981, le roi Baudouin expose une véritable vision novatrice non seulement d'user de ce droit mais également du rôle de la chasse dans une forêt et une société en mutation. Il encourage la création d'un conseil de gestion des Chasses de la Couronne et l'incite à poursuivre trois objectifs principaux, incarnations de sa vision :

- Créer des habitats de prédilection pour le grand gibier qui feront l'objet d'une gestion rationnelle et modérée ;
- Privilégier la recherche scientifique sur la faune des Hautes Ardennes et sur l'équilibre entre la forêt et le gibier ;
- Développer une illustration pédagogique et encourager une ouverture progressive et rationnelle d'une partie de ces forêts aux admirateurs de la nature.

Au quotidien, cette gestion cynégétique pilote est confiée au Département Nature et Forêts du SPW qui peut ainsi l'intégrer au mieux à une gestion multifonctionnelle de la forêt.

## Le conseil cynégétique

Parallèlement à cette initiative royale, en 1982, les chasseurs de la région de Saint-Hubert se regroupent volontairement au sein d'un conseil cynégétique, l'Unité de Gestion Cynégétique du massif forestier de Saint-Hubert (**UGCSH**) sur base purement volontaire et avant même que tout cadre légal régional ne les y incite. Ils s'imposent un règlement d'ordre intérieur assez strict, fondé sur des critères scientifiques de gestion du cerf :

- Rétablir et maintenir un sex ratio équilibré ;
- Rétablir et maintenir une pyramide d'âge correctement étalée jusqu'à dix ans et plus.

Cette vision d'une autre manière de gérer le cerf va réunir et galvaniser l'énergie d'acteurs aussi différents que chasseurs, chercheurs de mues, forestiers, naturalistes, photographes et vidéastes nature dans un objectif commun de regarder le cerf autrement.

Le massif de Saint-Hubert, au travers de l'action de l'UGCSH, va acquérir une réputation européenne sur sa gestion pilote du cerf et la présence d'une population exemplative de cerfs mâles mûrs voire âgés.



## Le projet de gestion intégrée

A la fin des années '90, à l'occasion de la révision des plans d'aménagements forestiers, les grands choix de gestion forestière font débat. En 1998, à l'initiative du Directeur de la DGO3, Claude Delbeuck, un projet de gestion intégrée du massif de Saint-Hubert (**PGISH**), sur près de 20.000 ha est lancé. Il inclut une importante dimension participative des acteurs locaux : propriétaires, gestionnaires, chasseurs, naturalistes, secteur de l'éducation à l'environnement, ... appuyés de l'expertise des milieux académiques. Ce projet, s'il ne débouchera finalement pas sur une structure porteuse durable, n'en aura pas moins semé des pistes importantes de réflexions et d'actions sur le massif.

## Un projet LIFE Nature

Parmi les nombreuses thématiques explorées dans le cadre du PGISH, celle de l'état de conservation des habitats naturels dans le cadre de la législation Natura 2000 s'est posée de façon claire. En 2003, l'UGCSH dépose un projet LIFE à la Commission européenne en vue de restaurer les tourbières et milieux humides du Plateau de Saint-Hubert. Pendant 4 années (2003-2007), ce sont près de 600 ha de forêts domaniales, communales et privées qui seront ainsi restaurés grâce aux financements wallon et européen. De façon assez exceptionnelle, un grand projet de conservation de la nature était géré par une association de chasseurs. Le projet LIFE du plateau de Saint-Hubert a été le premier maillon d'un vaste méga projet tourbières à travers tous les hauts plateaux ardennais de la Croix Scaille aux Hautes-Fagnes, en passant par la vallée de la Lomme, Saint-Hubert, le Plateau des Tailles, l'Ardenne liégeoise. Il s'est vu décerner la mention « Best LIFE Nature Project » par la Commission européenne.



## La Grande Forêt de Saint-Hubert

En 2008, le Gouvernement wallon se dote d'une stratégie de valorisation touristique des massifs forestiers au sein du concept «Les Forêts d'Ardenne» Cette orientation politique se nourrit des travaux de Daniel Bodson (UCL).

L'objectif et les étapes de mise en œuvre de cette stratégie visent à :

- Valoriser les massifs forestiers dans une logique de produits touristiques attractifs et compétitifs, en termes d'animation, d'équipement, d'hébergement et de services ;
- Créer un produit «forêt» englobant en introduisant le concept de « Forêts d'Ardenne »
- Construire, mobiliser et fédérer à partir des ressources existantes ;

Mettre en place une structure de portage et une stratégie mobilisatrice.

Quatre massifs forestiers sont finalement retenus pour donner corps à cette vision politique : la Grande Forêt d'Anlier, la Forêt de la Semois et de la Houille, la Forêt du Pays de Chimay et la Grande Forêt de Saint-Hubert.

Une des grandes fonctions attribuées à la forêt en réponse aux attentes sociétales, trouve là encore à s'incarner dans le massif de Saint-Hubert.



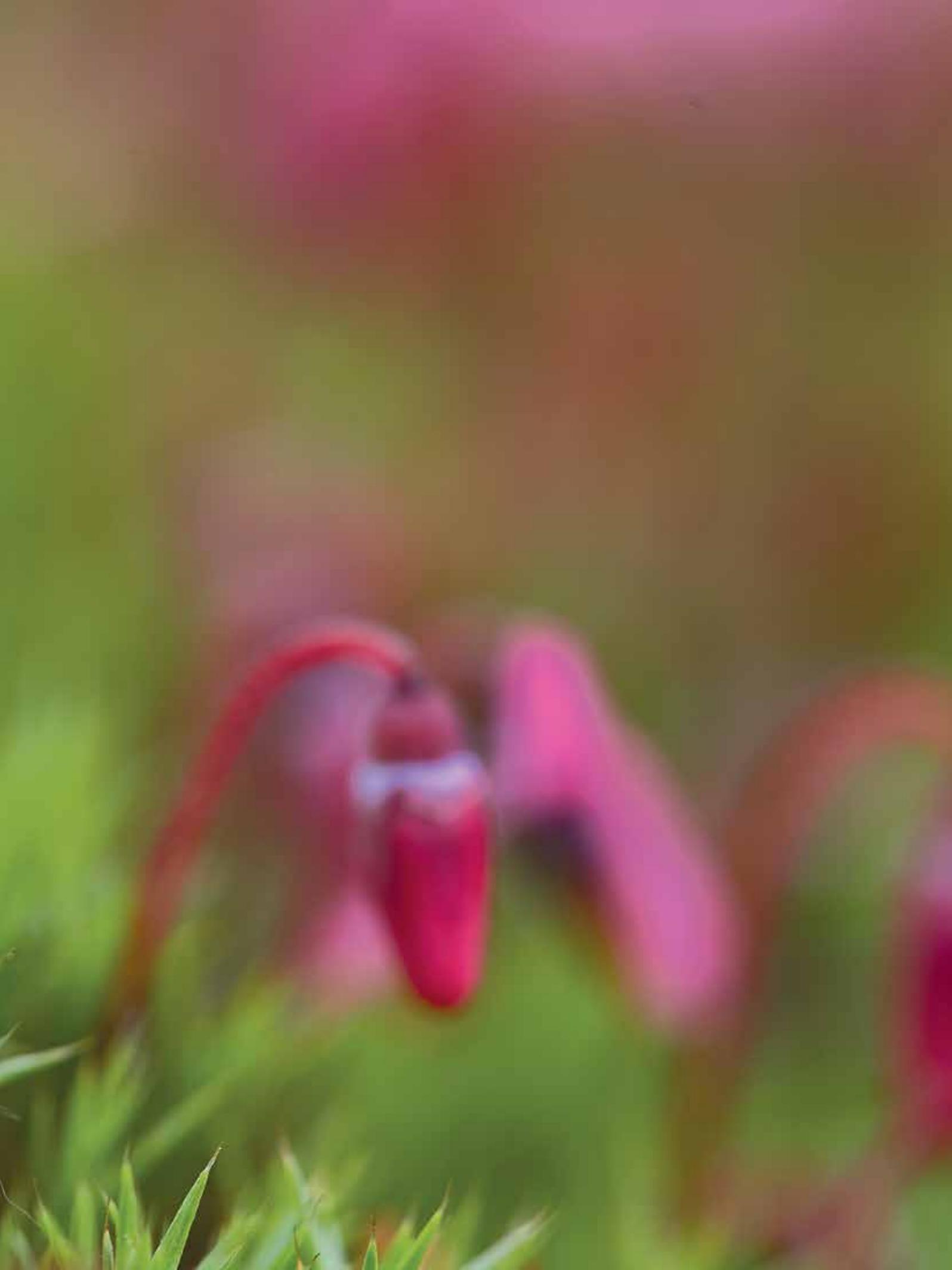
## Un parc à grumes

Au début de l'année 2019, la Région wallonne inaugure son **parc à grumes** en bordure de la forêt de Saint-Michel. A l'instar de ce qui se pratiquait déjà en France, au Grand-Duché de Luxembourg et en Allemagne, la Région wallonne entend valoriser au mieux ces arbres de très haute qualité. Les grumes exposées et mises en vente sur ce site sont le résultat de siècles de croissance de chacune de ces grumes. Ce parc illustre le questionnement qualité versus quantité, assez central dans l'approche environnementale du projet Nassonia. Le très long passé de ces arbres de haute qualité indique une des voies de valorisation optimale et noble de la matière bois de la forêt de demain et du stockage le plus durable du CO<sub>2</sub>.







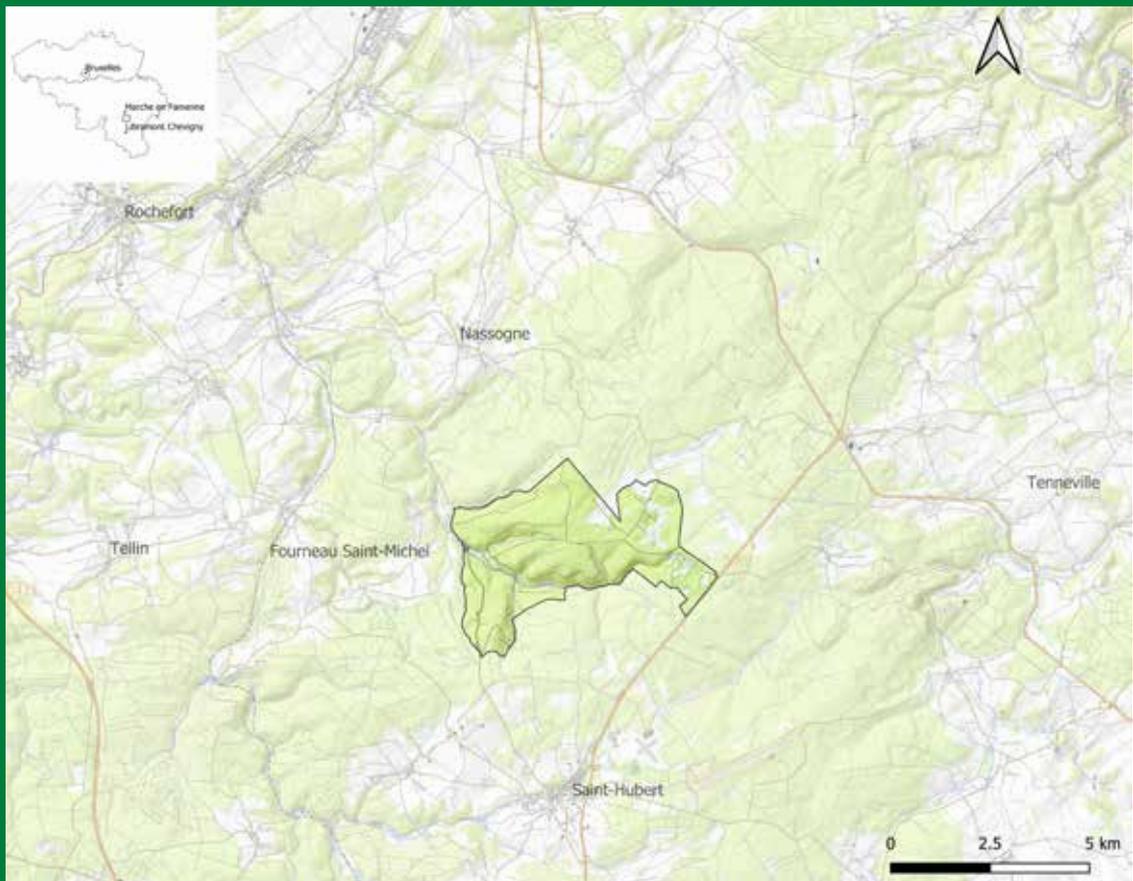


# 3. États des lieux

## 3.1. Contexte

### Localisation et limites du projet Nassonia

La forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr se trouve en Wallonie et plus précisément dans la province du Luxembourg. Cette forêt s'étend sur une partie des territoires des communes de Tenneville, Nassogne, et Saint-Hubert.

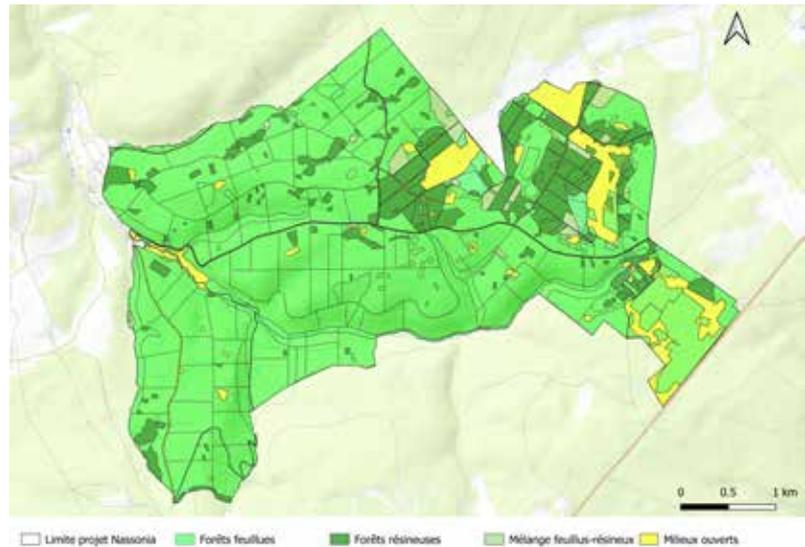


## 3.2. Occupation du sol

La surface totale couverte par le projet est de 1.650 ha. Elle est répartie entre des surfaces boisées et des milieux ouverts.

Les milieux ouverts sont principalement composés de prairies, de mares et d'étangs auxquelles s'ajoutent d'anciennes pessières reconverties en tourbières, landes et milieux humides lors du projet LIFE-Tourbières (2003-2007). Pour un peu moins de 10 % du territoire.

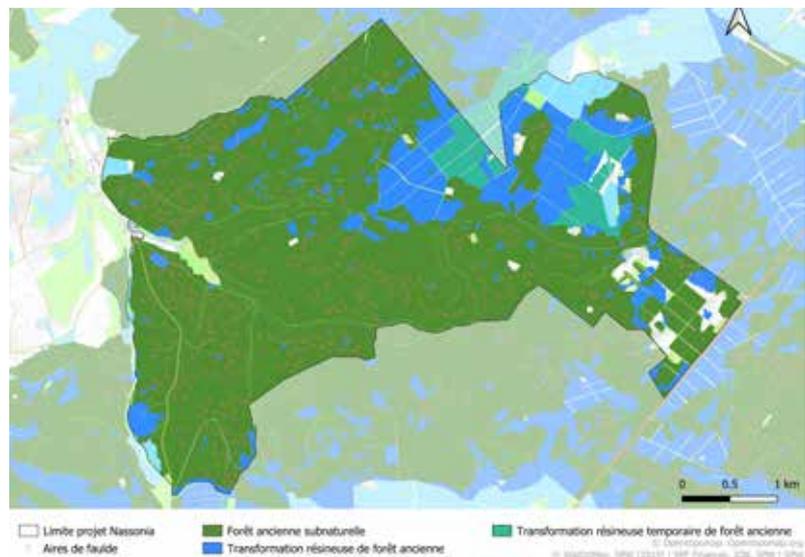
Les peuplements forestiers sont principalement feuillus, dominés par la hêtraie et la chênaie acidophiles à luzule, et recouvrent 78% de la surface boisée. Les peuplements résineux sont moins importants mais représentent 12% du territoire du projet.



## Forêts anciennes et aires de faulde

Les forêts anciennes subnaturelles constituent des forêts dont l'état forestier feuillu a été conservé depuis le 18<sup>ème</sup> siècle. Ces forêts bien qu'exploitées depuis cette époque, en attestent les nombreuses aires de faulde présentes, constituent des lieux d'une grande importance écologique en partie due à la continuité de leur état forestier.

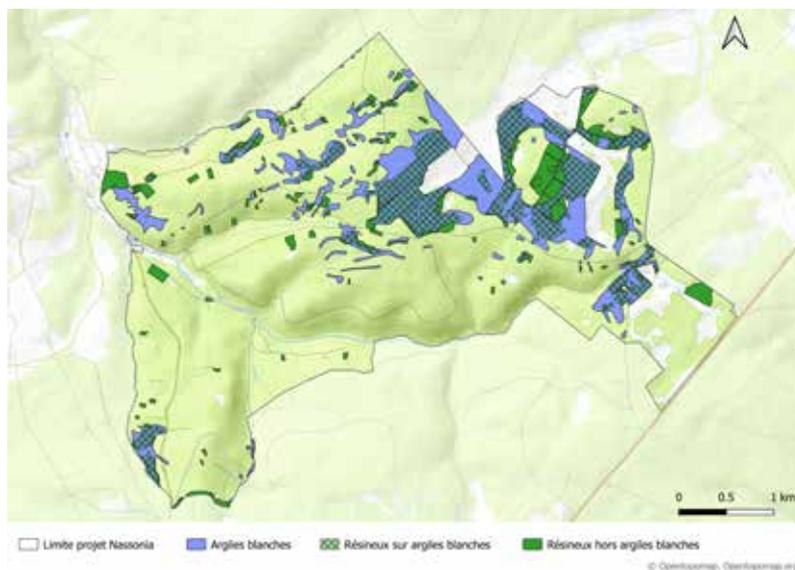
La majorité de la forêt de Saint-Michel-Freyr est constituée de forêts anciennes, à l'exception de deux types de zones, découlant de la *grande opération d'enrésinement supporté par la loi sur les incultes de 1847* :



- Les zones de « Transformation résineuse » : là où des peuplements résineux ont remplacé les forêts anciennes et sont toujours présents encore aujourd'hui
- Les zones de « Transformation résineuse temporaire » : là où après un passage par un état résineux, ces parcelles ont été reconverties en milieux ouverts ou forêts feuillues

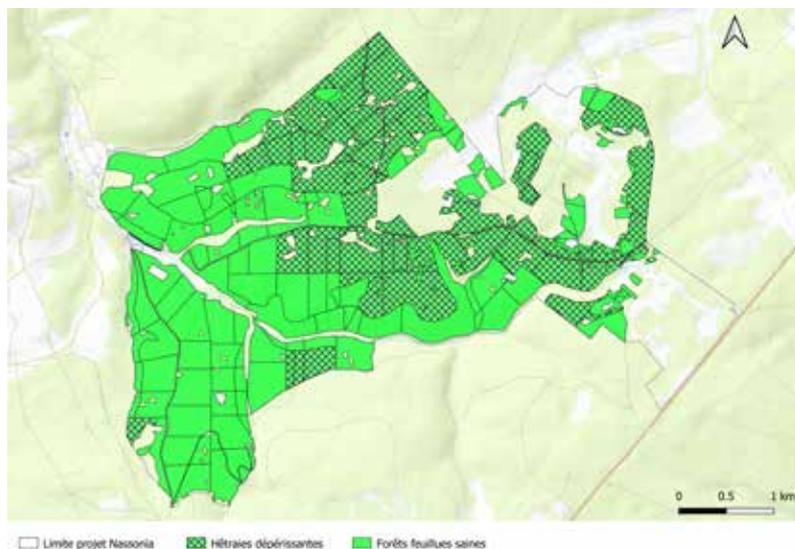
## Peuplements résineux et argiles blanches

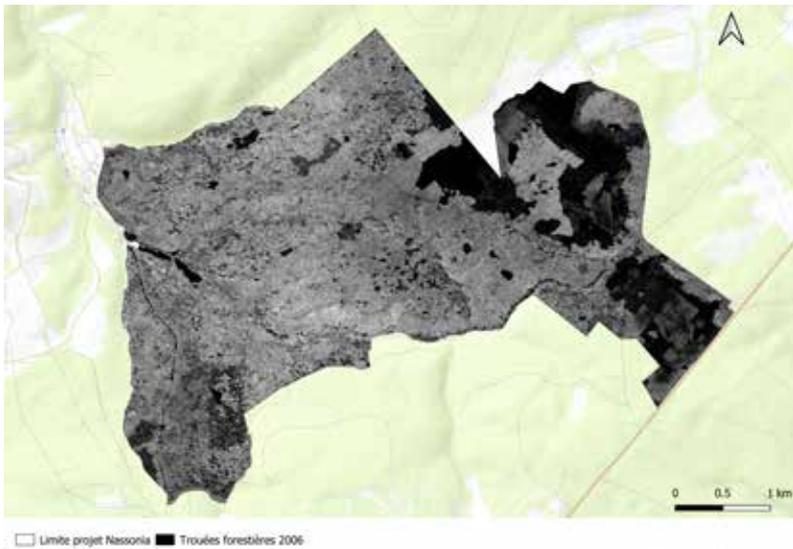
Cette carte permet de mettre en parallèle la répartition des parcelles résineuses de Saint-Michel-Freyr avec la carte des argiles blanches. On peut constater que la grande majorité des peuplements résineux (78 % de leur surface) ont été plantés sur des sols à argile blanche. **Les argiles blanches, constituent un milieu particulièrement défavorable** à la croissance et à la survie de nombreuses essences forestières, singulièrement de l'épicéa.



## Localisation des hêtraies déperissantes

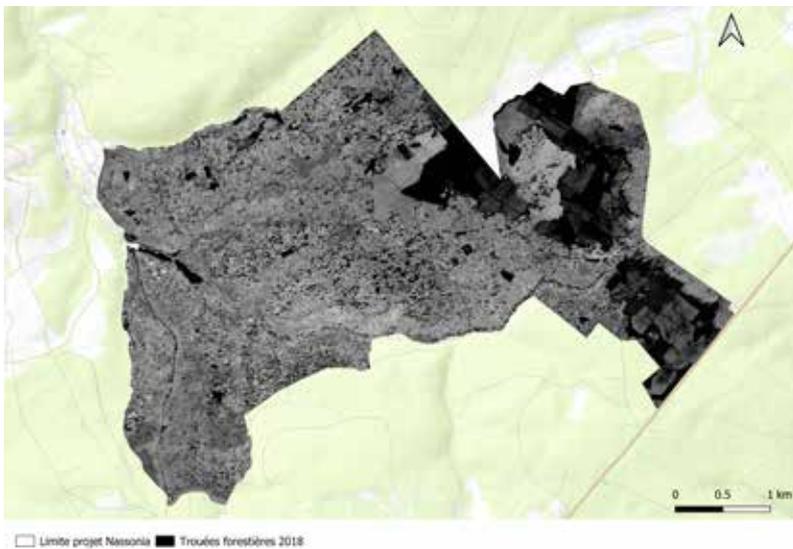
Le terme hêtraie déperissante caractérise une hêtraie dans laquelle les phénomènes de défoliation et de mort prématurée des arbres sont importants. Les causes de ce dépérissement ne sont pas encore clairement élucidées. Mais en 1998 un coup de gel a blessé les arbres, et induit l'intrusion d'insectes **xylophages** dans le bois. Pour récupérer les grumes atteintes le sol fût fortement tassé par les engins lourds de débardage. De plus, depuis quelques années une succession d'étés secs fragilise les peuplements de hêtres. Cette somme d'éléments pourrait expliquer ce phénomène qui s'étend sur +/- 48% de la surface feuillue.





## Evolution des trouées forestières

Les taches sombres indiquent les zones sans arbres ou les trouées en forêt. On peut observer que l'évolution et l'augmentation du nombre de ces trouées entre 2006 et 2018 est le plus important sur la partie centrale et nord de la forêt. Cette zone correspond au plateau de la forêt de Saint-Michel-Freyr. Ce nombre de trouées élevé traduit un **phénomène important de dépérissement** qui touche de grandes surfaces de la hêtraie présente sur ce plateau.

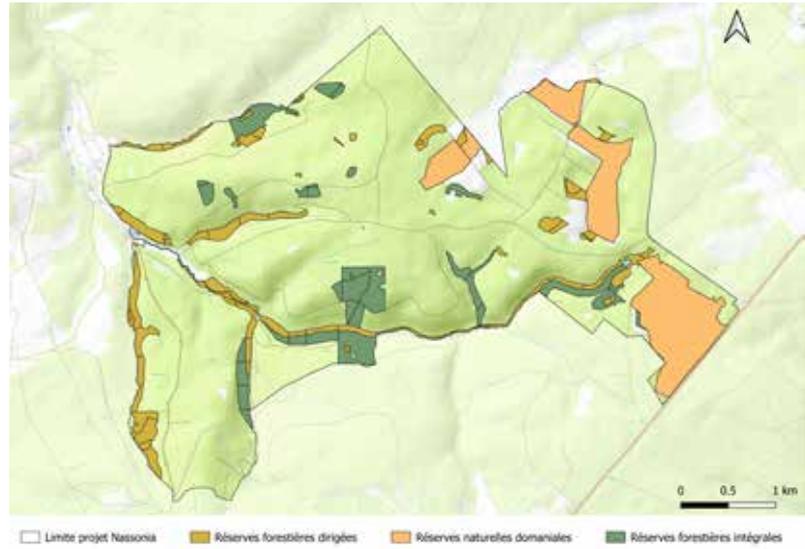


### 3.3. Conservation de la nature

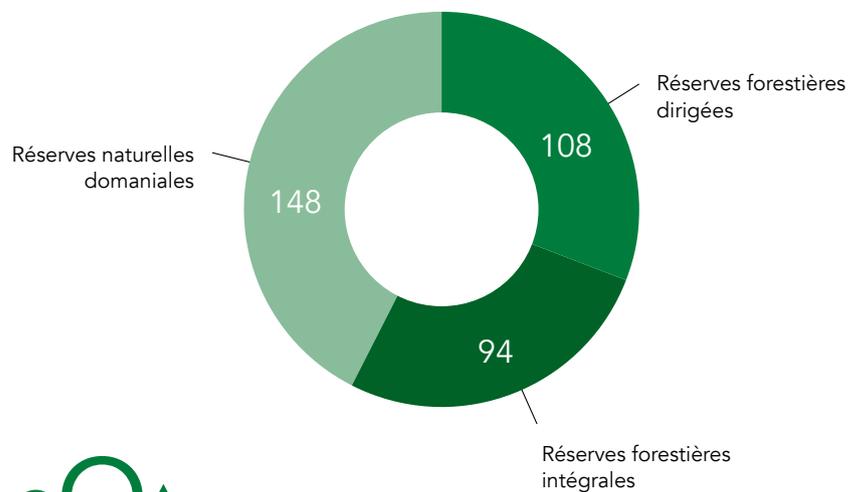
#### Réserves naturelles et forestières

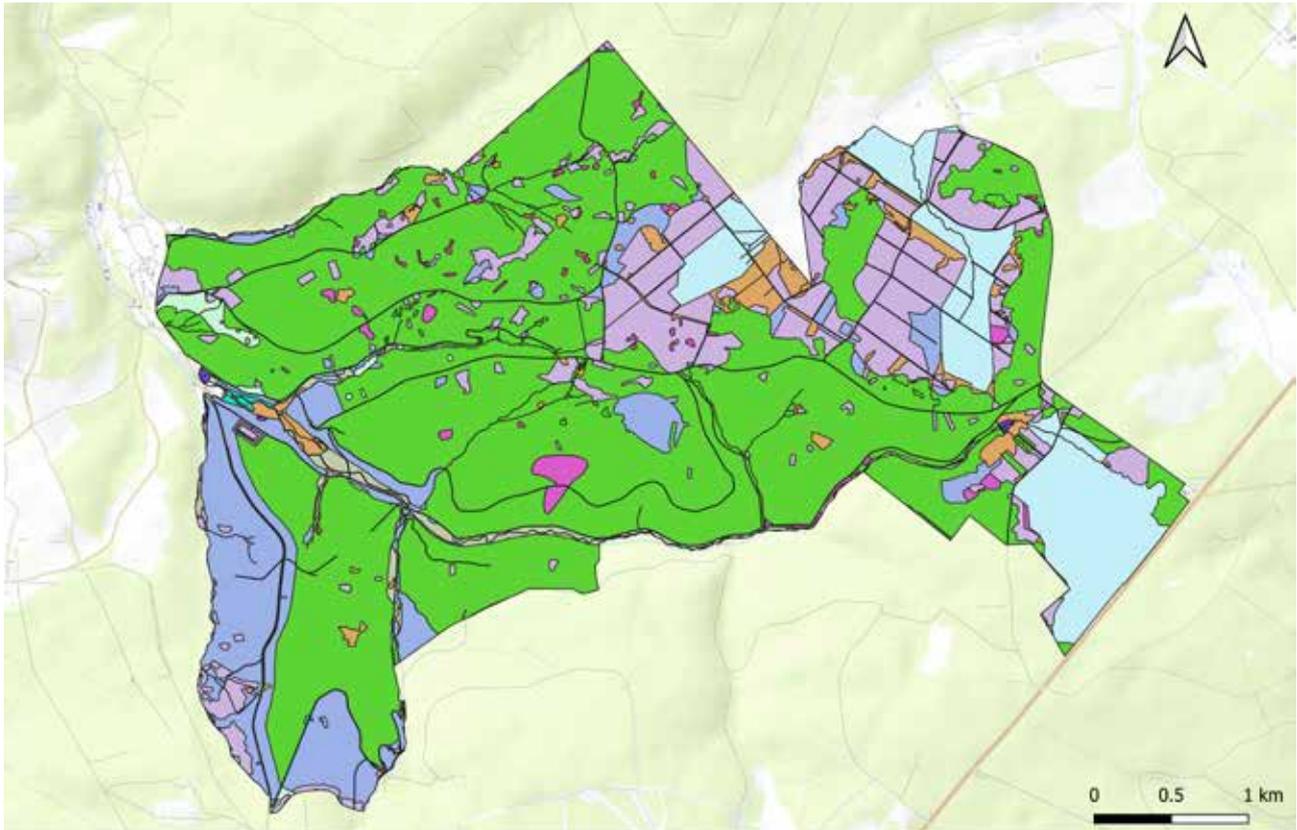
La surface totale de réserves sur Saint-Michel-Freyr est de 350 ha ce qui représente 21% de la surface totale du projet.

Les réserves naturelles domaniales et les réserves forestières dirigées sont des lieux où une gestion particulière est mise en place pour garantir la restauration ou le maintien d'un habitat particulier. Les réserves forestières intégrales sont des zones de laisser faire dans lequel la nature est en libre évolution sans intervention humaine. Les réserves forestières dirigées et intégrales sont des zones désignées de conservation dans le plan d'aménagement forestier.



Surface des réserves (ha)

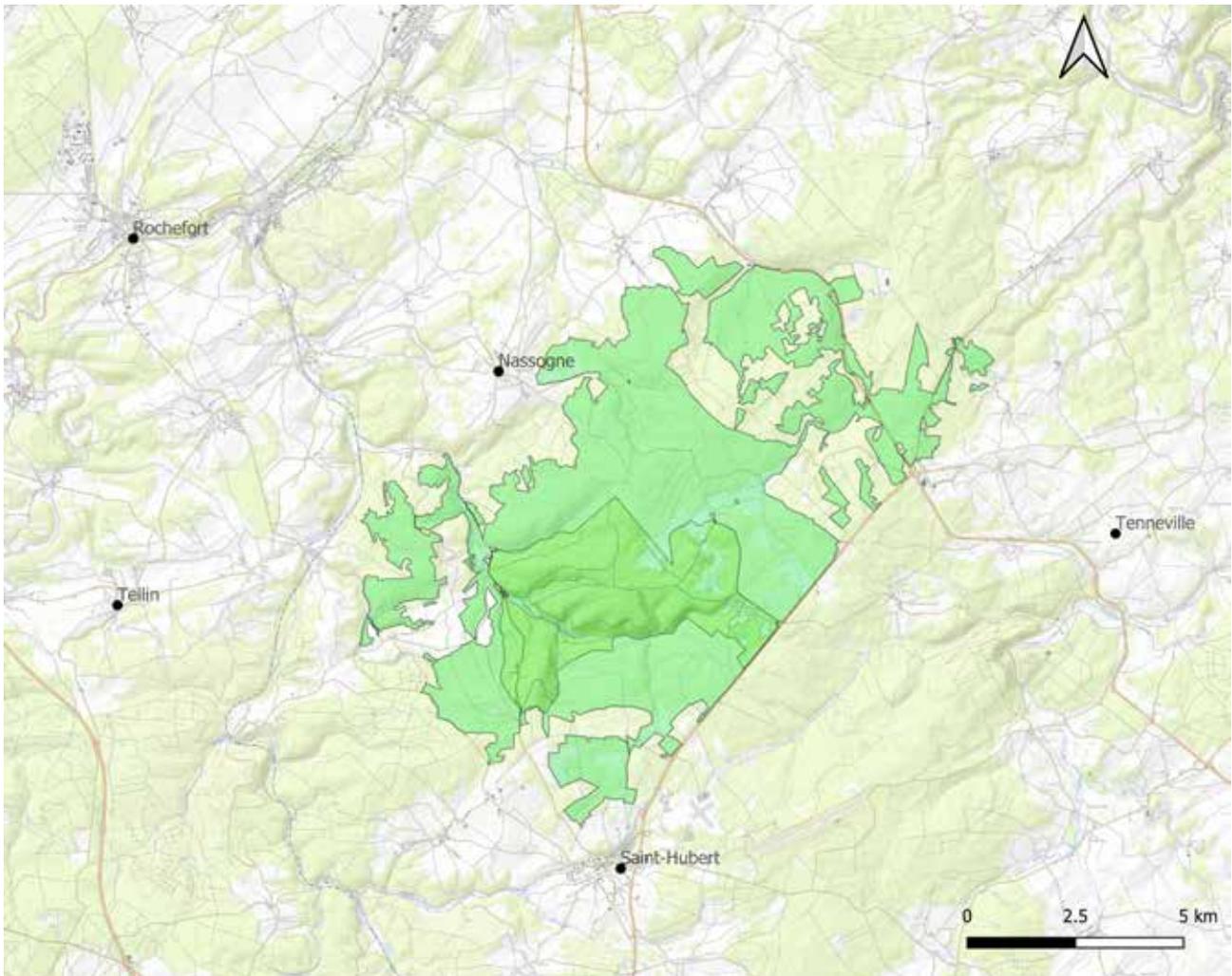




Unités de gestion Natura 2000					
UG_01	Milieux aquatiques	UG_07	Forêts prioritaires alluviales	UG_11	Terres de cultures et éléments anthropiques
UG_02	Milieux ouverts prioritaires	UG_08	Forêts indigènes de grand intérêt biologique	UG_Temp_01	Zones sous statut de protection
UG_03	Prairies de faison	UG_09	Forêts habitat d'espèces	UG_Temp_02	Zones à gestion publique
UG_06	Forêts prioritaires	UG_10	Forêts non indigènes de faison	UG_Temp_03	Forêts indigènes à statut temporaire

## Unités de gestion Natura 2000

L'intégralité du territoire couvert par le projet Nassonia fait partie du Réseau Natura 2000. La forêt de Saint-Michel-Freyr est composée de différentes Unités de Gestion (UG) avec pour chacune d'elles des particularités et des modes de gestion adaptés.



□ Limite projet Nassonia    ■ Haute-Wamme Masblette

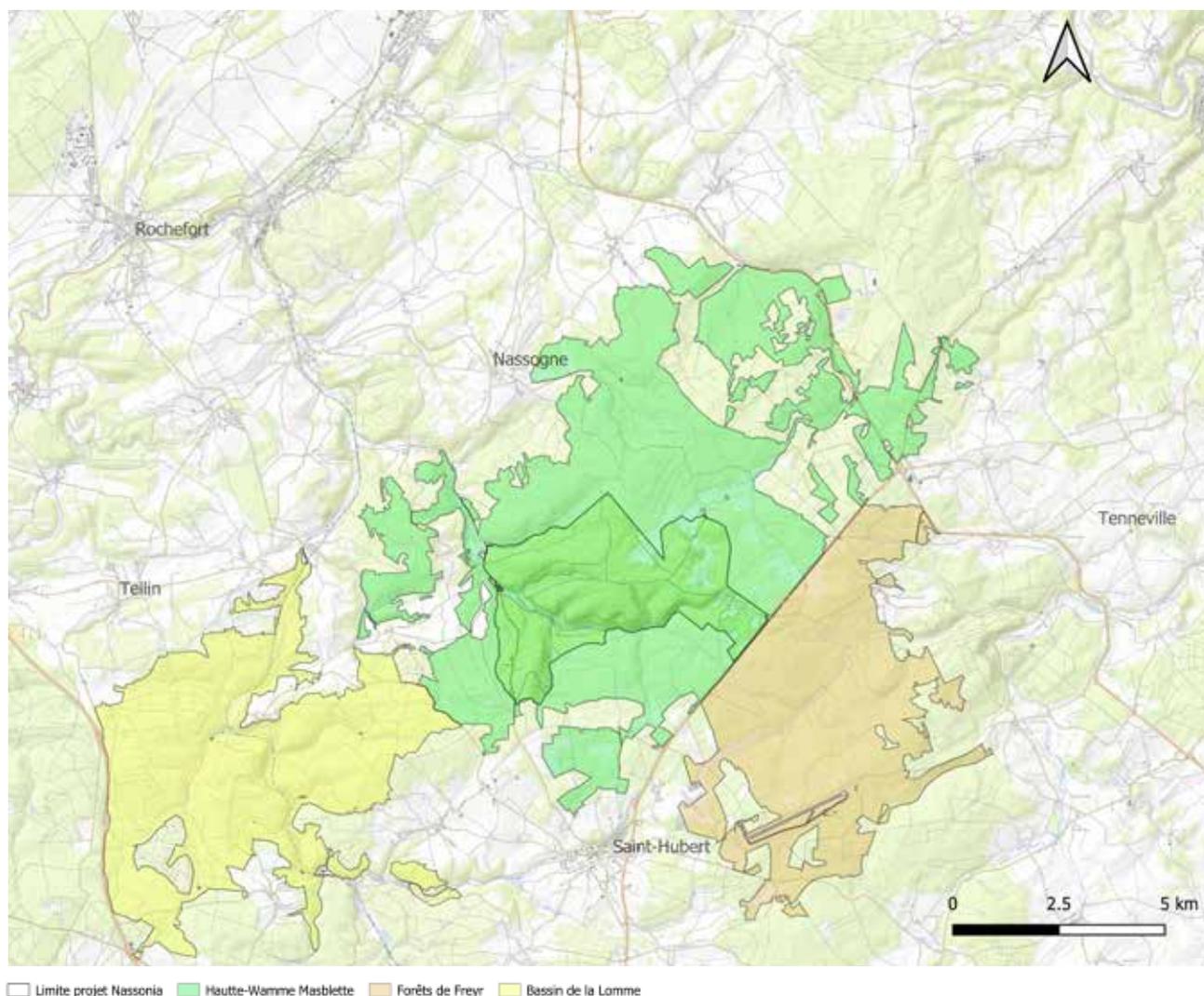
## Site Natura 2000 de la Haute-Wamme Masblette

Le réseau Natura 2000 a pour objectif central de « protéger un certain nombre de populations d'espèces et des biotopes considérés comme importants à l'échelle européenne et pour lesquels il faut garantir un état de conservation favorable »

Pour ce faire, le réseau est divisé en site abritant une partie significative de ces espèces et de ces biotopes.

Le projet Nassonia est inclus dans le site Natura 2000 « Haute-Wamme Masblette (BE34029) dont il forme à lui seul une grande partie.





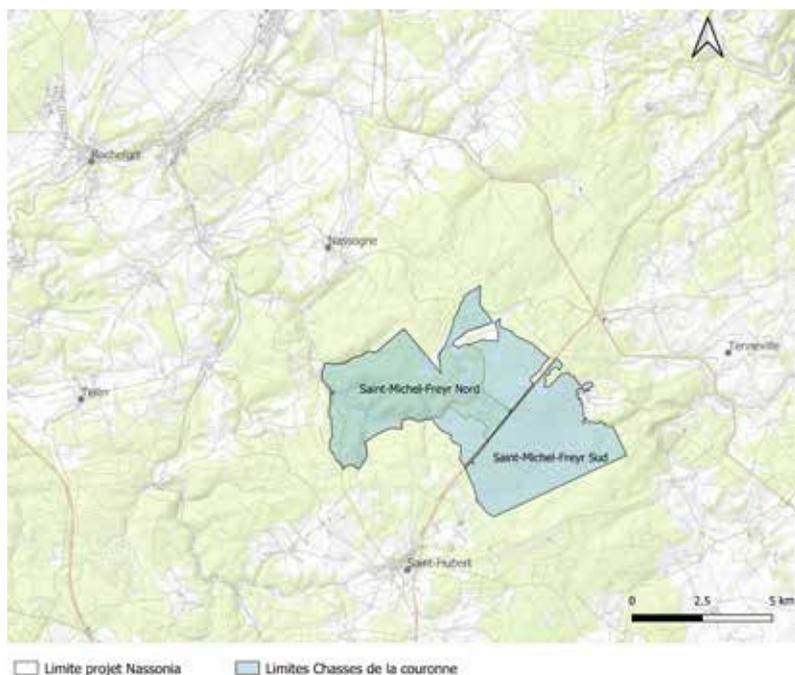
## Sites Natura 2000 proches

Les deux sites Natura 2000 les plus proches du projet sont les sites de la forêt de Freyr (BE34030) et le site du bassin de la Lomme entre Poix Saint-Hubert et Grupont (BE34027).

## 3.4. Chasse

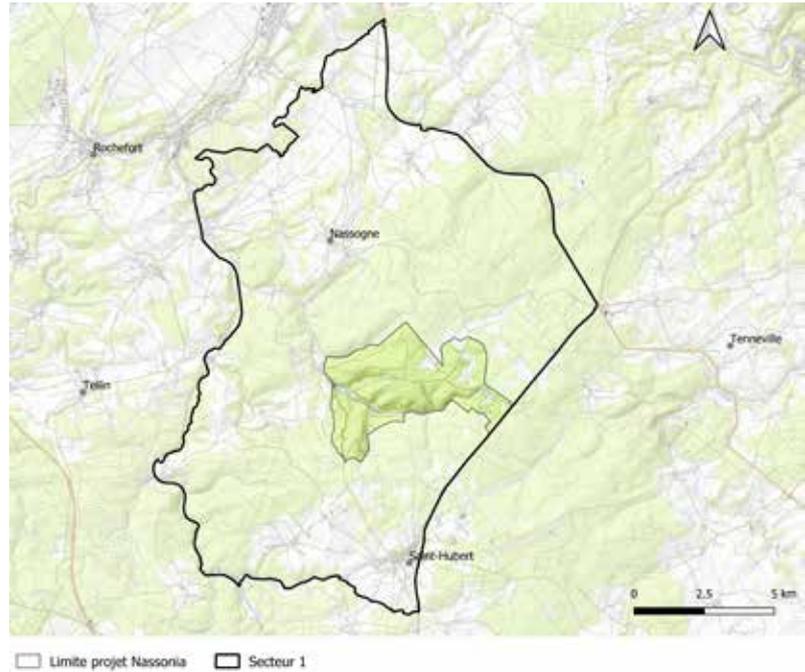
### Limites des Chasses de la Couronne

Le droit de chasse sur Saint-Michel-Freyr est réservé à la Couronne. (4.019 ha). Ce territoire de chasse, qui s'étend de part et d'autre de la Nationale 89, est appelé Chasses de la Couronne. Le projet Nassonia se situe dans la partie Nord de ce territoire.



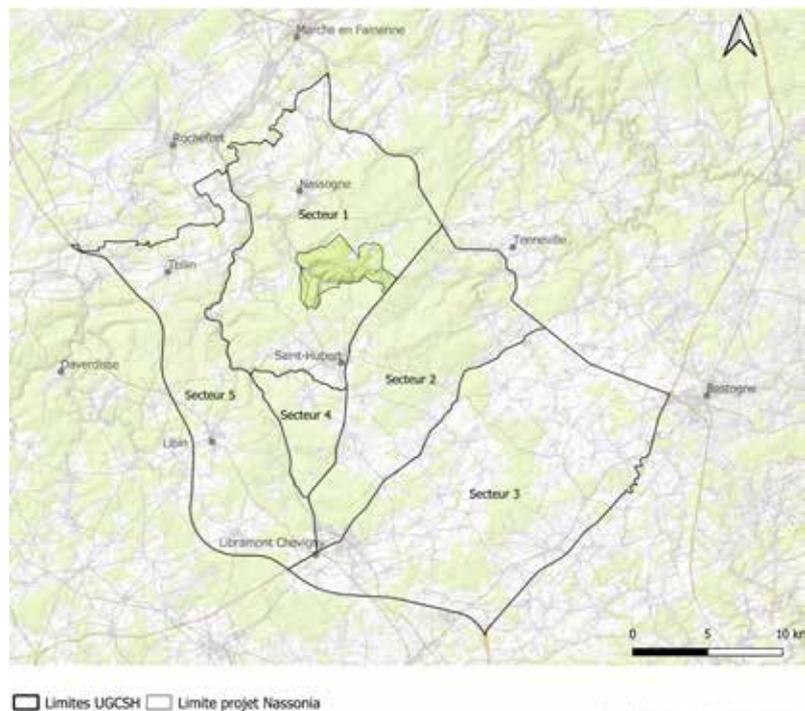
## Secteur 1 de l'unité de gestion cynégétique de Saint-Hubert (UGCSH)

La forêt de Saint-Michel-Freyr fait partie de l'Unité de Gestion Cynégétique de Saint-Hubert (UGCSH), et plus précisément de son secteur 1 qui couvre 14.706 ha.



## Secteurs de l'Unité de Gestion Cynégétique de Saint-Hubert (UGCSH)

Cette Unité de Gestion Cynégétique est divisée en 5 secteurs pour une surface totale de 46.101 ha. Cette structure cynégétique doit permettre une gestion coordonnée de la faune gibier sur un vaste territoire écologiquement fondé.



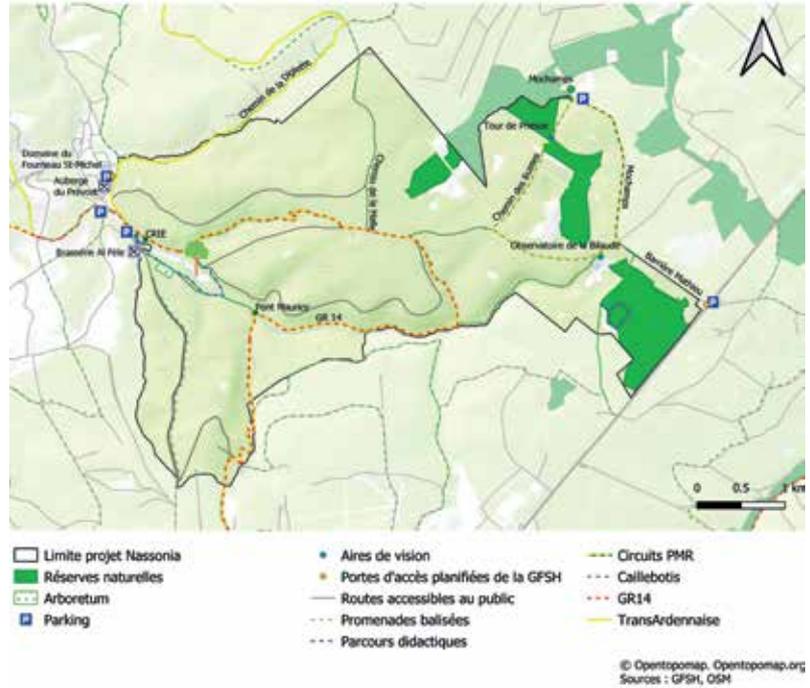
## 3.5. Accueil du public en forêt

### Les infrastructures d'accueil sur Saint-Michel-Freyr

Deux portes d'accès planifiées par la Grande Forêt de Saint-Hubert se localisent directement à l'orée de Saint-Michel-Freyr : le Domaine du Fourneau Saint-Michel et la Barrière Mathieu.

Plusieurs promenades balisées traversent Saint-Michel-Freyr : 5 circuits pédestres (plaine de Masblette, Mochamps, Roi Albert, Bilaude, les Abanages), 1 circuit PMR et 2 circuits vélos. La TransArdennaise, qui relie Bouillon à La Roche en Ardenne traverse Saint-Michel-Freyr, ainsi que le GR14 qui relie Monschau (Allemagne) à Sedan (France).

Les infrastructures d'accueil sont actuellement composées de deux aires de vision (Tour de Priesse et Etang de Bilaude), un caillebotis à la Réserve naturelle domaniale du Rouge Poncé, 2 parcours didactiques (plaine de Masblette et Rouge Poncé) et l'arboretum de Saint-Michel, créé en 1899.





## La Grande Forêt de Saint-Hubert et les Parcs naturels wallons

La Grande Forêt de Saint-Hubert est bordée par 3 Parcs naturels wallons : Ardenne méridionale, Deux-Ourthes et Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Leur répartition aux abords de Nassonia, laisse clairement apparaitre un vide au sein de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

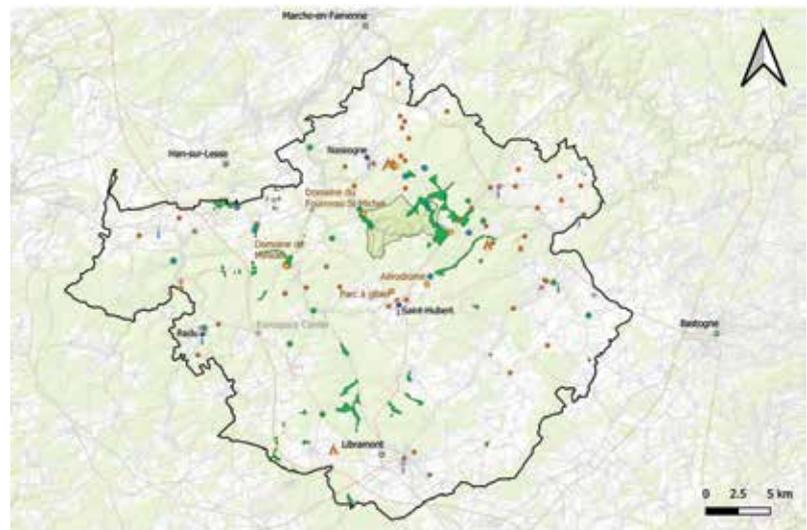


© Opentopomap, Opentopomap.org

## La Grande Forêt de Saint-Hubert

L'Asbl Grande Forêt de Saint-Hubert étend son action sur 85.000 ha et englobe 8 communes (Wellin, Tellin, Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Tenneville, Nassogne, Sainte-Ode).

Elle coordonne la promotion du tourisme en forêt, en portant une stratégie de concertation sur le territoire. Elle propose trois **Villes d'appui** (Saint-Hubert, Nassogne et Redu) et six **Portes d'accès**, planifiées à court, moyen ou long terme comme structures d'accueil et d'information à l'entrée des forêts.



© Opentopomap, Opentopomap.org  
Sources : GFSH, OSM, Walonmap





## 4. Visions

### 4.1. Un hotspot de biodiversité

Favoriser une forêt à haut degré de naturalité, riche en biodiversité, autoportante

#### Une forêt variée et accueillante

Aujourd'hui la totalité de la forêt de Saint-Michel-Freyr est sous le statut de protection Natura 2000. Des nombreux et variés habitats remarquables constituent cette forêt et en font sa richesse. Pour n'en citer que quelques-uns, de riches forêts rivulaires gorgent les fonds de vallées, des tourbières, boulaies sur tourbe et landes dessinent les paysages du plateau. Entre ces deux zones, la hêtraie à luzule est omniprésente. Le projet Nassonia souhaite faire de cette forêt un territoire d'excellence de l'outil Natura 2000, en restaurant les habitats naturels pour remonter au maximum leur bon état de conservation et le maintenir de façon durable.





Une fois restaurée, la diversité des habitats présents sur le projet assurera un refuge à une multitude d'espèces propres à l'Ardenne. Et permettra à Saint-Michel-Freyr d'être une forêt encore plus riche de biodiversité, où de nombreuses espèces animales et végétales évolueront et interagiront.



## Une forêt riche en biodiversité et accueillante pour la vie sauvage

Saint-Michel-Freyr sera également une forêt dans laquelle une place importante sera donnée à l'accueil d'espèces qui sont ou qui seront à l'avenir de retour dans nos contrées. Parce que tous ces animaux ont chacun un rôle-clef à jouer dans l'équilibre de la forêt : qu'ils soient prédateurs comme le loup ou le lynx, capables à eux seuls de créer et de gérer des biotopes comme le castor ou simplement les seuls à pouvoir polliniser certaines plantes comme quelques papillons rares.









Les seuls aussi à pouvoir enrichir nos musiques nocturnes avec le retour de la chouette de Tengmalm et de la chevêchette.

Certains de ces animaux ont opéré ce retour discret vers l'Ardenne. Saint-Michel est depuis plusieurs années une forêt majeure pour la nidification des cigognes noires, les loups visitent de plus en plus régulièrement les massifs ardennais, une loutre a été observée à quelques kilomètres de Saint-Michel-Freyr, plusieurs barrages de castors façonnent les fonds de vallée dans et autour du projet. Nassonia entend tout mettre en œuvre, (ou ne rien faire quand il le faut), pour permettre à ces espèces de retrouver leur place de choix dans notre écosystème forestier.

Le retour de ces animaux dans nos forêts participera à l'amélioration de l'habitat forestier, à l'augmentation du nombre d'espèces mais aussi au renforcement de l'équilibre de l'écosystème.

## Privilégier la voie de la Nature : « Laisser faire sinon agir »

### Laisser faire

D'autres animaux et interactions sont eux moins connus mais participent sans que l'on s'en rende compte aux processus naturels et à l'équilibre de la vie et de la forêt. C'est pourquoi, en reconnaissant qu'on ne sait pas tout, Nassonia entend laisser des zones de forêt dans lesquelles les processus naturels suivront leur propre évolution. La forêt choisira alors seule ses propres chemins d'adaptation. Et nous pourrons observer et apprendre d'une forêt en libre évolution.







## Agir

Pour certains habitats trop altérés par la main de l'Humain, les processus naturels ont été réduits à un point tel que laisser la forêt à elle-même pour se rétablir prendrait énormément de temps et passerait par de longues phases durant lesquelles la biodiversité serait moins élevée. Certains habitats aussi fragiles que précieux pourraient simplement aussi ne jamais se restaurer et disparaître. Dans l'optique de remettre la forêt à un niveau où elle pourrait évoluer seule, des actions de restauration seront effectuées sur ces habitats.

## Un passage de vie

Les flux de population et de gènes étant des éléments cruciaux pour la résilience des espèces et des habitats, Saint-Michel-Freyr sera également une forêt dans laquelle les capacités d'expansion, les voies de passage, les transhumances des animaux seront étudiées. Celles-ci seront protégées et étendues tandis que les éléments clivant et/ou limitant la libre circulation des animaux seront adaptés. Nassonia entend par ces actions améliorer la mise en réseau avec le site Natura 2000 Haute-Wamme Masblette dans lequel elle s'inscrit et les sites Natura 2000 environnants (Forêt de Freyr et Bassin de la Lomme entre Poix Saint-Hubert et Grupont).



## La nature reprend ses droits

La forêt de Saint-Michel-Freyr deviendrait une forêt dans laquelle l'Humain fait un pas en arrière, effaçant peu à peu les traces de son passage, laissant au maximum la nature reprendre ses droits.

Une forêt où les traces de peinture sur les arbres, les clôtures, les panneaux disparaîtraient peu à peu, et où les peuplements plantés en ligne laisseraient place à une forêt mélangée, régénérée naturellement, de toutes tailles et de tous âges.

Le résultat sera une forêt dont le haut degré de naturalité serait partout perceptible dans le paysage, dans laquelle de nombreux bois naturellement morts sur pied ou entravant un ruisseau seront les témoins du retour au cycle naturel complet de la forêt.









## 4.2. Une forêt enchanteresse

### Enchanter pour reconnecter l'être humain à la nature

Pour y parvenir, il faudra offrir une expérience précieuse aux visiteurs : vivre la forêt, vivre le sauvage, et en ressortir transformé. Une forme de prise de conscience bien nécessaire pour protéger nos forêts et en reconnaître l'importance dans les grands enjeux actuels (érosion de la biodiversité, changements climatiques, ...).

Aimer pour protéger ! Ce lien passera par l'expérience, le sensoriel. Nassonia sera une forêt accueillante, enchanteresse pour vivre des expériences fortes proches de la nature et du sentiment du sauvage.

### S'ancrer dans la Grande Forêt de Saint-Hubert

L'accueil dans cette forêt de Saint-Michel-Freyr s'insère dans une stratégie touristique plus grande, plus large, à l'échelle de la Grande Forêt de Saint-Hubert. Les visiteurs viendront découvrir ces bouts de terres pour ensuite explorer les forêts, villages et sites touristiques alentours. Nous travaillerons ensemble à développer des produits complémentaires et de haute qualité.

### L'enchantement : le caractère sauvage

Ce qui fait l'atout de la région, de la zone cœur du projet, c'est bien la nature, c'est le sauvage qui attire l'être humain hors de chez lui et l'aide à se reconnecter à lui.

Les infrastructures existantes seront valorisées et les nouvelles infrastructures éventuelles s'intégreront parfaitement au milieu. Discrètes, elles prendront place en périphérie du massif. L'accueil du public s'adaptera à la forêt et non l'inverse. Il sera pensé pour préserver des zones « cœur », protégées des perturbations liées à l'activité humaine.

Le sentiment d'être en milieu sauvage et naturel sera renforcé, préservé et mis en valeur. Même invisible, même sans la voir, l'espèce rare – aujourd'hui la cigogne noire ou la chouette de Tengmalm, et demain, peut-être le lynx ou le loup - enchantera la forêt de la seule idée de sa présence.

L'idée, c'est que le visiteur pénètre dans cette forêt à pas feutrés, comme un humble invité à qui l'on autorise de dévoiler un trésor de famille, pour ne pas perturber cet équilibre. Se promener et sentir, écouter, voir. Simplement être là.





## Des expériences privilégiées

La forêt comme lieu puissant pour offrir une expérience précieuse aux visiteurs. Pour rencontrer le sauvage, Nassonia proposera plutôt des expériences privilégiées en petit comité, plutôt que des activités de masse : guidance, nuit en forêt, écoute du brâme, observation des oiseaux, ...

Les paysages seront mis en valeur et réfléchis dans le plan d'aménagement forestier. Au détour d'un chemin, le promeneur sera ébahi par un paysage à couper le souffle. A défaut de pouvoir garantir aux visiteurs des rencontres avec la vie animale, on leur assurera de découvrir des paysages diversifiés et inspirants.

## Une éducation sensorielle pour inviter aux changements

Une forêt qui n'est pas qu'un décor, mais une école du dehors. Plus qu'une perspective exclusivement didactique, l'éducation sera envisagée sur le sensoriel et sur l'évolution des comportements.



## Une forêt inscrite dans le temps

La temporalité de la forêt est bien différente de celles des humains. C'est en incluant les histoires locales, les légendes, les symboles que l'on pourra comprendre et sentir cette temporalité différente et l'évolution de notre lien à la forêt. Nassonia mettra en lumière les anciens métiers, les arbres symboles et la toponymie.



## Un lieu de rencontre pour protéger ensemble

La forêt de Saint-Michel-Freyr, c'est une occasion de rencontrer différents acteurs aux intérêts parfois divergents. Un lieu pour échanger, se comprendre. Des événements ludiques, ponctuels comme des occasions de se rencontrer, d'apprendre ou de participer ensemble à la protection de la forêt.

## 4.3. Une forêt laboratoire

### Construire ensemble la forêt de demain : un laboratoire humain, scientifique et culturel

#### Un laboratoire humain

Le projet Nassonia, par sa structure même, est un projet coopératif/multi-acteurs. Il réunit, dans un schéma inédit, les secteurs privé et public et souhaite être au maximum un vecteur de rassemblement. Il permettra de réunir les compétences diverses et complémentaires de nombreux acteurs autour d'un sujet commun : la forêt.

Ce projet rassemblera donc des expertises intellectuelles diverses pour réussir à mieux comprendre et aider un écosystème aussi complexe que celui de l'écosystème forestier. Mais aussi des compétences manuelles

où les personnes qui souhaitent s'investir sur le terrain auront la possibilité de participer et de proposer des chantiers de gestion ou de restauration écologique.

Nassonia sera donc un lieu où une multitude d'acteurs se mélangeront qu'ils soient professionnels, passionnés ou usagers occasionnels. Un des objectifs de Nassonia est de s'inscrire dans une gestion durablement participative de la forêt. Dans cette optique une plateforme d'échange a déjà été testée lors de la création de ce Master Plan. Cette première expérience aura été riche en enseignements et permettra la mise en place d'une plateforme d'échanges durables où chacun aura la possibilité de proposer ses idées, de les mettre en débat et de lancer des actions à mettre en place. Parce que la forêt de demain ne peut se construire sur base d'un seul point de vue. La richesse des opinions et des idées novatrices constituera une des forces de cette forêt.





## Un laboratoire scientifique

Nassonia sera également un lieu de recherche scientifique. Véritable laboratoire à ciel ouvert, la forêt de Saint-Michel-Freyr accueille déjà depuis plusieurs années des chercheurs, étudiants et stagiaires pour approfondir nos connaissances sur la forêt : son fonctionnement, sa gestion et ses habitants.

Depuis près de 40 ans, de nombreuses études sur la forêt et sur la grande faune y sont menées par le Service Public de Wallonie. Nassonia entend renforcer encore cette vocation de la forêt mais aussi élargir largement les champs de recherches aux enjeux de demain : climat, sols, biodiversité, attentes sociétales, .... Ces recherches sont essentielles pour mieux comprendre encore la forêt et la préparer au futur.

Parce que la connaissance est encore plus valorisée lorsqu'elle est partagée, les résultats des études qui seront menées sur Nassonia seront diffusés sur le site internet du projet et accessibles à tous en accès libre (Open Access) tout en protégeant le caractère sensible de certaines données (localisations des espèces par exemple).

## Un laboratoire culturel

La culture imprègne toute notre vie. Elle parle de notre passé, propose un regard sur le présent et raconte nos projections du futur. L'UNESCO soutient que « *placer la culture au cœur de nos stratégies est à la fois la condition pour permettre le développement durable, et un puissant vecteur pour sa réalisation* ». Il est naturel que Nassonia lui donne une juste place, dans la forêt, en lui proposant de s'exprimer dans un cadre unique.

Nassonia proposera un laboratoire, dans ces lieux inspirants, pour réfléchir, repenser, évaluer les relations entre les patrimoines culturels et naturels, nos relations entre humains, notre rapport avec la nature. Un parcours de land art éphémère, un concert, une marche musicale ou encore un bain de forêt, seront autant d'occasions de retisser ces liens, par la contemplation ou la fête.





## 4.4. Une forêt en transition économique



### Inventer un nouveau modèle économique de la forêt : un laboratoire de durabilité économique

Les revenus traditionnels de la forêt sont aujourd'hui questionnés par différents épisodes. L'état sanitaire des peuplements, les menaces climatiques hypothèquent les rentrées classiques des ventes de bois. Les risques liés aux **épizooties** et certaines pratiques de chasse non durable incitent à s'interroger sur la durabilité des revenus traditionnels liés à la cynégétique.

Cette réduction des revenus traditionnels, parfois monopolistiques, peut également pousser les propriétaires à choisir des solutions de « facilité » et à privilégier des modèles dit plus rentables à court terme au dépens souvent de la diversité forestière, de l'équilibre faune-flore, du respect des sols et des **services écosystémiques**.





La fragilité financière se double alors rapidement d'une fragilité de l'écosystème forêt et de son obligatoire résilience dans ce siècle où les défis se multiplient.

Nassonia entend être au cœur même de ces questionnements. Étudier, élaborer, proposer, en complément et en appui de ces deux sources de revenus traditionnels d'autres pistes de valorisation de la forêt dans sa dimension sociale et via les services écosystémiques qu'elle rend à la société.

La dimension économique générée par un tourisme de qualité sera abordée et étudiée à l'échelle du territoire vaste qu'est la Grande Forêt de Saint-Hubert, englobant la forêt de Saint-Michel-Freyr. Les retombées

économiques classiques de l'HORECA dues à la forêt sont souvent difficiles à précisément évaluer. Mais aussi celles plus diffuses encore du tissu socio-économique qu'une région tournée vers l'accueil à la nature permet de conserver ou de re-dynamiser. Nassonia a la volonté de cerner au mieux des enjeux économiques indirects liés à la forêt et à la nature. Des expériences à l'étranger, mais également en Belgique, seront visitées et mises à profit pour cerner au mieux les opportunités à saisir et les pièges à éviter.





Les questions d'économie collaborative, de circuits courts, de haute valeur ajoutée de la production forestière seront étudiées en lien avec le tissu économique local et régional. Les bénéfices rendus à la collectivité par la conservation ou la restauration d'habitats capables d'offrir pleinement bon nombre de services écosystémiques qui atténuent les dégâts potentiels (érosion des sols, inondations, épisodes de sécheresse) seront modélisés au plus fin. Une réflexion sera menée et devra aboutir sur de possibles mécanismes de financement de certains services écosystémiques. Il faudra illustrer la véritable « valeur » sociétale de ces rôles importants joués par les forêts mais trop souvent peu pris en compte face aux deux sources de revenus traditionnels : bois et chasse. Et donc trop souvent mis en péril par la position économique dominante de ceux-là même.





## 4.5. Une forêt qui rayonne

### Agir globalement avec les acteurs des cercles concentriques environnants

Le projet Nassonia doit servir d'incubateur, d'accélérateur de processus pour garantir, par cercles concentriques successifs, la réussite et la durabilité de ses actions.

Hors de son périmètre contractuel de 1.650 ha, le seul ressort qu'il puisse mettre en action est celui de la sensibilisation, de la persuasion, de l'adhésion, de la collaboration d'acteurs très variés autour d'enjeux communs de développement territorial.

Nassonia n'est pas un projet qui fonctionnerait de façon isolée, en vase clos. La manière dont Nassonia va se développer aura des influences en périphérie de ses 1.650 ha propres. Et inversement, la manière dont le massif est géré en dehors de Saint-Michel-Freyr aura des répercussions sur les options et les choix retenus par Nassonia.

Être à l'écoute, dynamiser, créer des réseaux, dégager une vision et une ambition commune de territoire, travailler en synergies, susciter l'adhésion sont bien là les leviers que Nassonia mettra en œuvre sur et autour de son territoire.





## Le cercle concentrique des propriétaires

Nassonia se développe sur une forêt domaniale appartenant, dans sa totalité, à la seule Région wallonne. Des forêts appartenant à une série de communes voisinent directement Nassonia, dans une parfaite continuité écologique. Les forêts dites de Freyr d'abord appartenant à des communes parfois lointaines du site : Bertogne, Bastogne, Tenneville, Sainte-Ode mais aussi Libramont, Vaux sur Sûre. Les communes de situation ensuite : Saint-Hubert, Nassogne et Tenneville sur le territoire desquelles la forêt de Saint-Michel-Freyr est située.

Nassonia doit faire de la forêt un enjeu commun à toutes ces communes dans un développement territorial fédérateur. La plupart des questions sur le rôle de la forêt dans la société moderne qui sous-tendent Nassonia sont très exactement celle que se posent aussi les propriétaires communaux et privés. La volonté de Nassonia est bien d'échanger et d'exporter vers ces divers acteurs les expériences qu'il mènera.

## Le cercle concentrique des territoires de chasse

Une vision commune des grands enjeux liés à la chasse doit obligatoirement s'envisager sur une large échelle territoriale, a minima celle du secteur 1 de l'Unité de gestion cynégétique du massif forestier de saint-Hubert. La grande mobilité, souhaitable, de la faune sauvage impose une gestion cynégétique concertée.

Nassonia est entièrement sur le territoire des Chasses de la Couronne mais ne le contient pas entièrement. Les Chasses de la Couronne englobent également les territoires des communes de Freyr. Les chasses communales de Saint-Hubert et de Nassogne sont directement voisines de Nassonia. Là aussi, un travail de synergies entre les acteurs, le dégagement d'une vision commune des rapports à la grande faune, à la biodiversité et à l'accès du public doivent être au centre du projet. À une échelle plus vaste encore, cette vision devrait à termes s'envisager sur le territoire entier de l'**UGCSH**, à savoir près de 50.000 ha.

## Le cercle concentrique de la nature

Les 1.650 ha de Nassonia constituent une part importante des 7.342 ha du site Natura2000 Haute Wamme Masblette. Une gestion optimale des zones cœur de ce site, des zones de liaison impose de s'ouvrir aux autres acteurs, propriétaires et gestionnaires pour réussir le pari de l'amélioration de l'état de conservation des habitats et des espèces naturelles.

Les sites Natura2000 voisins, de Freyr (3.103 ha) et de la vallée de la Lomme entre Poix Saint-Hubert et Grupont (3.613 ha) doivent très idéalement participer à cet enjeu global de développement de la nature sur ce vaste territoire forestier, augmentant d'autant les acteurs à inclure dans un vaste projet ambitieux.

Ces trois sites majeurs au cœur de l'Ardenne peuvent jouer un rôle majeur d'excellence en matière de conservation de la nature et de valorisation de l'importance des services écosystémiques pour la société.

## Le cercle concentrique de l'accueil du public

Développer l'accueil du public en terme diffus, sur le seul territoire de Saint-Michel-Freyr n'a aucun sens. Cette dimension du projet doit s'envisager à une échelle beaucoup plus vaste qui est celle du périmètre de la Grande Forêt de Saint-Hubert (85.000 ha). Cette structure fédère déjà les communes, les grands acteurs touristiques (Syndicats d'Initiative, Maisons du tourisme, Commissariat Général au Tourisme, opérateurs, ...). Dans cette thématique, comme dans les autres, un des rôles de Nassonia sera d'être un dynamiseur de synergies, un concepteur de projets.









## 4.6. Création d'un futur Parc national

Nous l'avons vu, ce n'est pas un hasard si Nassonia naît sur le territoire de Saint-Michel-Freyr, dans la Grande Forêt de Saint-Hubert, terre de visions. Dans ce terreau fécond, Nassonia présente dans son Master plan de nouvelles visions audacieuses. Telles les pièces d'un puzzle, assemblées, ces visions peuvent s'incarner dans la création d'un Parc national, projet de territoire ambitieux.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définissant les cadres généraux des aires protégées au niveau international, décrit le rôle d'un Parc national comme suit :

« Protéger les processus écologiques et les services écosystémiques compatibles, protéger les espèces et habitats, fournir un réservoir de ces espèces, être intégrées à l'aménagement du territoire qui les entoure, informer et intéresser les visiteurs, encourager un développement économique compatible qui peut contribuer à l'économie locale et nationale. »

Un Parc national pourrait réunir ces visions passées et futures, avec Nassonia comme trait d'union. La gestion forestière menée jusqu'à présent, les outils de développement touristique mis en place à l'échelle du massif forestier, la gestion pilote des Chasses de la Couronne, les anciens projets LIFE et PGISH, ... : c'est bien grâce à eux qu'aujourd'hui nous pouvons avoir l'ambition d'aller encore un pas plus loin et de rassembler toutes ces pièces du puzzle.

Nous souhaitons, grâce à la création d'un Parc national, apporter un cadre qui permettrait d'orchestrer les différents organes d'une gestion intégrée de la forêt : le DNF pour la gestion intégrée de la forêt publique, les Chasses de la Couronne et l'UGCSH pour la gestion cynégétique, la Grande Forêt de Saint-Hubert pour la coordination de l'accueil du public, les communes et propriétaires avoisinants pour faire rayonner les mesures, les universités pour les recherches, les citoyens pour une gouvernance participative et inclusive, ...

Nous voyons tous à quel point aujourd'hui, tout est interdépendant, imbriqué l'un dans l'autre. Il nous faut unir ces différents facteurs et fédérer les différents protagonistes d'une forêt, pour réussir à inverser les courbes dramatiques des tendances actuelles, tant au niveau climatique qu'au niveau de la biodiversité, et proposer ainsi un modèle plus résilient.

### Une création en plusieurs phases, spatiales et temporelles

Les nombreux exemples de nos voisins européens nous le démontrent : le processus de création de Parcs nationaux prend du temps et nécessite bien entendu la concertation et l'adhésion d'un grand nombre d'acteurs. C'est pourquoi, nous l'imaginons en trois temps, correspondant à trois territoires d'implication différente. En effet, un Parc national est généralement constitué de plusieurs zones, avec un degré d'intervention humaine, de protection et d'objectifs qui varient depuis la zone cœur vers la zone périphérique.

Saint-Michel-Freyr constituerait la **zone cœur** au sein de laquelle l'intervention humaine est minimale avec pour mot d'ordre « *Laisser faire la nature, sinon agir* ».





En périphérie, **des aires d'adhésion** dans lesquelles les règles de protection sont moins strictes, la priorité est donnée à un développement économique local en cohérence avec le patrimoine naturel. Les propriétaires et acteurs locaux adhèrent volontairement au projet afin de protéger la zone cœur. Ces aires d'adhésion sont le gage du rayonnement nécessaire à la fois à la protection du cœur, et aussi à la multiplication des mesures et du changement. Ces aires d'adhésion prendraient place dans les limites de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

Entre les deux, **une zone de transition**, qui serait constituée par les territoires forestiers des communes dites de Freyr (Bastogne, Bertogne, Sainte-Ode, Libramont, Vaux sur Sûre et Tenneville), constituant avec la Domaniale de Saint Michel Freyr le territoire des Chasses de la Couronne qui forment le premier cercle concentrique de Nassonia.

## Pourquoi un Parc national ?

La Wallonie peut être fière d'être dotée de 12 Parcs **naturels**. Outils de développement territoriaux dynamiques et actifs, ils peuvent être comparés aux aires d'adhésion des Parcs **nationaux**. Si l'on observe la répartition des Parcs naturels de Wallonie, il y a clairement un vide sur les communes de Nassogne, Saint-Hubert, Libin, Libramont, Tellin, entre le Parc naturel des Deux Ourthes à l'est, le Parc naturel d'Ardenne méridionale à l'Ouest mais aussi le Parc naturel régional des Ardennes en France. Or, il y a là réellement un « joyau » naturel à préserver. Complémentaire à ces deux Parcs naturels, ce Parc national comblerait ce vide, à l'image du Parc national de l'Eifel, inclus dans le Parc naturel Nordeifel, en Allemagne.

En somme, créer un Parc national, c'est concilier les différents cercles concentriques et définir un projet de territoire qui traduit la solidarité écologique entre le cœur du Parc national et ses espaces environnants.



Ensuite, c'est inscrire publiquement l'engagement politique vers *une stratégie pour protéger et restaurer les forêts, manière de protéger la biodiversité et d'accroître la captation du CO2*, qui est bien l'une des priorités du Green Deal européen, présenté en décembre 2019 par la présidente de la Commission européenne.

C'est également un outil d'une grande puissance mobilisatrice et de développement d'un tourisme compatible axé « nature », comme le démontre l'exemple de l'unique Parc national belge « Hoge Kempen » en Flandre. Sa réussite est telle, qu'après 10 ans seulement d'existence, le gouvernement flamand a proposé d'en doubler la surface.

C'est aussi une reconnaissance et une exigence internationale, car c'est pousser le curseur « qualité » au maximum dans tous les domaines. C'est viser l'excellence en primauté dans la conservation de la nature et ensuite, dans les autres fonctionnalités de la forêt : la gestion sylvicole et l'exploitation, la chasse, l'accueil du public, la gouvernance.

Et toujours pour servir la forêt au mieux.

Enfin, c'est s'inscrire dans une temporalité longue, à l'aune des processus naturels d'une forêt. En effet, le premier Parc national au monde a été créé en 1890 aux Etats-Unis, et 130 ans plus tard, il est toujours là, rejoint par plus de 3.800 Parcs nationaux à travers le monde.

## Conclusion des visions

Dans ce chapitre, ont été présentées les visions du projet Nassonia, sur la temporalité du contrat, c'est-à-dire 80 ans. Elles décrivent les voies futures pour la forêt et les rôles qu'elle devrait pouvoir remplir sur le long terme.

Le chapitre suivant décrit les ambitions et des objectifs plus concrets, sur un temps plus court, entre 1 et 20 ans.

Plusieurs de ces visions et ambitions concernent uniquement les 1.650 ha de la forêt de Saint-Michel-Freyr, et ne dépendent donc que de l'équipe du projet Nassonia et bien entendu des moyens qui seront dégagés.

D'autres ambitions et visions en revanche, sont intimement liées aux cercles concentriques plus larges que sont les Chasses de la Couronne, les sites Natura 2000 et la Grande Forêt de Saint-Hubert. Il est clair que pour ces ambitions et visions, en plus des moyens humains et financiers, le résultat dépendra directement de l'adhésion des protagonistes concernés. On est donc bien là spatialement dans un projet plus vaste de développement territorial sur une échelle dépassant les 1.650 ha de la forêt de Saint-Michel-Freyr. Mais on est également dans un schéma temporel qui s'inscrira, en étapes successives, tout au long des 80 années du projet.

En ce sens, ce Master Plan pourra évoluer, pour intégrer au mieux les adhésions, ou s'adapter aux circonstances et événements (législatifs, réglementaires, attentes sociétales, évolution climatique notamment), sans s'éloigner toutefois de sa ligne de mire. Les visions serviront de phare au navire que sera Nassonia, qui pourra adapter sa trajectoire en fonction de l'évolution de la forêt en ce siècle à grands enjeux.

Certaines actions pourront dès lors démarrer rapidement, tandis que d'autres évolueront par phases, spatialement et temporellement, comme par exemple la vision faitière de la création du Parc national.

De ce fait certaines des ambitions et visions décrites dans ce master plan vont se succéder au fil du contrat. Des parcelles aujourd'hui en mauvais état de conservation pourraient être restaurées dans les premières années du projet pour ensuite devenir zone cœur du futur parc national.







# 5. Ambitions

## Introduction

Cinq ambitions viennent donner sens à la mission et aux visions de Nassonia.

Chacune se concrétise par une série d'objectifs à atteindre. Ces objectifs viennent donner corps aux visions. Les acteurs de premières lignes ont été identifiés, un affinage de cette collaboration ainsi que la mise en réseau de nouveaux partenaires pourront être établis durant la phase de rédaction des plans opérationnels.

Tout d'abord, la première ambition, de laquelle découleront les autres, consiste à faire de Saint-Michel-Freyr, une forêt résiliente capable de traverser les bouleversements globaux à venir, en suivant le principe : laisser faire, sinon agir.

Ensuite, grâce à cette forêt résiliente, une faune et une flore sauvages peuvent s'y abriter, tel un réservoir de biodiversité. Le caractère sauvage sera préservé et amélioré.

A partir de cette forêt, plus résiliente, plus sauvage, le projet propose de « vivre forêt », en proposant une offre globale d'accueil et une expérience sensorielle forte, qui s'adapte à la forêt.

Pour construire ce modèle de gestion de la forêt, Nassonia réinvite chacun des acteurs et usagers, et propose d'unir les forces au service de la forêt.

Enfin, la dernière ambition, mais non des moindres, est de faire de Nassonia une vitrine européenne et wallonne, en mettant la qualité au centre même des objectifs et de la gestion du projet.





## 5.1. Accroître la résilience de la forêt

### Laisser faire, sinon agir

Un des objectifs principaux du projet Nassonia est de tester, de mettre en place des modes de gestion permettant d'augmenter et d'assurer la résilience de nos forêts dans le futur. De nombreuses menaces pèsent aujourd'hui sur les forêts et notre ambition est de permettre à celles-ci de continuer à perdurer en tant que forêt, en fournissant leurs services écosystémiques si précieux. Nassonia entend répondre à ces enjeux en suivant le principe : « Laisser faire la forêt, sinon agir ».

Là où la dynamique des habitats forestiers le permet, l'enjeu sera bien de laisser la forêt trouver par elle-même ses propres chemins d'adaptation.

Là où les conditions de dynamique propre ont disparu, la restauration des milieux, la diversification des essences, ou encore la conversion de certains peuplements sera alors actionnée.

Ce « laisser faire, sinon agir » sera donc variable spatialement.

Mais il le sera également au niveau temporel.

Un habitat initialement abîmé pourra dans un second temps, après sa nécessaire phase de restauration, évoluer sans intervention humaine dans sa dynamique propre.

### Objectif 1 : En doublant les surfaces en réserves d'ici 2040

Pour y arriver Nassonia compte développer encore davantage le réseau de réserves forestières et naturelles déjà présentes dans les 1.650 hectares du projet. L'objectif est d'augmenter les surfaces de forêts dans lesquelles l'activité humaine est absente ainsi que les zones où l'intervention humaine est uniquement dédiée à la mise en place d'actions favorisant l'amélioration des habitats forestiers et la conservation de la nature.











Les réserves, qu'elles soient naturelles ou forestières, ont un grand rôle à jouer dans le maintien de la résilience de nos forêts. Elles assurent que nos efforts soient entièrement dirigés vers la conservation des espèces et des habitats mais permettent aussi à la forêt de s'exprimer, par ses propres choix, sans le contrôle de l'Humain. Ces forêts « libres » se développent selon des schémas et des processus encore peu connus et se dirigent vers un état différent que celui que l'Humain aurait guidé. Dans l'incertitude de ce que sera l'avenir de nos forêts, le scénario d'une forêt naturelle pourrait être un de ceux qui résisterait le mieux à un futur que l'on ne peut prévoir.

## Résultat attendu

Le zonage de gestion de la forêt, entre les zones de conservation et de laisser faire et les zones où la sylviculture sera maintenue, est donc à la fois spatial mais aussi temporel.



La notion de temporalité permettra de passer par une phase de 10-15 ans de restauration active d'habitats, qui sont actuellement en mauvais état de conservation (résineux sur argiles blanches, fonds de vallées, hêtraies, chênaies.). Une fois atteint un niveau de conservation satisfaisant, ces zones pourraient obtenir un statut de conservation plus élevé où la gestion humaine y serait mise en retrait pour laisser la nature suivre à nouveau sa libre évolution.

La création de ces centaines d'hectares de réserves supplémentaires contribuera à l'augmentation globale des aires protégées Wallonne et participera à l'effort de création des 1000 hectares de réserves par an annoncé dans le plan de la stratégie « Biodiversité 360° » (objectif 1.1.1 : Compléter le réseau de réserves naturelles en créant annuellement 1 000 ha de réserves naturelles tel que validé par le Gouvernement wallon le 20 mai 2020.

## Partenariat

L'agrandissement ou la création de réserves ainsi que leurs emplacements et les actions qui y seront menées seront dictées par les plans opérationnels (dont spécifiquement le plan d'aménagement forestier) qui seront rédigés entre 2020 et 2024. Ceux-ci seront écrits par l'équipe du projet durant les cinq années qui suivront le dépôt de ce Master plan. Et devraient ancrer pour au moins 20 ans le statut de ces futures réserves.



## Objectif 2 : En mettant en place les bases d'une forêt diversifiée

La forêt de Saint-Michel-Freyr, comme beaucoup d'autres forêts dans la région, a vu, au fil des années, son nombre d'essences forestières diminuer. Plusieurs facteurs conjugués sont à la base de cette diminution, on peut déjà citer :

- Un manque d'intérêt passé pour les essences indigènes dites non productives
- Un manque de régénération de ces essences sur le massif dû à la diminution des semenciers et à la trop grande pression de la grande faune
- Ainsi qu'une recherche de rentabilité par plantation **monospécifique** résineuse dans la période d'après-guerre.

Les essences les plus présentes sur les 1.650 hectares du projet Nassonia sont actuellement le hêtre (*Fagus sylvatica*) et l'épicéa (*Picea abies*). La **hêtraie** représente environ 65% de la surface forestière et les plantations d'épicéa environ 10%. Le reste des peuplements est composé de mélanges comme la **hêtraie-chênaie**, ou les mélanges de résineux-feuillus (avec l'épicéa et le douglas notamment).

Une des ambitions de ce projet est d'augmenter la diversité et le nombre d'essences forestières mais aussi l'abondance de celles-ci dans les 1.650 hectares de Nassonia. Et ce afin de garantir une plus grande résilience de ces forêts.

On le sait - et la communauté scientifique l'a abondamment démontré -, la diversité est un élément clef de la résilience d'une forêt, et notamment des hêtraies, qui représentent une proportion importante de Saint-Michel-Freyr, et pour lesquels la diversification montre de très nombreux intérêts.



D'une part vis-à-vis des aléas biologiques : une forêt mélangée permet de limiter la propagation de certains pathogènes et ravageurs. Mais également vis-à-vis des aléas climatiques avec notamment une limitation des **stress hydriques** pour le hêtre en période de sécheresse.

D'autre part une grande diversité en essences assure également une diversité élevée d'habitats, de gîtes et de types de nourriture qui sont susceptibles d'attirer ou de maintenir des espèces peu présentes dans les forêts *monospécifiques*. La diversité en essences permet donc aussi de favoriser une diversité en espèces inféodées à certaines essences (oiseaux, rongeurs, insectes, ...). Les interactions entre ces espèces et les arbres participent également à la résilience de la forêt, en tant qu'habitat dans lequel se déroulent des interactions spécifiques variées et dont les intérêts sont parfois méconnus.

Dans l'optique des changements globaux prédits par le GIEC, les efforts de diversification seront principalement orientés vers des essences indigènes dont on connaît la bonne aptitude aux climats futurs. Si certaines de ces essences ne sont pas encore totalement en **station** en Ardenne, les planter et favoriser leur croissance aujourd'hui permettra l'installation de semenciers qui, plus tard, assureront une transition naturelle vers la forêt de demain.







## Résultats attendus

Des efforts de diversification ont déjà été mis en place par le DNF depuis plus de 15 ans. Nassonia, fort de cette expérience, veut poursuivre et accentuer ces efforts.

Ceux-ci consistent à :

- Privilégier les **essences secondaires** indigènes pendant le **martelage** sans prendre en compte l'aspect de production de bois. Les essences secondaires seront toujours favorisées.
- Installer des clôtures de régénération sous les semenciers d'essences secondaires. Ces clôtures permettent aux essences plus appétantes de se régénérer en nombre afin d'augmenter à terme le nombre de semenciers de ces essences plus rares.
- Favoriser la régénération du chêne. Compte tenu des surdensités de sangliers, les chênes ne se régénèrent plus depuis des dizaines d'années sur Saint-Michel-Freyr. Les clôtures de régénération constituent une partie de la solution. Une mesure additionnelle consistera à
  - Récolter les glands des chênes les plus aptes à résister aux conditions futures (chêne sessile (*Quercus petraea*) sur versant sud)
  - Collaborer avec le **comptoir à graines** du SPW à Marche en Famenne et des **pépinières locales** afin de produire des chênes de Saint-Michel-Freyr
  - Replanter ces chênes dans les stations les plus adéquates (en mélange par exemple dans les trouées de la hêtraie)

- Adapter les densités de grande faune à la régénération naturelle diversifiée de la forêt, en ayant comme objectif de ne plus devoir recourir, à termes, aux clôtures. Cet objectif cible au moins tout autant le sanglier que le grand cervidé. Cet enjeu ne pourra être résolu qu'en étroite collaboration avec les **Chasses de la Couronne** et les territoires de chasse voisins, regroupés au sein de l'UGCSH.

L'augmentation du nombre d'espèces indigènes et adaptées aux scénarii climatiques futurs permettra d'augmenter la résilience de la forêt de demain tout en garantissant aujourd'hui des interactions *inter-spécifiques* élevées.

## Partenariats

Département de la nature et des forêts, Comptoir à graines du SPW, Pépinières locales, Chasses de la Couronne.



## Objectif 3 : En augmentant la quantité de bois mort en forêt

Le bois mort en forêt est un élément crucial du bon fonctionnement de l'écosystème forestier. Il constitue l'étape finale de la vie d'un arbre avant son retour au sol. Il participe ainsi au cycle naturel forestier et garantit la perpétuation de celui-ci.

Le bois mort a de nombreux autres rôles essentiels :

- Il sert de refuge, de nourriture et de lieux de reproduction à de nombreuses espèces **saproxylophages** comme les syrphes ou certains coléoptères qui y trouvent, au stade larvaire, de quoi manger et les conditions **abiotiques** idéales à leur développement. Ces insectes, une fois adulte, participeront à l'équilibre entre espèces et aussi, pour certains d'entre eux (le syrphe par exemple), à la pollinisation des fleurs de nos sous-bois.
- Dans les bois morts debout, ou quilles forestières, le développement de ces insectes attirent de nombreux oiseaux comme les pics, grimpeaux qui y viennent chercher la nourriture nécessaire au développement des jeunes. Ce bois mort fournit également un lieu idéal pour y établir leur nid. C'est également le cas pour d'autres animaux, comme les chauves-souris qui s'y abriteront.
- Le bois mort, par sa décomposition, permet également de reconstituer la litière du sol et le retour des éléments minéraux au sol. Cette reconstitution d'une litière plus abondante et dynamique participera, entre autres, à la restauration de la hêtraie actuellement dépérissante et favorisera aussi l'installation d'autres peuplements forestiers comme la boulaie
- Le bois mort participe également, en se gorgeant d'eau lors de fortes pluies, à la rétention de l'eau en forêt. Ce stockage d'eau particulièrement intéressant dans la perspective d'un réchauffement global, permet également une régénération facilitée des arbres et une source d'eau pour certains animaux.





Le bois mort participe donc de façon très importante à l'augmentation de la biodiversité, à la qualité du milieu et à des **interactions interspécifiques** élevées.

Malheureusement la quantité de bois mort présente aujourd'hui dans les forêts gérées est largement inférieure comparée au volume de bois mort présent dans les forêts dites primaires dans lesquelles les arbres ont suivi leur évolution naturelle.

Cette diminution de bois mort est essentiellement due à la culture des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles où l'on considérait que le bois mort était, en plus d'une perte de revenus potentiels, lié à une mauvaise gestion du forestier de terrain.

Aujourd'hui les pratiques ont changé. De nombreuses études ont montré les avantages et la nécessité absolue du bois mort en forêt si bien que le nouveau code forestier (2008), des statuts de protection comme le Réseau Natura 2000 (2 arbres morts/ha, 1 arbre d'intérêt biologique/

2 ha, 3% d'îlots de conservation) voire certains outils de certification comme le **PEFC**, imposent dorénavant un nombre minimum de bois mort à l'hectare.

Afin de renforcer la résilience de la forêt, le projet Nassonia a pour objectif d'augmenter sensiblement le nombre d'arbres morts par hectare au-delà des seuils imposés par son statut Natura 2000 et le code forestier, tant dans les réserves forestières que dans les forêts à objectif de production de qualité.

## Résultats attendus

- Une des premières étapes clef est le **recensement** de la quantité de bois mort déjà présent. Cette évaluation aura lieu grâce à la mise en place d'inventaires notamment dans le cadre de TFE et/ou par l'équipe du projet. Ces inventaires permettront d'estimer la quantité de bois mort au temps T0 et de se fixer des objectifs de volume à long terme. Ils permettront également d'observer l'évolution du volume de bois mort dans le futur et l'impact des mesures prises.
- **Laisser plus de bois à la forêt.** Durant de nombreuses opérations sylvicoles, des jeunes arbres ou des **houppiers** sont coupés et vendus comme bois de chauffage à des prix bien inférieurs au prix de la grume. Laisser ces bois ou parties d'arbre en forêt, (houppiers, **arbres de détournement**) permettrait d'augmenter la quantité de bois mort sans trop impacter les revenus forestiers. C'est l'écorce qui possède le plus d'élément minéraux dans un arbre. Le fait de laisser des branches et petits arbres à la forêt permet de conserver les parties de l'arbre qui possède la plus grande proportion d'écorce/bois. Cela permet de diminuer ainsi l'exportation hors-forêt de matière essentielle à celle-ci.
- **Augmenter la quantité d'arbres d'intérêt biologique et d'arbres morts.** Que ce soit dans le fond les fonds de vallées ou sur le plateau. Laisser davantage d'arbres continuer leur cycle naturel ou ne pas prélever des arbres âgés permettrait d'augmenter considérablement le nombre et la quantité de bois mort sur pied et in fine le bois mort au sol.

## Partenariats

Le Département de la nature et des forêts applique, depuis de nombreuses années, des mesures afin de permettre l'augmentation ou le maintien de volume de bois mort en forêt et en tant que co-gestionnaire sera l'opérateur idéal pour accentuer ces efforts.







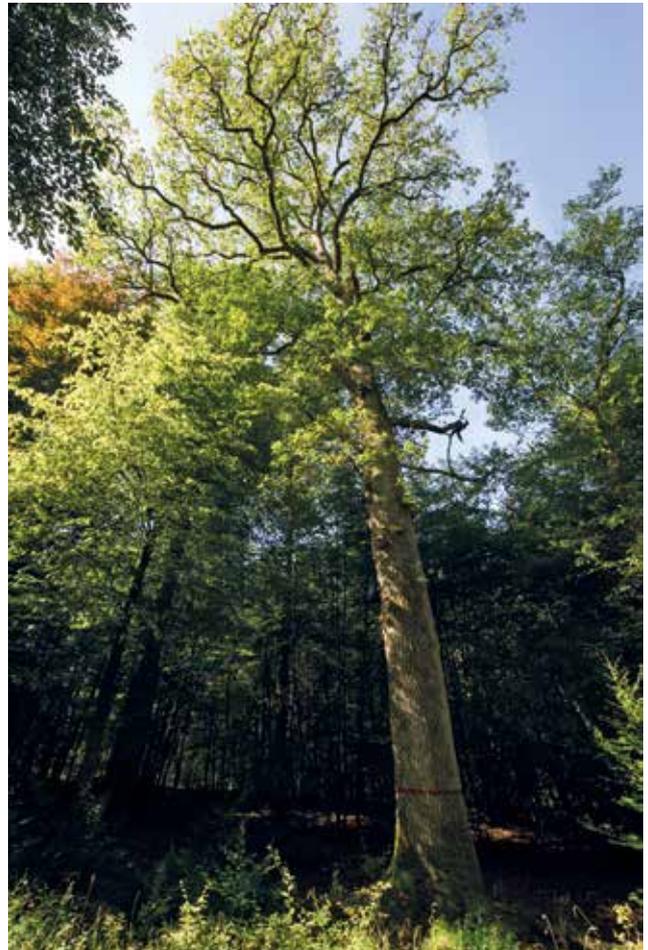


## Objectif 4 : En adoptant une sylviculture proche de la nature et en protégeant les sols

D'autres moyens peuvent également être mis en place pour augmenter la résilience d'une forêt, notamment en repensant et en améliorant les méthodes d'interventions et d'exploitations forestières.

Les interventions sylvicoles ont la plupart du temps pour objectifs d'aller éduquer les jeunes arbres et de leur garantir une croissance rapide afin de récolter le matériau bois qui est produit.

Par leur caractère transformateur/interventionniste, il s'agit des actions potentiellement les plus impactantes pour la forêt. La sylviculture et l'exploitation sylvicole font partie des éléments moteurs et transformateurs de la forêt. Une conduite adéquate de ces actions permet de produire du bois sans impacter négativement la forêt. Dans le cas contraire, des exploitations avec des machines lourdes peuvent tasser les sols sensibles et compromettre la croissance et la santé des arbres environnants pendant plusieurs dizaines d'années. La résilience d'une forêt étant intimement liée à la préservation et à la qualité de son sol, il est crucial pour Nassonia de mettre des moyens en place pour le préserver.



Un des objectifs de Nassonia est de poursuivre et d'expérimenter de nouvelles méthodes pour la mise en place d'une sylviculture et des modes d'exploitation proches de la nature qui réduisent les risques d'impacts négatifs tout en mettant en place des actions qui renforcent la résilience de la forêt.

Cet enjeu central du projet répond à l'objectif stratégique 4.6. : *Soutenir une gestion forestière qui s'appuie sur le fonctionnement de l'écosystème forestier* du plan de stratégie « biodiversité 360° ».



## Résultats attendus

Pour y arriver, le projet Nassonia va s'appuyer d'une part sur l'expérience des membres du projet (DNF) et pousser plus loin les efforts qui sont déjà mis en place. Il s'agira aussi de lier des partenariats avec des acteurs compétents dans le domaine et de s'inspirer de projets en cours. Cet objectif sera atteint par plusieurs mesures :

- **Une sylviculture par arbres objectifs.** Cette sylviculture privilégie la qualité à la quantité et diminue ainsi le nombre d'arbres sur laquelle des interventions sont effectuées. Le sylviculteur concentre ses efforts sur quelques arbres à haut potentiel. Cela permet notamment de réduire les possibles dégâts au sol et le nombre d'arbres abattus. Cette méthode de gestion favorise également une structure irrégulière du couvert forestier, diversifiant ainsi les niches écologiques disponibles.

Le nombre d'arbres abattus étant réduit, la quantité d'arbres qui pourront continuer librement leur évolution naturelle et qui constitueront in fine du bois mort sera en augmentation.

De plus, par ce type de sylviculture dite dynamique, les arbres sélectionnés sont mis dans les meilleures dispositions pour grandir le plus rapidement possible. En augmentant leur vitesse de croissance, on réduit leur temps d'exposition aux épisodes climatiques (tempête et sécheresse) qui sont de plus en plus fréquents.

**La traction animale :** Privilégier le débardage par traction animale lors de l'exploitation permet de réduire drastiquement les risques de tassement du sol liés à l'utilisation de machines qui pèsent généralement plusieurs tonnes. Cette méthode, qui mérite d'être remise au goût du jour pour ses nombreuses qualités : travail silencieux, ludique, non polluant, patrimonial ..., réduit également les conséquences néfastes durables du tassement du sol. Le tassement provoque, entre autres, une moins bonne germination de la régénération naturelle, une libération plus importante de gaz à effet de serre ainsi qu'un risque de stress hydrique pour les arbres pendant les épisodes de sécheresse. Il existe de nombreux débardeurs à cheval dans les environs du projet avec qui des partenariats vont être établis dans les prochaines années pour y effectuer les travaux sur les nombreux sols sensibles du projet.

## Partenariats

Forêt Nature asbl, débardeurs locaux



## Objectif 5 : En mettant en œuvre des alternatives de ressources économiques

Actuellement l'économie forestière se base essentiellement sur deux rentrées financières qui sont la vente de bois et les loyers de chasse. Or la stabilité et la pérennité de ces revenus sont de plus en plus incertains.

En ce qui concerne les ventes de bois, le prix moyen au m<sup>3</sup> de la plupart des essences forestière a fortement diminué ces dernières années, notamment le hêtre qui a vu son prix de vente réduit de moitié en 50 ans seulement. Cette diminution est la conséquence de la saturation du marché à la suite des dégâts de tempêtes (1990 et 1999), **la crise du scolyte** du hêtre de 2000 et à une exportation massive vers la Chine.

Les aléas climatique et sanitaire touchent également des modèles actuels que l'on pensait rentables comme les peuplements équiens d'épicéas qui montrent aussi leurs limites avec une nouvelle crise du scolyte qui a fait drastiquement chuter les prix de cette essence dans toute l'Europe occidentale.

Sur le territoire de Saint-Michel-Freyr, le droit de chasses est réservé à la Couronne, sans loyer. Le revenu est donc nul. Néanmoins, dans certaines parties de la Belgique, ces revenus sont aussi en baisse du fait, entre autres, de la propagation de la peste porcine africaine. Celle-ci a induit des plans de tir, des menaces, aux yeux des chasseurs, sur le niveau de densité des populations de sangliers et ainsi la baisse des offres de loyers.



Ces diminutions de revenus impactent bien sûr les gestionnaires et propriétaires mais également la forêt. En effet une réduction des revenus forestiers a généralement pour conséquence une diminution des efforts de restauration et d'aménagement qui y sont normalement investis.

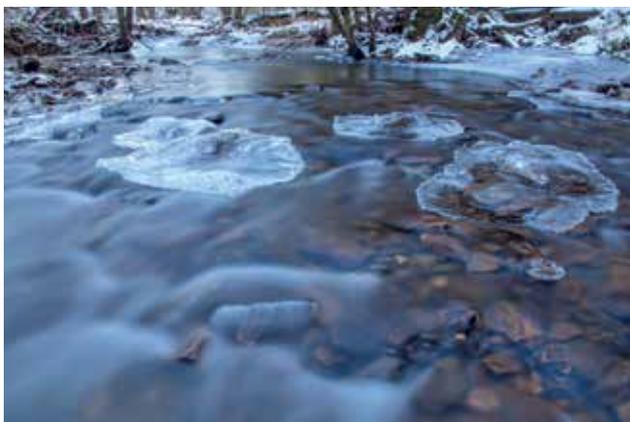
On peut estimer que les forêts ardennaises rapportent actuellement de l'ordre de 250 €/ha/an avec deux services écosystémiques de production maximisés (bois et chasse) mais qui, par leur position monopolistique et leurs modèles actuels :

- 1) sont en concurrence entre eux et ont un impact majeur sur la capacité durable de fonctionnement de cet écosystème,
- 2) empêchent ou limitent fortement l'émergence d'autres sources de revenus ou de bénéfices sociaux (santé, bien-être, collectif, ...),
- 3) génèrent des externalités négatives (érosion, pollutions, ...)
- 4) et épuisent les capacités de l'écosystème à se régénérer naturellement et à continuer à produire durablement des services écosystémiques,

L'ambition de Nassonia est donc bien de tester et de mettre en place des revenus parallèles ou alternatifs aux deux revenus principaux actuels. Et avec les communes voisines de contribuer à un élargissement de ces changements de paradigmes.







## Résultats attendus

### Rétribuer justement les services écosystémiques

L'écosystème forestier rend de nombreux services à l'être humain : captation de gazs à effet de serre, production d'oxygène, filtration de l'eau, protection contre l'érosion des sols, mitigation des épisodes de sécheresse et d'inondation, pollinisation... Ces services rendus gracieusement par la nature, bien qu'étudiés depuis longtemps et de plus en plus précisément, sont souvent non reconnus par la société. Certains de ces services comme la production de bois et de gibier sont eux en revanche depuis longtemps monétarisés. Cette monétarisation a eu comme conséquence d'avoir largement contribué à favoriser ces deux services au détriment des autres. Ce qui a conduit, par exemple, à l'enrésinement des tourbières, au tassement des sols, à l'uniformisation des peuplements, ou encore à la réduction du bois mort en forêt.

Nassonia souhaite être précurseur dans la valorisation et la protection de ces services rendus par la forêt. Le projet va donc s'associer avec des experts du domaine afin d'évaluer le plus précisément possible certains des services écosystémiques les plus étudiés (par exemple, la captation de CO<sub>2</sub> d'une forêt). Cette évaluation permettra ensuite de trouver des pistes de valorisation de ces services que nous rend la forêt.

Les termes mêmes du contrat liant la Région wallonne et la Fondation stipulent bien que les revenus ainsi générés retourneront intégralement à la forêt. Ils serviront à financer les projets de restauration, de communication

et les zones de « laisser-faire ». En retour, ces zones augmenteront d'autant la capacité de la forêt à rendre ces services écosystémiques.

La mise en place d'un comité de suivi permettra d'inscrire cette prise en compte de l'impact environnemental dans le référentiel éthique du projet.

La logique proposée sera de fait plus proche du concept de l'empreinte écologique (qui se calcule d'ailleurs en hectares globaux) qui serait alors compensée, par des acteurs économiques ou des citoyens, sur base volontaire, via une contribution financière pour des hectares de forêts gérées différemment.

### Parrainer la forêt

Le parrainage d'hectares de forêt ou d'arbres de grande valeur écologique, sur-âgés ou de valeur culturelle sera également mise en œuvre comme moyen de financement alternatif de la forêt de Saint-Michel-Freyr. De nombreuses personnes se rendent de plus en plus compte de l'intérêt primordial de conserver des forêts intactes de la main de l'Humain et dans un état de *naturalité* le plus élevé possible. Par le biais d'un tel parrainage il sera possible de protéger un arbre auquel on tient jusqu'à la fin de sa vie ou encore de mettre sous cloche des hectares de forêt ou d'habitat naturel. Ces parrainages assureront un revenu constant au projet tout en permettant de conserver de larges zones de réserves intégrales ou de libre développement de la forêt.

## Valoriser le produit bois

### Le parc à grumes

Depuis 2 années déjà le parc à grumes de Wallonie situé aux portes de Saint-Michel-Freyr a permis de valoriser les plus belles grumes de nos régions. Ce mode de vente inédit en Belgique a en effet permis de tirer le meilleur prix des grumes de haute qualité produite en Wallonie. Les grumes de Saint-Michel-Freyr se sont, pour les deux premières années concernées, hissées sur la première marche d'un podium réunissant une vente groupée luxo-germano-franco-belge.

Ce nouveau débouché pour nos plus beaux bois, qui existe depuis longtemps en Allemagne et France, nous permet aujourd'hui d'apprécier quelle est la rétribution effective du travail de générations d'agents du DNF, mais aussi de confirmer le bien-fondé de la réorientation de notre production sylvicole vers une production ciblée sur la qualité plutôt que sur la quantité. L'inventaire de notre ressource de bois de haute valeur économique, qui a déjà démarré en 2020, permettra de valoriser au mieux ces bois sur le parc à grumes de Wallonie pour les arbres de qualité exceptionnelle et, sans doute sur un parc à grumes spécifique pour les autres. Nassonia continuera dans ce sens en renforçant la mise en place d'une sylviculture qui favorisera la production de quelques bois de haute qualité plutôt que de nombreuses grumes de qualité moyenne.

La sylviculture dite « d'arbres objectifs » nous apparaît être une solution économique et écologique pertinente. Cette sylviculture demande néanmoins une expertise et une mise en place plus technique. C'est pourquoi le projet Nassonia s'appuiera sur l'actuelle expertise du DNF et tentera de lier des partenariats avec des acteurs compétents dans le domaine : **Universités** (GXABT, UCLouvain, ...) et experts dans le domaine (**Forêt Nature asbl, les Groupes d'Actions Locales - GAL, Ressources Naturelles et Développement - RND**) pour réussir à mettre en place cette sylviculture de qualité.

Un cadastre précis des arbres de haute valeur est en cours et sera poursuivi en amont pour garantir que le prélèvement effectué dans le cadre de ce parc à grume soit soutenable sur la durée et ne mette pas en péril l'équilibre biologique de la forêt (maintien de vieux arbres morts et de la régénération naturelle potentielle).

Un inventaire partiel déjà réalisé prouve en effet un important trou dans la structure des peuplements de chênes et d'érables. Il faudra veiller à le combler et, en attendant, à prélever de façon très parcimonieuse.

### Des circuits court avec les scieries locales

Pour les bois qui ne pourraient pas être valorisés par le parc à grumes, la volonté de Nassonia est d'accentuer les partenariats et la vente directe avec les scieries proches, dans une logique de circuits courts et de valeur ajoutée locale.



L'objectif est d'assurer la résilience économique à la forêt tout en favorisant un développement territorial.

Cette transformation locale des bois produits dans nos forêts réduit les externalités négatives associées aux exportations vers des pays souvent lointains (entre autres : empreinte carbone, dépendance d'un marché international, exportation d'éléments minéraux...).

Les « résidus » de la transformation (sciures, écorces, ...) restent alors eux aussi en Belgique et peuvent y être valorisés sous forme de produits dérivés : terreau, pellet, panneaux à bois, ...

Ces collaborations étroites permettent de garantir et soutenir la pérennité et le développement de nos scieries, qui soumises aux marchés mondiaux concurrentiels risquent à terme de disparaître entraînant avec elles le savoir-faire, les emplois et le maillon final de la première transformation de notre filière bois.

Plusieurs méthodes devront être accentuées ou mises en place en concertation avec les scieries dans un cadre légal neuf, par exemple :

- **La vente de Gré à Gré** qui, à la suite d'une volonté régionale, permet aux forêts publiques de vendre des volumes de bois, directement aux scieries locales sans passer par les voies d'adjudications publiques traditionnelles.

- **Les contrats d'approvisionnement**, accords passés entre les gestionnaires forestiers et les scieries, qui garantissent aux scieurs un volume défini à prix fixe pendant une durée déterminée (souvent inférieure à 5 ans).

Ce type de vente, offre aux scieries outre un approvisionnement garanti, une diminution de leur travail de prospection.

Le gestionnaire forestier quant à lui, connaît alors à l'avance, le prix de vente de ses bois, non soumis aux fluctuations du marché pour les prochaines années.

Actuellement ce mode de vente n'est pas autorisé pour les forêts publiques en Belgique. Nassonia souhaite étudier la possibilité d'une ouverture de ce mode de vente à l'avenir.

## Partenariats

Scieries locales,  
Département de la Nature et des forêts,  
Service public de Wallonie.













## 5.2. Rewilding

### Rendre sa place au sauvage

Une des principales ambitions du projet Nassonia est de favoriser la diversité, la richesse mais également l'originalité spécifique, qu'elle soit animale ou végétale, en Ardenne. L'atteinte de ces critères aide à renforcer l'écosystème et à garantir la survie de certaines espèces dans leur aire de répartition mais permet également d'accroître la **naturalité** de la forêt par le retour à un équilibre et à des processus fondamentaux plus naturels.

Pour ce faire Nassonia veut étudier, participer au déploiement et au retour d'espèces aujourd'hui peu ou pas encore présentes dans nos contrées.



### Objectif 1 : Développer les habitats naturels et les populations d'espèces « rares » ainsi que favoriser le retour d'espèces disparues

De nombreuses espèces clefs de nos forêts ont vu leurs populations fortement diminuer voire disparaître au cours des dernières décennies. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène qui culmine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le changement d'occupation du sol, la perte importante d'habitats, ou encore la chasse intensive voire la destruction de certains de ces animaux.

Toutes ces espèces ont cependant eu et ont toujours leur place dans l'écosystème participant à son équilibre, ainsi qu'à la résilience du biotope forestier.

Certaines de ces espèces possèdent des populations proches de la Belgique et ont même pour certaines, déjà en partie, regagné par leurs propres moyens notre pays. C'est le cas de la **cigogne noire** qui a marqué la fin du siècle dernier par son retour en Wallonie. D'autres espèces comme le **loup**, reviennent doucement, traversent notre pays et pour la première fois cette année depuis longtemps donnant naissance à des jeunes en Belgique. La **loutre**, animal indigène de nos régions, a fait également son grand retour avec l'observation d'un, voire plusieurs individus à quelques kilomètres du projet.





D'autres espèces tout aussi utiles pour l'écosystème sont plus discrètes et leur retour moins médiatisé (par exemple : **la cordulie arctique** : une libellule rare des milieux tourbeux, **le murin de Bechstein** : une chauve-souris menacée, **le nacré de la canneberge** : un papillon de retour après la restauration de tourbières). Néanmoins la restauration de leurs habitats d'origine permettrait leur retour et/ou le développement de leur population, en diminution pour la plupart.

La volonté de Nassonia est de permettre à ces habitats naturels et espèces, véritables maillons écologiques essentiels de récupérer leur place dans l'écosystème.

Cette préservation des habitats et des espèces menacées, pierre angulaire du projet Nassonia, correspond par ailleurs à l'axe 1 (objectifs stratégiques 1.1 : *Assurer la préservation des espaces naturels et semi-naturels de grand intérêt biologique* et 1.2 : *Assurer la préservation des habitats et espèces menacées*) mais également de l'axe 4 (objectif stratégique 4.5 : *Optimaliser le potentiel d'accueil de la biodiversité dans les forêts wallonnes*) du plan de la stratégie « biodiversité 360° ».



## Résultats attendus

Cette ambition se focalise tout d'abord sur les espèces (suivi et protection) et ensuite sur les habitats (évaluation et restauration).

### Suivi et protection des espèces

Pour pouvoir protéger et faciliter le développement voire le retour d'une espèce il est nécessaire, si l'espèce est déjà présente sur le territoire, de connaître ses habitudes de vie, ainsi que les déplacements des individus constituant la population.

Plusieurs méthodes d'inventaire peuvent être mises en place ainsi qu'un suivi individuel pour les plus grandes espèces animales. Ces suivis et inventaires permettent d'estimer l'état de santé de la population mais aussi de pouvoir observer, dans le futur, son évolution et de la comparer avec les actions mises en place et leurs effets. Cela permet également, le cas échéant, de mettre en place des mesures de protection de ces espèces lorsqu'on connaît leurs positions et les menaces qui pèsent sur elles (prédation des nids, exploitation proche, etc.).



Pour certaines de ces espèces, comme la cigogne noire, des mesures de suivi et de protection sont déjà mises en place, depuis plusieurs années, via la connaissance et la protection des nids mais aussi la pose d'émetteurs GPS qui permettent d'étudier les besoins de l'espèce en termes de lieux de pêche favorables. **(DNF et Solon)**

D'autres inventaires sont déjà en cours depuis plusieurs années et/ou en train d'être revus comme c'est le cas pour les chauves-souris par le **DNF et Plecotus**. Le projet Nassonia souhaite, dans les années à venir, continuer ces efforts de suivi et de protection de ces espèces et des habitats qui les abritent.

Tout en élargissant l'expertise des acteurs participant à cet effort sur d'autres espèces qui ont ou qui devraient prochainement faire leur retour dans nos forêts. Nassonia souhaite notamment, rejoindre le **réseau loup** et s'inscrire dans le **plan loup** mis en place en Wallonie. Avec pour objectif de participer à la mise en place d'actions coordonnées dans et en dehors du territoire du projet pour sa protection.



## Evaluation et restauration des habitats et de la capacité d'accueil de la forêt

Ces animaux, dont on souhaite le retour et le développement, nécessitent un habitat adéquat qui répond à leurs besoins. En conséquence, il est bien évident, que l'amélioration de la qualité de l'habitat doit permettre d'espérer la consolidation ou le retour prochain de ces populations.

### Évaluer les habitats

Dans un premier temps, Nassonia a pour ambition de continuer et d'accentuer les efforts d'évaluation de la qualité des habitats présents sur son territoire.

Cette évaluation qui est globalement effectuée à l'échelle nationale par le Service Public de Wallonie, sera appuyé à Saint-Michel-Freyr par l'équipe de Nassonia et complétée par des études en cours.

D'autres inventaires ont déjà été mis en place pour évaluer la capacité d'accueil potentiel pour la biodiversité dans la forêt : le nombre de micro-habitats présents, le volume de bois mort, la présence de cavités, de mares, etc.

Ces évaluations, bien qu'étalées sur plusieurs années, permettront de fournir le T0, l'état initial, de la qualité des habitats présents sur le projet et serviront d'indicateurs de la réussite des actions de restauration et de l'adéquation des mesures de gestion pour les années futures.

### Restaurer les habitats

Certains habitats présentent actuellement une capacité d'accueil menacée ou très inférieure à leur potentiel, et nécessitent d'urgence des mesures de restauration ou de protection. Pour ce faire, et grâce à l'évaluation de



la qualité de ces habitats, des actions de restauration seront effectuées sur les habitats qui le nécessitent le plus.

L'un des exemples les plus marquants est celui de parcelles résineuses peu productives et **hors station**, qui ont un rendement économique parfois assez faible, et qui sont des types de peuplements possédant la plus faible capacité d'accueil pour la biodiversité. Ces parcelles vont graduellement être restaurées pour retourner vers leurs habitats d'origine à haute valeur écologique que sont les boulaies-chênaies, landes, tourbières, et autres.

Les fonds de vallées présents dans la forêt de Saint-Michel-Freyr, comme la vallée du ruisseau de Palogne, de la Masblette, et de la Diglette, sont eux d'une incroyable

richesse en espèces et forment des habitats précieux. Ces **habitats Natura 2000 prioritaires** sont pour la plupart déjà en réserves forestières dirigées. Ce statut permet de mettre en place des actions qui auront pour priorité de maintenir et d'encore améliorer la qualité importante de ces habitats à haute valeur écologique.

Ces zones et étapes de la restauration seront étudiées et mises en œuvre via les plans opérationnels que sont le futur plan d'aménagement forestier et le plan de développement Nature.

## Partenariats

Commission Natura2000, Natagriwal, Solon, Plecotus, réseau loup.



## Objectif 2 : Étudier et favoriser la connectivité

Un moyen de garantir le retour de certaines espèces est également de favoriser une bonne connectivité entre régions et sites.

Saint-Michel-Freyr, avec l'entièreté de sa surface se trouvant dans le site Natura 2000 Haute-Wamme Masblette (BE34029), a déjà la chance de faire partie intégrante du vaste réseau Natura 2000. Un des buts premiers du réseau Natura 2000 est de procurer un maillage et des voies de déplacement importantes entre les différents sites.

L'objectif de Nassonia est de réfléchir et de renforcer la possibilité de déplacement et de dispersion des espèces entre sites.

Les connexions seront, dans un premier temps, particulièrement étudiées avec les sites Natura 2000 alentours que sont le Bassin de la Lomme entre Poix Saint-Hubert et Grupont (BE34027) et le site de la Forêt de Feyr (BE34030).

Cette augmentation de la connectivité aura comme impacts positifs :

- De réduire la probabilité d'extinction, les populations importantes ont en effet moins de chances de disparaître que les petites populations isolées.
- De favoriser des flux de gènes importants entre populations, ce qui dans le cas de petites populations isolées permet d'éviter le risque de dérive génétique et permet de renforcer la santé des populations.
- De permettre la rencontre d'individus de sexe opposé.
- D'éviter les accidents routiers tant pour les usagers que pour les animaux (dont certains sont protégés : les blaireaux, les chats sauvages, les loups).



## Réduire l'impact des éléments fragmentant

Un des éléments fragmentant le plus proche du projet se trouve être la Nationale 89 qui longe le côté Est de la forêt de Saint-Michel-Freyr. Cette Nationale à 4 bandes sépare les sites Natura 2000 Haute Wamme Masblette et le site de la Forêt de Freyr.

Comme pour de nombreuses nationales en bordures de forêt en province du Luxembourg, des clôtures de 2m40 ont été installées pour empêcher le passage de la grande faune sur cet axe routier. La N89 constitue donc un obstacle assez infranchissable pour la faune, malgré trois passages souterrains. Cela réduit ainsi considérablement les domaines vitaux des grands animaux et la connectivité entre ces sites écologiques de haute importance.

Nassonia étudiera, en concertation avec le **DEMNA** et le **Service Public de Wallonie « Mobilité et Infrastructures »**, le rôle réel des trois passages souterrains et les modalités à même de réduire l'impact de fragmentation et l'impact paysager créés par cette nationale.



## Mettre en place des dispositifs favorisant le passage

A l'époque de la création de la N89 et de l'installation des clôtures de protection qui la longent, les études d'impact pour la faune, par leur caractère non obligatoire, étaient beaucoup moins nombreuses et moins soignées. Aujourd'hui, dans de nombreux pays dont le nôtre, des dispositifs favorisant des lieux de passage sécurisé pour la faune sont conçus et mis en place sur les nouvelles infrastructures mais aussi en amélioration d'anciennes structures. Ces dispositifs, dont de nombreux « modèles » existent (ralentisseur intelligent, écoduc, réducteur de voies ...), permettent, tout en assurant la sécurité des animaux et des automobilistes, d'augmenter la connectivité entre habitats.

Nassonia souhaite dans les prochaines années étudier avec des partenaires tels que **WWF**, le **Département Nature de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA)**, les **Chasses de la Couronne**, la possibilité de mettre en place des dispositifs similaires mais aussi d'en imaginer de nouveaux adaptés aux spécificités du projet et de ses éléments fragmentants.

Ces enjeux de connectivité et de réduction des éléments fragmentant du projet Nassonia répondent aux préoccupations exprimées dans l'axe 2 « *Préservation et restauration des connections écologiques* » du Plan de stratégie « Biodiversité 360° » du Gouvernement wallon.



## Objectif 3 : Étudier et envisager la réintroduction d'espèces disparues

D'autres espèces aujourd'hui disparues de nos écosystèmes ne sont pas capables de recoloniser seules leurs anciens territoires en Belgique et en Ardenne. Cette incapacité à repeupler notre forêt peut s'expliquer par leurs modes de dispersion qui ne leur permettent pas, ou trop lentement, de reformer une population dans nos régions, l'absence de corridors écologiques efficaces ou encore l'absence de populations résiduelles proches de notre pays.

Il est bien prouvé que des espèces de grands herbivores et de super prédateurs, participent grandement à la diversité et aux processus naturels fondamentaux d'évolution de l'écosystème forestier.

Le bison participe à l'ouverture du milieu forestier et permet ainsi la **succession écologique** forestière.

La prédation par le lynx (comme par le loup qui revient de lui-même) aide à la régulation naturelle de certaines espèces qui tendent parfois à la surpopulation et freinent ou rendent impossibles des processus de successions écologiques naturels.

Ces successions écologiques permettent à de nombreuses espèces végétales pionnières et à leur faune associée, de s'installer, garantissant ainsi une diversité, une richesse et une abondance en espèces élevées.



C'est également très exactement le rôle qu'a pu reprendre le castor, de façonner les fonds de vallée et d'accroître ainsi leur richesse écologique.

Ces processus naturels liés à la présence de grands herbivores et de super prédateurs ont disparu depuis de nombreuses décennies en Belgique. Il y a là une opportunité de réfléchir à leur retour.

Le projet Nassonia, bien que conscient des difficultés de réintroductions d'espèces ayant besoin de territoires vitaux aussi important, veut jouer son rôle de forêt laboratoire et souhaite étudier avec des partenaires experts dans le domaine, tels que le **DEMNA**, le réseau européen « **Rewilding Europe** » ou le **WWF**, la possibilité de réintroductions futures de certaines de ces espèces dans nos forêts belges.









## 5.3. Vivre forêt

### Avoir une expérience globale : sentir, dormir, rêver, ...

Dans cette forêt où l'aspect « sauvage » est préservé et amélioré, le projet Nassonia souhaite offrir une expérience globale aux visiteurs. Nassonia propose, à l'image du concept des « Massifs forestiers », de considérer la forêt au-delà d'un simple décor pour des activités ou animations. Et d'offrir aux visiteurs un produit englobant à la manière dont les sports d'hiver ou les vacances à la mer sont eux aussi des produits englobants. Grâce à une offre globale, on pourra « vivre forêt » en marchant, en mangeant, en dormant, en écoutant, en sentant, en découvrant notre lien à elle et en s'émerveillant. Même loin d'elle, depuis les villes, depuis nos foyers, nous pourrons « vivre forêt ».

Et ça, clairement, dans ce domaine encore plus qu'ailleurs, c'est en intégrant Nassonia dans un cercle concentrique bien plus vaste que la forêt de Saint-Michel-Freyr que nous y parviendrons. Au sein de la Grande Forêt de Saint-Hubert et de ses 85.000 ha.

Tout d'abord parce qu'une si « petite » surface ne peut digérer seule un trop grand nombre de visiteurs. Ce serait tuer ce qu'on entend protéger. Le but n'est en aucun cas d'en faire un parc d'attractions à forte affluence, mais bien au contraire, de préserver le calme et la quiétude garants de l'aspect sauvage de cette forêt. Ici, nous sommes dans le joyau, la zone sanctuaire de la Grande Forêt de Saint-Hubert, où l'on pénètre avec précaution, sur la pointe des pieds.

Ensuite, parce que c'est bien la stratégie de la Grande Forêt de Saint-Hubert depuis plus de 10 ans : proposer un produit englobant c'est-à-dire une offre rassemblant l'ensemble des composantes d'animation, d'équipement, d'hébergement et de services dans les massifs forestiers, de façon telle que le séjour du visiteur soit coloré dans son entièreté par ce concept « forêt ». Celle-ci s'inscrit pleinement dans la stratégie wallonne de la destination touristique des « Forêts d'Ardenne ».

Enfin, c'est très clairement avec l'aide des acteurs locaux spécialisés que l'équipe de Nassonia y parviendra. Les acteurs de premières lignes ont été identifiés, un affinage de cette collaboration ainsi que la mise en réseau de nouveaux partenaires pourront être établis durant la phase de rédaction des plans opérationnels.



## Objectif 1 : En 2040, je vis forêt parce que Nassonia fait partie d'un tout plus vaste, la Grande Forêt de Saint-Hubert, offrant un panel de possibilités autour de la forêt

**Premièrement**, cela signifiera que Nassonia définira un zonage d'accueil du public qui découlera de la logique des « massifs forestiers ». Le zonage comprendrait au moins 3 grands types d'affectation :

- **Des zones d'accueil, les portes d'entrées de la forêt.** En périphérie, des infrastructures d'accueil accessibles à tous seront développées, en privilégiant les infrastructures existantes. Des parcours interactifs seront conçus depuis ces zones d'accueil. C'est également dans cette zone périphérique que les parkings d'accueil seront inclus.
- La forêt en elle-même. La circulation y est libre et accessible à tous, sur les chemins et sentiers, tels que décrits dans le code forestier. Plusieurs expériences seront proposées :
  - Des parcours sensoriels à créer, proches des portes d'accès
  - Des sentiers à recréer, où le sentiment de naturalité et la sensation de circuler plus librement prédominera

- Au sein de la forêt, on inclura des zones à usage doux, mais qui demandent déjà un effort physique pour y accéder au départ des portes d'accès : bivouacs, bancs, aires de pique-niques.
- Au cœur de la forêt : des zones de quiétude ou zones sanctuaires : la nature reprend ses droits, la présence humaine est exclue.

**Deuxièmement**, pour renforcer l'appartenance de Nassonia à la Grande Forêt de Saint-Hubert, des projets communs et complémentaires seront développés : circuits et guidances à thème (paysages, grande faune, ...), événements, communication, ... On encouragera par exemple le développement de nouvelles aires de vision des paysages et des animaux qui y évoluent, sur l'ensemble de la Grande Forêt de Saint-Hubert pour diluer la fréquentation des aires de vision de Saint-Michel-Freyr.

De cette manière, ce qu'on pourra vivre à Nassonia constituera une invitation à le poursuivre ailleurs sur le massif, en rebondissant au Domaine de Mirwart, au Parc à Gibier de Saint-Hubert, à Redu, à Nassogne, à Tenneville, ... Par cette interconnexion entre tous ces sites à voir et à parcourir, l'ambition est de favoriser le tourisme de plusieurs nuitées sur la Grande Forêt de Saint-Hubert, plutôt que le tourisme d'un jour express sur Saint-Michel-Freyr.

Nous mettrons notamment à profit les prochaines programmations de financement européen pour monter des projets communs.







## Résultats attendus

- Un zonage de la forêt
- Des circuits de promenades et des produits touristiques complémentaires avec la GFSH : circuits « aires de vision », « bivouacs », « paysages », « légendes », ...
- Des animations, des événements en commun avec la Grande Forêt de Saint-Hubert

### Partenariats

La Grande Forêt de Saint-Hubert (GFSH) sera le partenaire clé. À travers elle, bien entendu, c'est une collaboration étroite avec le Commissariat Générale au Tourisme (CGT), l'asbl Ressources Naturelles Développement (RND) ainsi que les opérateurs touristiques, les Maisons du Tourisme, les Groupes d'Actions Locales (GAL), etc.

Pour la dimension d'apprentissage dans la conception des circuits, du zonage, des animations ou événements seront inclus des partenaires d'éducation à l'environnement et des associations naturalistes et guides nature : le CRIE, WWF, ... et ceux qui désireront rejoindre Nassonia.

Pour les financements, des partenariats devront être mis en place : Région wallonne, Europe, opérateurs privés.

## Objectif 2 : En 2040, je vis forêt grâce à un centre d'interprétation, qui est une des portes d'entrée de la GFSH, en périphérie de la forêt

Sur le territoire de la Grande forêt de Saint-Hubert, 12 portes d'accès ont été définies par les partenaires. Ce sont des lieux d'accueil en bordure du milieu forestier ou des points stratégiques proposant des activités touristiques « nature ». Ces portes d'accès ont été classées par degré d'opérationnalité (court, moyen ou long terme).

Le Domaine du Fourneau Saint-Michel est une des portes d'entrée de la GFSH. Situé à l'entrée de Saint-Michel-Freyr, il présente un potentiel d'accueil important, l'endroit idéal pour développer un centre d'interprétation lié à la forêt et reliant son passé (Musée de la vie rurale du Fourneau Saint-Michel) et son avenir (Nassonia).

### Résultat attendu

La forêt est un lieu de contes et légendes. Celles-ci débutent à l'orée du bois, tout comme ce centre d'interprétation. On nous y racontera ces histoires, ce passé et présent communs entre l'Humain et la forêt, les secrets des écosystèmes forestiers, et enfin son avenir et ses défis. Sa vocation sera de recréer du lien avec la nature par l'émerveillement et de faire naître une conscience aigüe de ces milieux et de leur importance.



Le Domaine du Fourneau Saint-Michel serait le lieu idéal pour ce centre d'interprétation. Il est la convergence parfaite entre le tourisme nature et le tourisme culturel. Une bulle hors du temps.

De plus, le Domaine du Fourneau Saint-Michel pourrait accueillir des logements insolites et offrir ainsi un produit global (voir également ambition 4).

## Partenariats

Ici, le partenaire clé est bien entendu le Domaine du Fourneau Saint-Michel et la Province du Luxembourg. Pour les aspects didactiques et pédagogiques, nous travaillerons étroitement avec le CRIE ainsi que les associations naturalistes de la région (Contrat de rivière Lesse, Ardenne & Gaume, WWF, ...). En outre, on fera appel à un scénographe spécialisé dans des projets de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, proposant une présentation originale, ludique et interactive.

Pour les financements, des partenariats devront être mis en place : Région wallonne, Europe, opérateurs privés.

## Objectif 3 : En 2040, je vis forêt, parce qu'elle vient jusque chez moi

Nassonia déploiera et amplifiera ([www.nassonia.be](http://www.nassonia.be)) différents outils pour inviter la forêt chez chacun de nous. Des sons, des images, des vidéos permettront à ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'à la forêt de l'approcher et aux promeneurs de poursuivre leur découverte du monde discret qui peuple Saint-Michel-Freyr : du clapotis des ruisseaux, du pas des biches sur les feuilles sèches, de la patiente couvaison des cigognes noires, des jeux des renardeaux aux abords du terrier, des tambourinements des pics, de la vie secrète des blaireaux...

D'autre part, ces outils serviront également à suivre et étudier la faune, la flore et l'évolution de la forêt, y compris dans ses manifestations les plus discrètes. Et sans dérangement aucun pour tous ces hôtes.





## Résultats attendus

- Webcams
- Balise GPS sur certains animaux pour un suivi scientifique mais aussi didactique
- Image drone de la forêt
- Bande sonore de l'ambiance forestière
- Promenade numérique accessible depuis chez soi et sur place
- Recherche de nouveaux outils

Ces projets seront facilement mis en place, dès le début du projet et ces supports seront très vite accessibles depuis le site internet de Nassonia.

## Partenariats

La Fondation Pairi Daiza pourra clairement servir de relais puissant de ces médias. Le Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA), les asbl Solon, WWF, le CRIE pourront certainement contribuer au développement de ces médias par leur expertise, leurs moyens humains et techniques.







## Objectif 4 : En 2040, je vis forêt parce que je vis une expérience forte

Avec la mise en place d'un zonage d'accès (objectif 1), une optique de tourisme diffus et de préservation du cœur de la forêt, différentes expériences seront proposées aux visiteurs.

### Des immersions

Depuis **une nouvelle aire de bivouac**, inaccessible en voiture, on s'immergera totalement en forêt. L'utilisation et l'aménagement seront bien cadrés pour éviter tout débordement. Nassonia s'inspirera des expériences de bivouac dans la région. Cette aire sera incluse à un circuit de bivouac sur la Grande Forêt de Saint-Hubert.

En outre, en s'associant à un opérateur privé, des **logements insolites**, de taille modeste, pourront être développés, de manière respectueuse, au Domaine du Fourneau Saint-Michel.

Quelques **aires de pique-niques** seront aménagées sur des lieux où se rassemblent déjà les habitants de la région.

Le CRIE, situé à l'orée de la forêt, propose depuis plusieurs années des activités axées sur le sensoriel et l'immersion. Nous travaillerons en étroite collaboration avec eux pour proposer des **activités pédagogiques**.

Nassonia élaborera de nouvelles activités sensorielles pour vivre au plus près de la nature et se reconnecter à elle.

### Rentrer dans l'intimité de la forêt avec des guides spécifiques

Pour en faire une expérience privilégiée et pour préserver cette zone joyau de la Grande Forêt de Saint-Hubert, Nassonia proposera des promenades et activités accompagnées, à thèmes : le monde de la nuit, chauve-souris, cigogne, castor, cours d'eau, tourbières, brème du cerf, ...

A cette fin, on créera une réserve de guides nature sur des thématiques spécifiques.

### La forêt comme lieu de ressourcement

Nassonia accueillera des projets axés sur le bien-être, le ressourcement, comme les bains de forêts. On tirera enseignement de ce qui est fait ailleurs, notamment sur la commune de Tenneville.





## Un soin à l'esthétique

Pour accentuer le sentiment de naturalité, on diminuera les chemins en tarmac en faveur de chemin en matériaux plus discret et de nouveaux sentiers pédestres pourront être créé. On effacera ou rendra invisible les infrastructures de gestion de la forêt (clôtures, marquage des arbres, signalétique). La signalétique sera également pensée de manière à limiter le nombre de panneaux en forêt.

Enfin, des points de vue paysagers seront aménagés à des endroits variés : soit par de simples ouvertures du paysage accompagnées de bancs voire même par un belvédère.

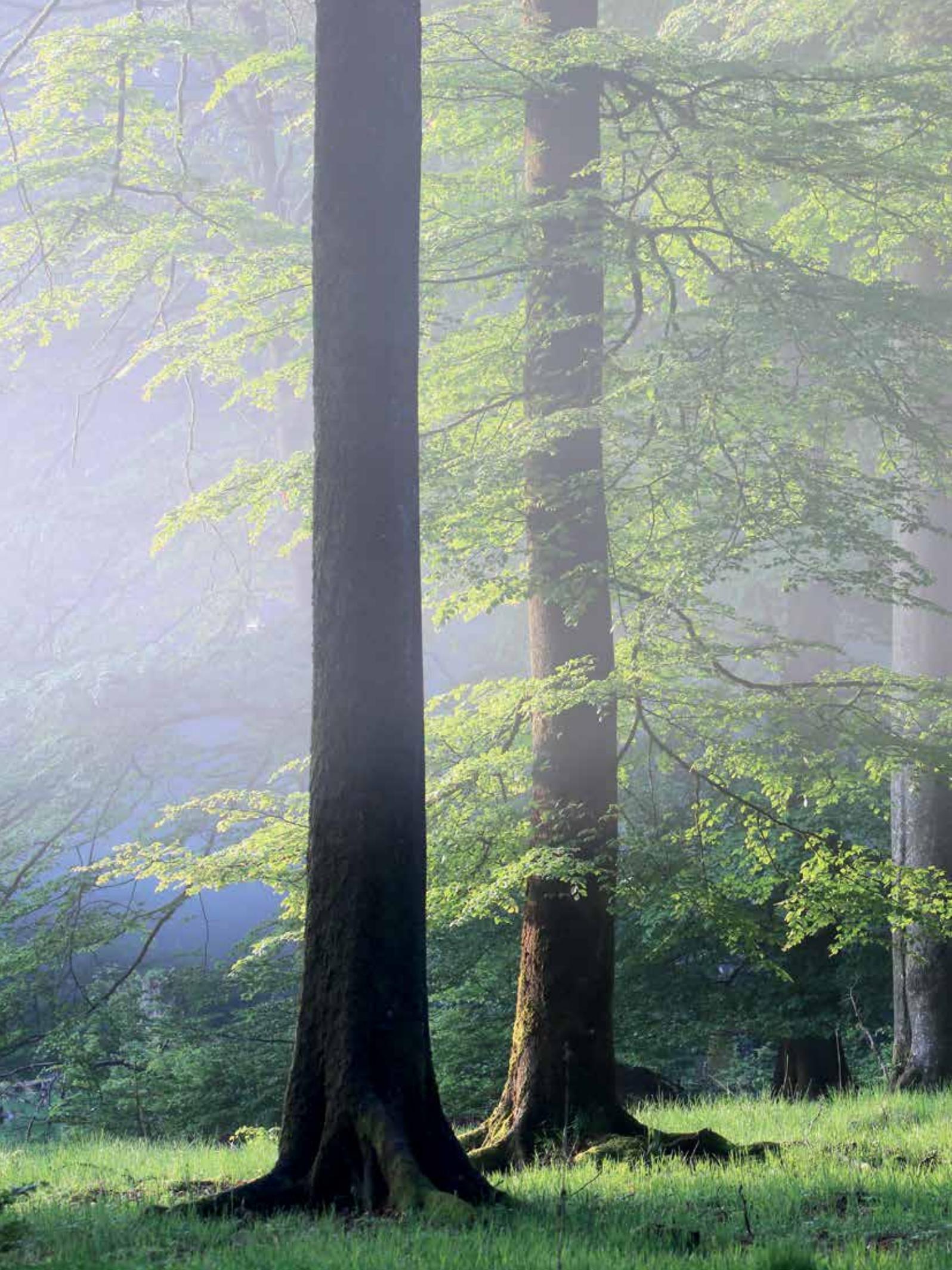


## Résultats attendus

- Un bivouac et des aires de pique-niques en forêts
- Des logements insolites en périphérie
- Des activités pédagogiques
- Des promenades à thèmes
- Un soin esthétique : infrastructures intégrées, signalétique réduite, points de vue remarquables, etc.
- Des activités de ressourcement
- Des séjours packagés, à thèmes, associant les activités pédagogiques, activités de ressourcement, promenades à thèmes, ... développées dans cet objectif 4 avec une offre de service touristique complémentaire (hébergements, restauration, ...)

## Partenariats

La Grande Forêt de Saint-Hubert (GFSH), Ressources Naturelles et Développement (RND) et le CRIE seront les acteurs clés. Des partenariats pourront également se construire avec les associations naturalistes actives localement : le Contrat rivière pour la Lesse, Ardenne & Gaume, WWF, ...





## Objectif 5 : En 2040, je vis forêt parce que j'y ai accès

La forêt publique doit être accessible à tous. Nassonia prendra soin d'inclure les personnes à mobilité réduite (PMR) dans le développement de l'accueil des visiteurs. Ceux-ci devront pouvoir bénéficier d'un accès adéquat non seulement dans les zones d'accueil mais également dans les zones d'immersion, afin de bénéficier eux aussi d'expériences fortes.

En automne, Nassonia et le Conseil de gestion des Chasses de la Couronne se concerteront pour s'assurer que les activités liées à l'accueil du public et à la chasse s'agenceront de manière harmonieuse : respecter la quiétude de la grande faune d'une part et les activités d'écoute du brâme d'autre part.

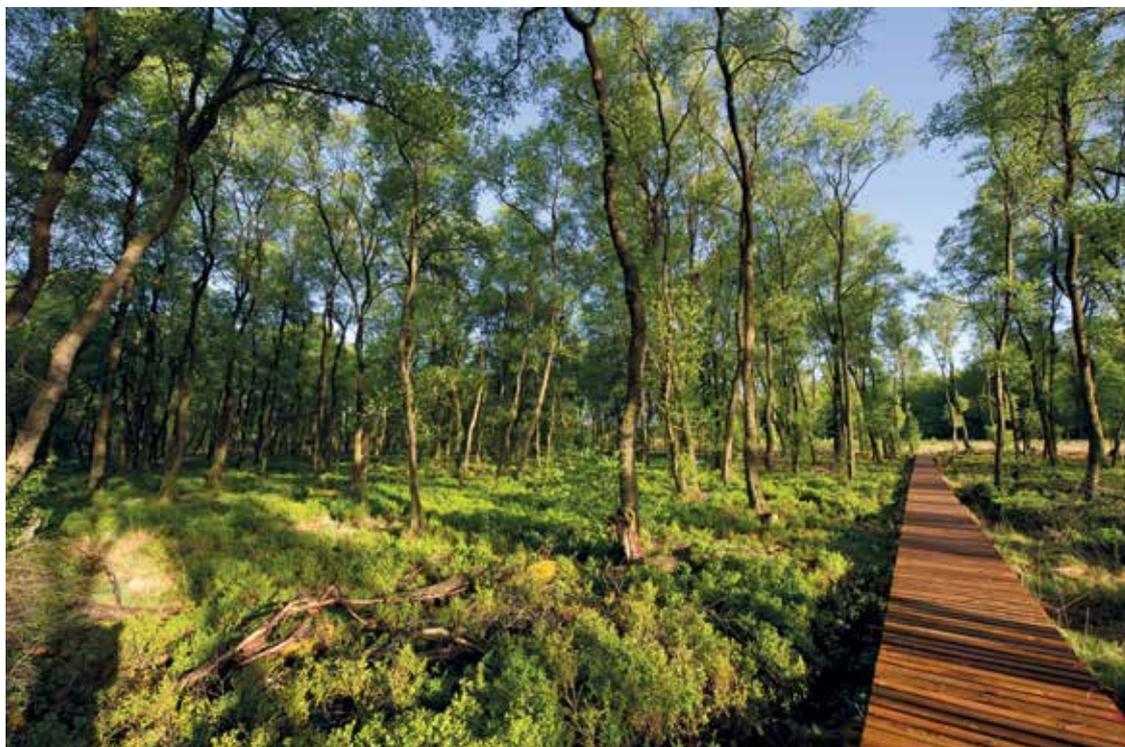
Le mode de chasse, qui est déjà un modèle pilote, poussera la performance en termes de réalisation du plan de tir, au travers de méthodes éthiques qui laissent le plus de place à l'accueil du public pendant toute la période du brâme (jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre).

## Résultats attendus

- Une partie des sites de Saint-Michel-Freyr seront accessibles aux PMR (caillebotis, certaines aires de vision, parcours didactiques, centre d'interprétation, ...)
- Guider et canaliser l'accueil du public jusqu'à la fin du brâme, le 1<sup>er</sup> octobre
- Encourager l'augmentation d'observatoires du brâme ailleurs sur la Grande Forêt de Saint-Hubert (GFSH)
- Augmenter le nombre de poussées silencieuses et diminuer le nombre d'approche à l'affût
- Proposer des séjours expérientiels englobants à destination d'un public « plus fragilisé » comme les PMR

## Partenariats

Organisme spécialisé dans la problématique des PMR, Chasses de la Couronne, La GFSH et RND





## 5.4. Ambition de gouvernance

### Réinviter chacun à participer à la gestion forestière

Nassonia se dotera d'une gouvernance dont l'objectif prioritaire, sans cesse remis en avant, est la forêt en elle-même, pour elle-même. De cette manière, on considère la forêt non plus uniquement comme une ressource naturelle, mais comme une entité ayant sa propre existence. Et non prioritairement les intérêts sectoriels moyennés.

Il s'agit également, et pour la première fois en Wallonie, de le faire au mieux, au travers et grâce à la **diversité des acteurs** appelés à co-construire cette forêt durable.

L'objectif est de gérer un patrimoine commun, en préservant au maximum sa diversité, source de sa résilience.

**La dynamique** propre au projet se doit d'allier des phases importantes de définition et de rédaction des cadres de gestion que sont les plans opérationnels, tout en faisant vivre le projet par des réalisations concrètes de terrain.

La gouvernance doit pouvoir mesurer son efficacité par la mise en place d'**indicateurs** dans toutes les sphères de son action : écologie, économie, social.

## Objectif 1 : Mettre en mouvement une large diversité d'acteurs

Nassonia est piloté au quotidien, par une équipe composée tout à la fois des agents du DNF et des personnes mandatées par la Fondation Pairi Daiza, dans le cadre de ce projet.

**Cette alliance public-privé** dans la gestion d'une forêt domaniale est unique. La richesse de ces deux cultures, différentes et complémentaires, au service d'une même ambition a déjà pu être largement expérimentée, avec fruits, durant les deux premières années préalables au dépôt de ce Master Plan. Elle sera entretenue et encore amplifiée.

Un fait se doit d'être relevé ici. Le DNF, en tant qu'administration gestionnaire des forêts publiques, a vu pour la première fois depuis sa création au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une entité externe faire irruption dans son domaine d'expertise : la gestion au jour le jour d'une forêt domaniale. A tous les étages de cette administration l'accueil de ce projet Nassonia novateur et de son équipe externe a été franc et ouvert, positif et enthousiaste.

Sur le terrain, c'est bien cette équipe mixte qui fera vivre le projet, qui concrétisera les grandes lignes de ce Master Plan. Une attention constante sera apportée à entretenir cette ambiance d'ambition positive entre les deux composantes de cette équipe.

Dans le chapitre consacré à « Une forêt qui rayonne », l'importance des **cercles concentriques** qui gravitent tout autour de Saint-Michel Freyr a été soulignée. Au-delà de la conception et rédaction de ce Master Plan, ces acteurs « institutionnels » du territoire (propriétaires, gestionnaires, associatifs naturalistes, cynégétiques, touristiques, culturels, ...) continueront à être mobilisés dans les deux grandes phases décrites ci-dessous :

- Celle de conceptualisation des différents plans opérationnels (2020-2024)
- Et celle de mise en œuvre de projets, d'actions de terrain qui donnent chair à Nassonia.

La vocation de **laboratoire** donnée à Saint-Michel-Freyr au travers du projet Nassonia entend donner une place importante aux recherches menées par les milieux académiques, les centres de recherches, les étudiants, voire les entreprises. Ces différents acteurs seront associés à la gouvernance du projet en la nourrissant d'un état des lieux fiable, d'indicateurs de suivis réactifs et de propositions de projets à mettre en place sur le terrain dans tous les domaines liés au milieu forestier : espèces





et milieux naturels, eau, sol, climat, économie, culture, ... qui puissent être autant d'appui à la décision.

Une attention toute particulière sera apportée à la mise en réseau de toutes ces recherches, au profit premier de la forêt, ainsi qu'à leur mise à disposition, compréhensible, pour un public aussi large que possible. Un des enjeux de ces recherches, outre l'appui à la gestion, sera également de sensibiliser un public très large aux enjeux d'une forêt durable.

**Utilisateurs de la forêt :** Saint-Michel-Freyr, en tant que forêt publique et patrimoine commun est un lieu d'usages, d'attentes, d'habitudes, d'espoirs, d'inspirations, de projections de toute une série d'utilisateurs locaux ou de visiteurs occasionnels. La gouvernance du projet Nassonia a pour ambition de répondre aux attentes, projets, actions, réflexions de ces acteurs individuels au travers des différents groupes thématiques qui seront mis en place (voir objectif 3).

Le rôle de l'équipe Nassonia sera largement de mettre tous ces acteurs en réseau, de maintenir la dynamique autour de cette ambition commune de territoire, de rappeler l'intérêt central de la forêt sur tout autre priorité.

## Objectif 2 : Mener de façon équilibrée et dynamique les phases de conceptualisation et d'actions de terrain

La phase initiale de deux ans du projet Nassonia qui se termine avec l'édition de ce Master Plan sera suivie d'une phase de rédaction des plans opérationnels qui durera 5 années (2020-2024).

La technicité propre à ces plans opérationnels (plan d'aménagement forestier, plan nature, plan d'accueil du public, plan économique) va maintenir, pour l'équipe du projet Nassonia, une large part de conceptualisation, assez proche de celle qui a prévalu dans la phase initiale. Soit un travail de production intellectuelle, évidemment centrale parce qu'elle donne un cadre clair à la gestion future, mais peu visible et parfois peu mobilisatrice d'entrain durable sur le projet lui-même.

Ces différents plans opérationnels seront nourris par la diversité des acteurs mis en mouvement sur et autour de Saint-Michel-Freyr. Leur rédaction sera confrontée à la réalité, aux enjeux, aux contraintes propres à chacun de ces acteurs mais toujours avec le prisme de l'intérêt propre à la forêt comme objectif prioritaire à atteindre.



Ces plans opérationnels constitueront la charpente, le squelette ferme de la gestion à long terme de Saint-Michel-Freyr.

Mais en parallèle et avec le même degré d'intensité, il sera veillé, au cours de ces cinq années, à déjà donner corps et chair au projet sur le terrain, à mobiliser les initiatives, à lancer des chantiers, à galvaniser les énergies.

Une dynamique participative d'acteurs du territoire dans la définition d'un projet ne peut s'inscrire dans la durée que si elle est soutenue, en parallèle par des actions de terrain et par des moments de convivialité qui donnent chair au concept en création.

L'équipe de projet aura ce double rôle d'agglomérer peu à peu les plans opérationnels tout en dynamisant les projets et actions de terrain tangibles.

Mise en œuvre : équipe de projet

### Objectif 3 : Dynamiser des groupes thématiques de réflexion et d'actions

Nassonia entend offrir à Saint-Michel Freyr une gestion transversale maximale qui soit bien au service de cette forêt.

C'est donc bien au travers de cette grille de lecture systémique que seront organisés et dynamisés des groupes d'actions thématiques, soit à l'initiative de l'équipe de projet, soit en réponses à des demandes ou attentes d'acteurs du territoire ou d'utilisateurs de la forêt de Saint-Michel-Freyr.

### Résultats attendus

Ces groupes de réflexion et d'actions seront, entre autres, déterminés sur base des thématiques centrales des plans opérationnels :

- Gestion des milieux naturels : plans de gestion Natura 2000, plan de gestion des Réserves Naturelles Domaniales



- Gestion forestière : plan d'aménagement forestier y compris aspects « chasse »
- Accueil du public : plan de gestion touristiques et des utilisateurs de la forêt
- Économie du projet : Business plan et fonctionnement de la Société à finalité sociale

En complément de ces grands axes déterminés par les plans opérationnels propres au projet, d'autres thématiques seront traitées en parallèle et en compléments très idéalement de façon transversale :

- Relations faune – flore
- Axes prioritaires de recherche scientifique
- Communication interne et externe du projet
- Mise en place et suivi d'indicateurs

L'équipe de projet aura comme rôle essentiel de favoriser la création et la dynamique propre à chacun de ces groupes mais également d'en garantir la convergence de vues au profit prioritaire de la forêt de saint-Michel.

Les acteurs de ces groupes thématiques seront invités à une double approche :

- Conceptuelle en nourrissant la teneur des différents plans opérationnels
- Active en mettant en œuvre des projets, des réalisations de terrain, des participations à des chantiers bénévoles, des suivis d'indicateurs, des opérations de sensibilisations ou de communication, des organisations d'évènements ayant Saint-Michel Freyr et la Grande Forêt de Saint-Hubert pour cadre

L'accès à ces groupes serait libre, à titre individuel, à tout un chacun sous réserve d'une lettre de motivation.

Ce faisant, le projet Nassonia entend s'inscrire pleinement dans l'axe 5 du plan de la stratégie « Biodiversité 360° » du Gouvernement wallon qui souhaite favoriser « *l'implication des citoyens à travers la communication, l'éducation, la sensibilisation du public et la formation* ».

## Partenariats

DNF, DEMNA, Universités, Centres de recherches, Grande Forêt de Saint-Hubert, RND, Commissariat général au Tourisme, associations, CRIE, Chasse de la Couronne, UGCSH, économistes, bureaux de communication, utilisateurs de la forêt, communes riveraines







## Objectif 4 : Mettre en place des suivis d'indicateurs

Un des outils importants de la gouvernance de Nassonia sera de pouvoir suivre et mesurer l'impact des choix de gestion intégrée qui auront été arrêtés, de pouvoir les consolider ou les réorienter.

En mettant à profit la grande diversité et expertise des acteurs réunis autour de Nassonia, ces outils de suivis seront élaborés, corrigés, validés et mis en œuvre.

Chacune des dimensions du projet Nassonia devra idéalement pouvoir être dotée de ce genre d'indicateurs.

Certains sont familiers à l'évaluation des écosystèmes et ont été ou sont encore largement mis en œuvre sur le terrain :

- Indicateurs mesurant l'état de conservation des espèces et des habitats naturels
- Indicateurs forestiers : Evolution de la régénération, du nombre d'arbre morts, de la diversité en essences, de la relation à la grande faune (**enclos-exclos, cages à myrtilles, placettes d'écorcement, ...**)

## Résultats attendus

Ils seront étendus à une approche transversale tendant à mesurer au mieux l'adéquation des mesures de gestion prises avec l'amélioration continue de l'écosystème forêt.

Et s'ouvriront donc à des sphères plus larges, intégrant écologie, économie et social, à l'échelle des différents cercles concentriques rayonnant autour de Saint-Michel-Freyr :

- Suivi du fonctionnement général de l'écosystème forêt et ce compris via les sciences participatives
- Suivi des activités économiques liées à la forêt et des revenus directs et indirects qu'elle génère, en ce compris en coûts évités
- Suivi de la rencontre des attentes sociétales et, en particulier, de celles des utilisateurs de cette forêt
- Suivi de la dynamique et des résultats de la participation des acteurs du territoire et des utilisateurs de la forêt au processus de gestion intégrée

Un système d'intégration de ces paramètres dans une base de données commune devra contribuer efficacement à la gouvernance éclairée de Nassonia.

L'importance de pouvoir bénéficier, pour chacun de ces domaines d'un état initial le plus précis possible (T0) déterminera toute une série de priorités en termes de ressources humaines internes et de partenariats dès après le dépôt de ce Master Plan.

## Partenariats

DNF, DEMNA, Universités, Centres de recherches, Grande Forêt de Saint-Hubert, RND, Commissariat général au Tourisme, associations, Chasse de la Couronne, UGCSH, économistes



## Objectif 5 : Mettre en place l'accompagnement au changement

Le regard neuf porté sur la forêt, qui est au cœur même de Nassonia, peut faire sortir les acteurs du projet, mais également ceux des cercles concentriques, de leur zone respective de confort.

Les enjeux liés à la biodiversité, à la résilience de la forêt au changement climatique, à la restauration de la connectivité des habitats et des espèces, au développement territorial basé sur un tourisme respectueux sont autant de pistes neuves et complexes à intégrer dans le regard porté à la forêt et aux rôles qu'ont à y jouer les différents acteurs.

Des craintes, des freins, des résistances naissent immanquablement face à pareil projet. Mais dans le même temps des opportunités, des synergies possibles, des lignes de basculement se font jour.

L'identification claire, au travers d'une démarche continue, des attentes, espoirs, enthousiasmes mais également craintes, peurs, inconforts des différents acteurs restera au centre de l'action de l'équipe de projet. La participation des acteurs du territoire et des citoyens à nourrir et à éclairer ce Master Plan de leur ressenti et de leurs expériences participe déjà de cette logique recherchée.

La gouvernance du projet intégrera cette nécessité d'accompagnement au changement pour garantir que les visions et ambitions déclinées dans ce Master Plan se matérialisent de façon harmonieuse sur le terrain.

Cet accompagnement au changement nécessite de consacrer du temps et des moyens à la dimension humaine du projet au travers d'une démarche structurée et globale qui vise à intégrer les préoccupations des différentes parties prenantes et leurs retours d'expériences.

### Résultats attendus

Il se traduira par la mise en place d'un plan d'accompagnement intégrant tout-à-la fois des actions de communication, de formation et de rencontres de bonnes pratiques.

### Partenariats

Spécialistes en accompagnement au changement  
Pilotes de projets en Belgique et à l'étranger





## 5.5. Un territoire votre des défis environnementaux à relever

### Donner à voir un territoire pilote

La domaniale de Saint-Michel-Freyr, et plus largement le massif forestier de Saint-Hubert, cadre potentiel d'un futur Parc national, se situent à moins d'une heure trente du cœur même de l'Europe, du siège de son Parlement, de sa Commission, du Conseil de l'Union et des sites de ses différentes Directions générales.

Il y a dans cette proximité un double enjeu de vitrine :

- Pour la Région wallonne : celui d'une excellence à offrir aux yeux des États membres dans les projets novateurs qui ont été et seront encore développés sur ce territoire pilote : Chasses de la Couronne, déploiement de différents LIFE à large échelle, Nassonia

- Pour l'Europe : un territoire rural, proche, au cœur même de l'Europe où pouvoir visiter, rencontrer, interroger, confronter la mise en œuvre, poussée à l'optimum, de ses Directives, recommandations, outils de financement dans des domaines aussi variés et complémentaires que ceux liés à la biodiversité, à la forêt, au climat, au développement territorial, au tourisme

Ce double enjeu nécessite de mettre la qualité au centre même des objectifs et de la gestion du projet.

Cette excellence des politiques wallonnes et européennes mises en œuvre au départ et pour la forêt doit servir de moteur au développement territorial.

## Objectif 1 : Développer la vitrine wallonne

Le projet Nassonia s'inscrit dans une lignée, ancienne déjà, de projets novateurs qui se sont incarnés sur ce territoire.

Tous ont eu pour commun dénominateur de mettre en mouvement des acteurs variés, aux intérêts apparaissant souvent divergents, aux positionnements parfois conflictuels à la base : propriétaires publics et privés, forestiers, chasseurs, naturalistes, opérateurs touristiques.

La gestion des Chasses de la Couronne qui, au départ d'une prérogative royale, permet d'envisager la chasse dans ses rôles prioritaires est sans doute un des exemples le plus évidents. La chasse, gérée par l'administration forestière (Service public wallon) est prioritairement conçue comme un outil de gestion de la grande faune au service de l'équilibre du milieu et de la biologie des espèces chassées. Les modes de chasse déployés

veillent au respect du bien-être animal et à un maximum de quiétude. Cette quête d'équilibre est appuyée par une recherche scientifique constante. Et cette gestion cynégétique se réalise dans une forêt largement ouverte au grand public, au travers, entre autres d'infrastructures de vision et d'une politique d'accueil ciblée en période de brâme.

Les résultats engrangés par des décennies de gestion différenciée de la grande faune, la façon dont ces méthodes ont percolé sur les territoires voisins regroupés en conseil cynégétique (UGCSH), la structuration des populations des cervidés sont autant de domaines de réussite peu connus dans nos frontières, moins encore à l'étranger. Il y a pourtant là une excellence, éprouvée sur la durée que la Région wallonne gagnerait à mettre en lumière.

Le massif forestier de Saint-Hubert participe de façon forte en termes de surfaces au réseau Natura 2000 wallon. Plusieurs projets LIFE européen s'y sont déployés sur des habitats naturels et des espèces rares : LIFE Tourbière,







LIFE Lomme, LIFE Elia. Tous ont également été mis en œuvre avec une palette d'acteurs divers : communes, propriétaires privés, administration publique régionale, chasseurs, associations naturalistes. Les restaurations menées dans le cadre de cet outil LIFE de financement européen sont, elles aussi, remarquables et illustrent la capacité de cette région à mobiliser dans un projet commun des acteurs d'horizons et d'intérêts différents au départ.

Nassonia, en associant une fondation privée et une administration publique, poursuit cette lignée de projets novateurs. Les défis et enjeux de la forêt de demain y seront menés de concert avec le meilleur de l'initiative privée et de la recherche de l'intérêt commun du public.

Au travers d'une gouvernance et d'outils financiers eux aussi novateurs à cette échelle de territoire.

La Région wallonne a là, aux portes de son phare agricole que constitue Libramont, une opportunité réelle de faire voir sa capacité à projeter sa ruralité forestière dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

La majeure partie des axes et des objectifs stratégiques du plan « Biodiversité 360° » du Gouvernement wallon seront activés dans le projet Nassonia. Il y a donc sur ce territoire une opportunité claire de vitrine de cette volonté politique.

## Résultats attendus

Le massif forestier de Saint Hubert doit devenir un lieu naturel d'organisation de colloques, manifestations, visites sur toutes les thématiques forestières, de biodiversité, de climat, de chasse moderne, de tourisme de qualité.

Son infrastructure d'accueil et d'hébergement doit s'adapter à cette vocation.

## Partenariats

Les administrations wallonnes, les universités, les communes du massif de Saint-Hubert, la Province de Luxembourg, le Conseil cynégétique, le Conseil de gestion des Chasses de la Couronne, les opérateurs touristiques et HORECA sont les acteurs majeurs à monopoliser sur cette ambition de vitrine du savoir-faire wallon en matière de développement rural.



## Objectif 2 : Développer la vitrine européenne

Les réalisations européennes en matière de biodiversité, de développement (et de solidarité) territorial, d'enjeux climatiques, de politiques forestières sont nombreux déjà et bien présents dans la vie quotidienne des propriétaires terriens, des gestionnaires et des filières agricoles et forestiers, des opérateurs touristiques et des citoyens dans les paysages où ils vivent ou qu'ils visitent.

Natura 2000 est un exemple parfait de la capacité de concevoir et de mettre en œuvre, au niveau de tout un continent, des ambitions fortes de préservation des habitats naturels et des espèces. Et cela malgré ou grâce à la diversité d'approches laissée aux États membres dans la mise en œuvre de ces Directives.

La toute récente présentation du Green Deal accroît encore la volonté d'investissement européen dans les thématiques clés de la biodiversité, la forêt et le climat. Chacune de ces matières constitue des axes prioritaires de la politique européenne des années à venir.



La résilience des forêts, la neutralité carbone, la régulation de l'eau, la bioéconomie circulaire, la restauration des forêts dégradées, la préservation des anciennes forêts, la prise en compte du rôle et le financement des services écosystémiques, la connectivité écologique, la mise en mouvement de tous les acteurs de la société (politique, administrations, monde économique, ONG, citoyen), la gouvernance, une stratégie de financement durable sont autant de mots clés des chapitres consacrés à la forêt et à la biodiversité dans la *Stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité pour 2030 : ramener la nature dans nos vies* (mai 2020).

Tous ces enjeux constituent le cœur même du projet Nassonia.

Il y a donc bien là une opportunité évidente pour la Commission d'avoir au travers de Nassonia et du massif de Saint-Hubert un banc d'essai, un test grandeur nature, une vitrine de la pertinence, du degré d'urgence et de la réussite des politiques qu'elle défend et déploie.

Aux portes même des sièges des Institutions européennes.

Dans le troisième pays le plus densément peuplé de l'Union européenne.

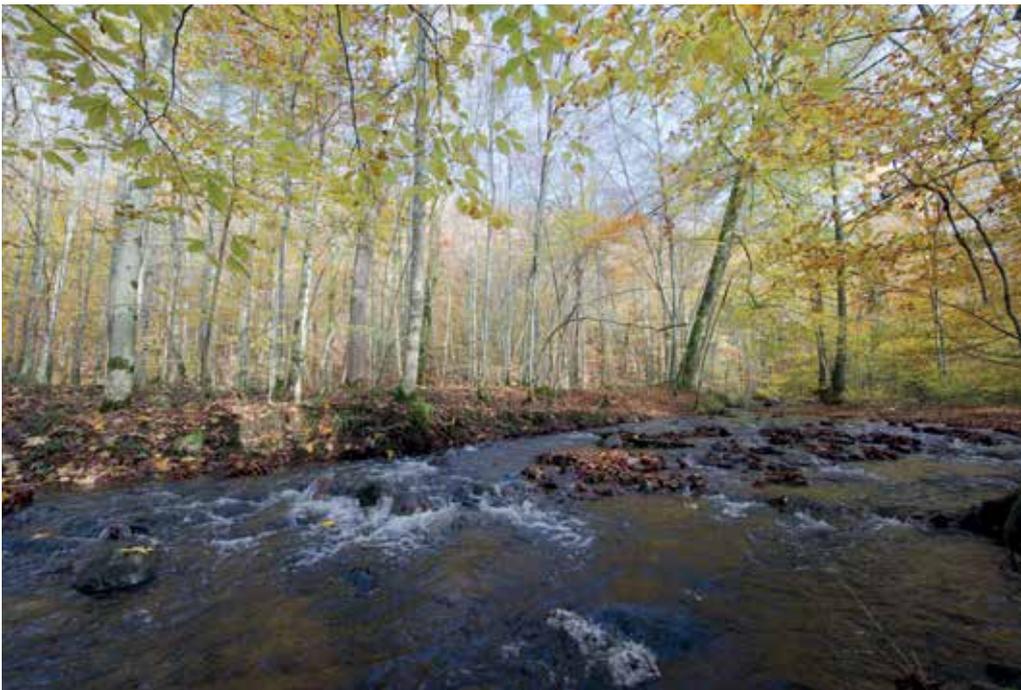
En retour, l'enjeu pour Nassonia et ses cercles concentriques sera bien de pousser à l'optimum ces politiques européennes ambitieuses et mobilisatrices et la mobilisation des moyens juridiques, financiers et communicationnels que l'Union européenne mettra à disposition.

## Résultats attendus

- Mise en œuvre et déploiements exemplaires des politiques européennes en matière de biodiversité, forêt, climat, développement territorial.
- Activation des programmes de développement et des outils financiers prévus en soutien de ces politiques européennes
- Mise à disposition du territoire pour l'organisation de rencontres internationales, de visites d'acteurs clés (politiques, administrations, gestionnaires, ONG, ...)

## Partenariats

Les administrations fédérales et régionales, les différentes DG européennes













### Objectif 3 : Miser sur la naturalité comme moteur de changement

Tant au niveau de la survie et du bon fonctionnement des écosystèmes et des espèces qui en dépendent et qui y interagissent, mais tout autant dans la manière dont nous voulons orienter notre manière de vivre cette nature retrouvée et d'en produire de la richesse par des voies nouvelles.

L'Ardenne fait partie des régions qui, en Belgique, ont su préserver des joyaux de nature, garder leur caractère sauvage. Ce sentiment de Naturalité fait de l'Ardenne un lieu privilégié de vie mais aussi de randonnées et de vacances.

Un rayon de 150 km tracé au départ du centre de Saint-Michel-Freyr dessine un cercle de plus de 70.000 km<sup>2</sup> qui englobe des régions entières ou de grandes parties telles la Région wallonne, bruxelloise, flamande mais aussi une partie des Hauts de France, de Champagne-Ardennes, du Grand Est, le Grand-Duché de Luxembourg, une partie

de la Sarre, de la Rhénanie Palatinat et de la Rhénanie du Nord ainsi que le sud des Pays Bas. Avec des villes de taille aussi importante que Bruxelles, Anvers, Liège, Charleroi, Reims, Metz, Luxembourg, Cologne ou Eindhoven.

Soit plusieurs dizaines de millions d'habitants autour d'un écrin de nature.

Le développement d'un tourisme de proximité, de qualité, frugal en énergie liée à la mobilité, proche des terroirs est au cœur des réflexions des politiques, des administrations et des acteurs de la filière. Renforcer le caractère sauvage de cette région, par la restauration des habitats et le développement des espèces phares qui y vivent constitue une opportunité d'allier un développement économique axé sur la nature et la conservation de cette richesse naturelle. Et d'en faire le vrai moteur de développement territorial de cette région d'Ardenne centrale ,tout en participant localement à l'axe 4 (objectif stratégique 4.7 : Valoriser les sites naturels et le réseau écologique au bénéfice du bien-être et de la santé des wallons et du développement de l'écotourisme) du plan de stratégie « Biodiversité 360° ».



C'est la dimension économique du rewilding décliné dans l'ambition « Rewilding un moteur de changement ». C'est celle qui sous-tend également l'ambition « Vivre Forêt ».

Au niveau territorial, elle ne peut s'envisager qu'à l'échelle de la Grande Forêt de Saint-Hubert dans laquelle Saint-Michel-Freyr garderait une identité forte de zone cœur.

## Partenariats

Commissariat général au Tourisme, Wallonie  
Belgique Tourisme

Acteurs locaux : Maisons du Tourisme, Grande Forêt de Saint-Hubert, secteurs HORECA et événements, Province et domaines provinciaux, expériences de rewilding en Europe (Rewilding Europe, WWF)

## Objectif 4 : Mettre la qualité au cœur du développement territorial

Cette volonté de double vitrine donnée au territoire de Saint Michel Freyr se traduira par une constante recherche de la qualité la plus haute possible.

Le regard porté sur la forêt doit permettre de passer d'une recherche souvent effrénée de quantité vers une volonté de qualité.

### **Une forme d'excellence sera poursuivie dans la gestion des habitats naturels et des espèces.**

Il sera veillé à ramener un maximum d'habitats dans un état de conservation favorable. Les règles normatives (nombre d'arbres morts ou d'intérêt biologique à l'hectare, le pourcentage d'îlots de conservation) seront systématiquement dépassées. Les propositions et recommandations de la Commission européenne consécutives au Green Deal seront mises en œuvre sur Saint-Michel Freyr au maximum des possibilités offertes par le territoire.







La **sylviculture d'arbres objectifs** répond elle aussi à ce critère de qualité. Eduquer et accompagner la croissance d'arbres remarquables, à très haute valeur ajoutée permet un niveau de coupes futures très ciblées et rentables. Et permet par ricochet de laisser des pans entiers de forêt sans aucune intervention.

Une **chasse qualitative** orientée sur l'équilibre global de la forêt, le respect de la quiétude et du bien-être animal et cohabitant avec les autres usagers de la forêt tend à gommer les dérives d'une chasse au tableau, corollaire de surdensités entretenues. Le travail mené par les Chasses de la Couronne sera poursuivi, amplifié sur certaines espèces. La qualité de cette gestion sera davantage communiquée vers l'extérieur.

La qualité de l'**offre d'accès à la forêt** pour les riverains et les touristes doit leur permettre de vivre une expérience forte et sensible, un sentiment de naturalité accru, loin des dérives possibles pour la nature d'un tourisme de masse. Le regard porté sur la forêt intégrera de façon volontariste les aspects paysagers, la plus grande naturalité possible et l'effacement progressif des traces anthropiques. Le recours à toute forme de signalétique sera réduit au



maximum et concentré sur les zones d'accueil et d'entrée dans la forêt.

La qualité sera également recherchée en permanence dans la **gouvernance du projet** : les acteurs du territoire, les utilisateurs de la forêt interagiront avec l'équipe de projet pour dégager ensemble le meilleur état d'équilibre possible pour la forêt.

Cette recherche de qualité sera mesurée par une série d'**indicateurs écologiques**, économiques et sociaux qui devront permettre de calibrer les actions et de réorienter les choix.

Le pari qui est fait là est bien que la recherche constante de qualité, comme critère premier de gestion de Nassonia, est un moteur puissant de développement territorial. Et qu'il repose sur une forêt à l'écoute de laquelle on se place.

## Partenariats

Les organes de gestion de Nassonia : comité stratégique, comité de pilotage et d'expertise, conseil de surveillance

Le DNF

Les Chasses de la Couronne

Les acteurs du territoire et les utilisateurs de la forêt

## Synthèse des ambitions

### 5.1. Accroître la résilience de la forêt

Objectifs	Résultats attendus	Partenaire(s)
Objectif 1 : En doublant les surfaces en réserves d'ici 2040	En 2040 : la surface en réserve est doublée	Département de la Nature et des forêts
Objectif 2 : En mettant en place les bases d'une forêt diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier les essences secondaires (martelage)</li> <li>• Installation de clôtures de régénération</li> <li>• Récolte et régénération des chênes de SMF</li> <li>• Abaissement des densités de grande faune</li> </ul>	Département de la nature et des forêts, Comptoir à graines du SPW, Pépinières locales, Chasses de la Couronne.
Objectif 3 : En augmentant la quantité de bois mort en forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement de la quantité de bois mort</li> <li>• Diminution du prélèvement d'arbres</li> <li>• Diminution des exportations des arbres de détourages</li> </ul>	Département de la Nature et des forêts
Objectif 4 : En adoptant une Sylviculture proche de la nature/ en protégeant les sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place méthodes de sylviculture de la qualité vs quantité</li> <li>• Favoriser la traction animal</li> </ul>	Forêt Nature asbl, Débardeurs locaux
Objectif 5 : En mettant en œuvre des alternatives de ressources économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétribution juste des services écosystémiques.</li> <li>• Parrainage de la forêt &amp; arbres patrimoniaux</li> <li>• Valorisation du bois : circuits courts et parc à grume</li> </ul>	Scieries locales, Département de la Nature et des forêts, Service public de Wallonie

## 5.2. Rewilding : rendre sa place au sauvage

Objectifs	Résultats attendus	Partenaire(s)
Objectif 1 : Développer les habitats naturels et les populations d'espèces « rares » existantes ainsi que favoriser le retour d'espèces disparues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et protection des espèces</li> <li>• Evaluation des habitats et de la capacité d'accueil de la forêt</li> <li>• Restauration des habitats</li> </ul>	Commission Natura2000, Natagriwal, Solon, Plecotus, réseau loup.
Objectif 2 : Étudier et favoriser la connectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'impact des éléments fragmentant :</li> <li>• Etudier et mettre en place des dispositifs favorisant la connectivité</li> </ul>	WWF, le Département Nature de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA), les Chasses de la Couronne
Objectif 3 : Étudier et envisager la réintroduction d'espèces disparues	Lancement et encadrement d'études sur la possibilité de réintroduire certaines de ces espèces.	DEMNA, le réseau européen « Rewilding Europe », WWF

## 5.3. Vivre forêt

Objectifs	Résultats attendus	Partenaire(s)
Objectif 1 : en 2040, je vis forêt parce que Nassonia fait partie d'un tout plus vaste, la Grande Forêt de Saint-Hubert, offrant un panel de possibilités autour de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un zonage de la forêt</li> <li>• Des circuits de promenades et des produits touristiques complémentaires avec la GFSH : circuits « aires de vision », « bivouacs », « paysages », « légendes », ...</li> <li>• Des animations, des événements en commun avec la Grande Forêt de Saint-Hubert</li> </ul>	La Grande Forêt de Saint-Hubert (GFSH) Commissariat Générale au Tourisme (CGT), l'asbl Ressources Naturelles Développement (RND) ainsi que les opérateurs touristiques, les Maisons du Tourisme, le CRIE, WWF, Région wallonne, Europe, opérateurs privés.
Objectif 2 : en 2040, je vis forêt grâce à un centre d'interprétation, qui est une des portes d'entrée de la GFSH, en périphérie de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un centre d'interprétation</li> </ul>	Le CRIE ainsi que les associations naturalistes de la région (Contrat de rivière Lesse, Ardenne & Gaume, WWF, ...). Région wallonne, Europe, opérateurs privés.

<p>Objectif 3 : en 2040, je vis forêt, parce qu'elle vient jusque chez moi.</p>	<p>Développement et mise en place de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Webcams</li> <li>• Balise GPS sur certains animaux pour un suivi scientifique mais aussi didactique</li> <li>• Image drone de la forêt</li> <li>• Bande sonore de l'ambiance forestière</li> <li>• Promenade numérique accessible depuis chez soi et sur place</li> </ul> <p>Recherche de nouveaux outils</p>	<p>La Fondation Pairi Daiza, Le Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA), les asbl Solon, WWF, le CRIE</p>
<p>Objectif 4 : en 2040, je vis forêt parce que je vis une expérience forte</p>	<p>Installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un bivouac et des aires de pique-niques en forêts</li> <li>• De logements insolites en périphérie</li> </ul> <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'activités pédagogiques</li> <li>• De promenades à thèmes</li> <li>• D'activités de ressourcement</li> <li>• De séjours à thèmes</li> </ul>	<p>La Grande Forêt de Saint-Hubert (GFSH), Ressource Nature et Développement (RND) et le CRIE le Contrat rivière pour la Lesse, Ardenne &amp; Gaume, WWF, ...</p>
<p>Objectif 5 : en 2040, je vis forêt parce que j'y ai accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre une partie des sites de Saint-Michel-Freyr accessibles aux PMR (caillebotis, certaines aires de vision, parcours didactiques, centre d'interprétation, ...)</li> <li>• Guider et canaliser l'accueil du public jusqu'à la fin du brâme, le 1<sup>er</sup> octobre</li> <li>• Encourager l'augmentation d'observatoires du brâme ailleurs sur la Grande Forêt de Saint-Hubert (GFSH)</li> <li>• Augmenter le nombre de poussées silencieuses et diminuer le nombre d'approche à l'affût</li> <li>• Proposer des séjours expérientiels englobants à destination d'un public « plus fragilisé » comme les PMR</li> </ul>	<p>Organisme spécialisé dans la problématique des PMR, Chasses de la Couronne la GFSH et RND</p>



## 5.4. Ambition de gouvernance – réinventer chacun dans la gestion forestière

Objectifs	Résultats attendus	Partenaire(s)
Objectif 1 : Mettre en mouvement une large diversité d'acteurs	/	/
Objectif 2 : Mener de façon équilibrée et dynamique les phases de conceptualisation et d'actions de terrain	/	/
Objectif 3 : Dynamiser des groupes thématiques de réflexion et d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de Groupe thématique autour des grands axes des plans opérationnelles.</li> </ul> <p>Objectif double : de réflexion conceptuelle et de mise en application sur le terrain.</p>	DNF, DEMNA, Universités, Centres de recherches, Grande Forêt de Saint-Hubert, RND, Commissariat général au Tourisme, associations, CRIE, Chasse de la Couronne, UGCSH, économistes, bureaux de communication, utilisateurs de la forêt, communes riveraines
Objectif 4 : Mettre en place des suivis d'indicateurs	<p>Mise en place d'indicateurs sur les actions menées au niveau du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi du fonctionnement général de l'écosystème forêt</li> <li>• Suivi des activités économiques liées à la forêt et des revenus directs et indirects qu'elle génère, en ce compris en coûts évités</li> <li>• Suivi de la rencontre des attentes sociétales et, en particulier, de celles des utilisateurs de cette forêt</li> </ul>	DNF, DEMNA, Universités, Centres de recherches, Grande Forêt de Saint-Hubert, RND, Commissariat général au Tourisme, associations, Chasse de la Couronne, UGCSH, économistes
Objectif 5 : Mettre en place l'accompagnement au changement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un plan d'accompagnement intégrant tout à la fois des actions de communication, de formation et de rencontres de bonnes pratiques.</li> </ul>	Spécialistes en accompagnement au changement, Pilotes de projets en Belgique et à l'étranger

## 5.5. Un territoire wallon des défis environnementaux à relever

Objectifs	Résultats attendus	Partenaire(s)
Objectif 1 : développer la vitrine wallonne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de colloques, manifestations, visites sur toutes les thématiques forestières, de biodiversité, de climat, de chasse moderne, de tourisme de qualité...</li> </ul>	Les administrations wallonnes, les universités, les communes du massif de Saint-Hubert, la Province de Luxembourg, le Conseil cynégétique, le Conseil de gestion des Chasses de la Couronne, les opérateurs touristiques et HORECA
Objectif 2 : développer la vitrine européenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre et déploiements exemplaires des politiques européennes en matière de biodiversité, forêt, climat, développement territorial.</li> <li>• Activation des programmes de développement et des outils financiers prévus en soutien de ces politiques européennes</li> <li>• Mise à disposition du territoire pour l'organisation de rencontres internationales, de visites d'acteurs clés (politiques, administrations, gestionnaires, ONG, ...)</li> </ul>	Les administrations fédérales et régionales, les différentes DG européennes
Objectif 3 : Miser sur la naturalité comme moteur de changement	/	Commissariat général au Tourisme, Wallonie Belgique Tourisme Acteurs locaux : Maisons du Tourisme, Grande Forêt de Saint-Hubert, secteurs HORECA et événements, Province et domaines provinciaux, Expériences de rewilding en Europe (Rewilding Europe, WWF)
Objectif 4 : Mettre la qualité au cœur du développement territorial	Mettre la qualité en priorité sur la quantité en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sylviculture</li> <li>• L'accueil du public</li> <li>• La chasse</li> </ul> Le mode de gouvernance	Les organes de gestion de Nassonia : comité stratégique, comité de pilotage et d'expertise, conseil de surveillance Le Département de la Nature et des Forêts, les Chasses de la Couronne, les acteurs du territoire et les utilisateurs de la forêt







# 6. Outils – fonctionnement

## 6.1. Pilotage du projet

En complément à la gouvernance multi-acteurs telle que décrite dans l'ambition 5.4, le projet Nassonia est piloté par différentes structures et instances, agissant à leur niveau propre, pour le faire vivre, le conseiller, l'encadrer et veiller au respect non seulement des règles contractuelles liant la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza mais aussi aux valeurs, visions et ambitions dégagées par ce Master Plan.

### Pour rappel : un projet de gouvernement

Via un appel à projets lancé en 2017, la Région wallonne a décidé de s'adjoindre l'aide d'un partenaire en vue de mettre en place une gestion expérimentale innovante des espèces et habitats naturels présents sur le site de Saint-Michel-Freyr. La Fondation Pairi Daiza a été choisie par le Gouvernement wallon pour remplir ce rôle.



## L'équipe de projet

Le projet Nassonia est mis en œuvre sur le terrain par une équipe mixte public-privé. Elle est composée par les trois agents du DNF des triages de la forêt domaniale de Saint-Michel Freyr, leur brigadier, un attaché de la Direction de Marche-en-Famenne et leur chef de Cantonnement de Nassogne. La Fondation a mandaté trois chargés de missions, issus de la scl « ECOFIRST » d'ingénierie environnementale.

Cette équipe gère la forêt de Saint-Michel au quotidien. Elle veille à la mise en œuvre des visions et ambitions de ce Master Plan. Elle rédige les plans opérationnels, en poursuivant la dynamique multi-acteurs qui a prévalu à l'écriture de ce Master Plan.

Elle rédige, en partenariat avec les acteurs du territoire les différents plans opérationnels (plan d'aménagement forestier, plan de gestion nature, plan d'accueil du public) dans les 5 années qui suivent l'acceptation de ce Master Plan.

Elle accueille les différentes demandes ou attentes d'acteurs académiques, étudiants, stagiaires.

Elle veille à coordonner, au mieux pour la forêt, les demandes d'activités récréatives, naturalistes, pédagogiques, de découvertes.

Elle nourrit, en les actualisant le plus régulièrement possible, les différents outils de communication propres au projet : site web, page Facebook, compte Instagram, ....

## Les structures d'accompagnement et de décision

Trois structures différentes épaulent l'équipe, encadrent le projet et veillent au respect des termes du contrat liant la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza mais également à la mise en œuvre des visions et ambitions dégagées dans ce Master Plan.

Le contrat qui unit la Région wallonne à la Fondation Pairi Daiza décrit :

- Un comité stratégique, composé de deux personnes désignées en raison de leur fonction, à savoir le Président de la Fondation Pairi Daiza (ou d'un délégué désigné par son Conseil d'administration) ainsi que de la Directrice générale de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (ARNE). Ils représentent les deux entités gestionnaires de la Forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr.

Au niveau stratégique, il veille à la mise en œuvre et à l'exécution du contrat entre la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza.

- Un comité de pilotage et d'expertise (COMEX), composé d'un représentant de la Fondation, de l'Inspecteur général du DNF, du Commissaire général au Tourisme ou de son représentant. Le Directeur auprès de la Fondation ou la personne faisant fonction, ainsi que le Directeur compétent au Service extérieur du Département de la Nature et des Forêts ne sont pas membres mais sont invités permanents. Le COMEX peut également inviter toute personne qui puisse l'assister dans ses avis et délibérations.

Les parties prenantes et institutionnelles de premières lignes pourront y être intégrées (par exemple la Province du Luxembourg).

Dans la pratique, ces deux organes ont été regroupés dans ce qui est nommé : le Comité de pilotage (voir schéma ci-dessous).

Pilotés par l'équipe de projet, les groupes de travail irrigueront le projet Nassonia, notamment pour l'élaboration des plans opérationnels et leur mise en route.

Une troisième structure est définie dans le contrat :

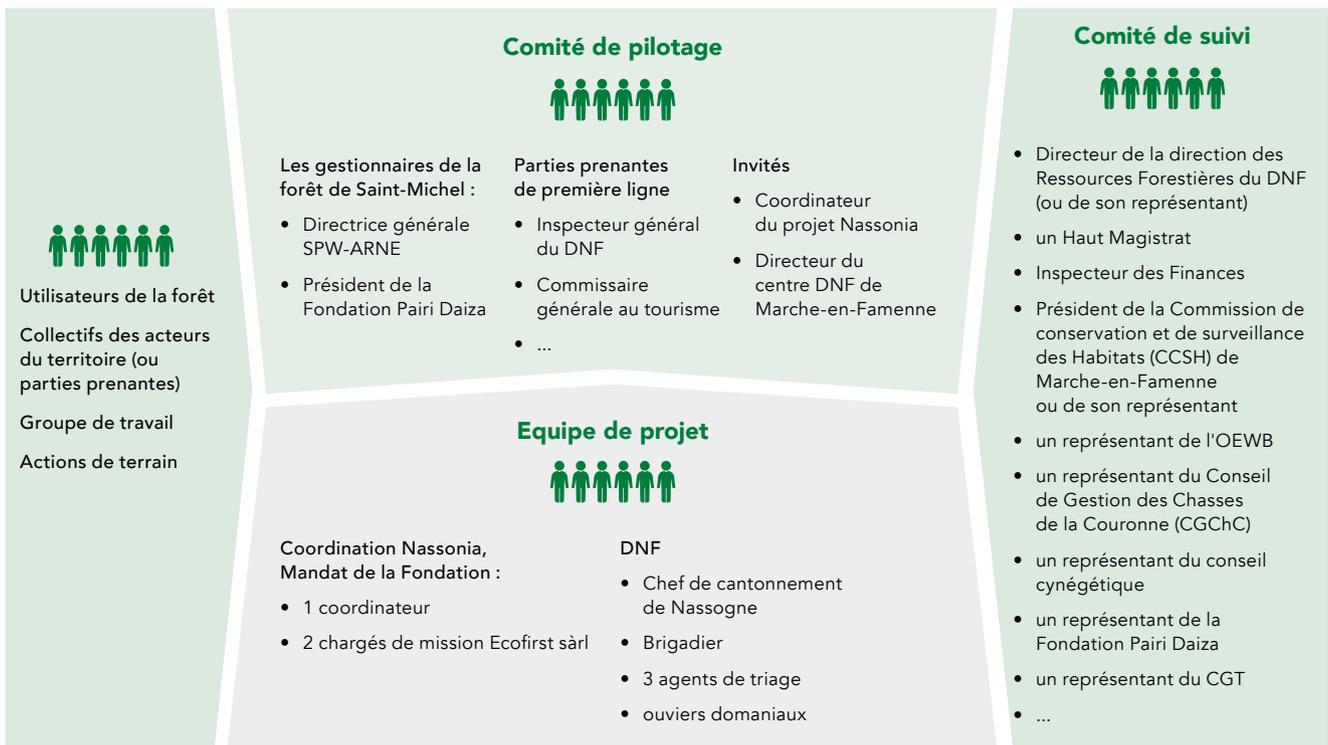
- Un conseil de surveillance, composé du directeur de la direction des Ressources Forestières du DNF (ou de son représentant), d'un Haut Magistrat, de l'Inspecteur des Finances, du Président de la Commission de conservation et de surveillance des Habitats (CCSH) de Marche-en-Famenne ou de son représentant, d'un représentant des universités associées, d'un représentant de **l'Office Economique**

**wallon du Bois (OEWB)**, d'un représentant du Conseil de Gestion des Chasses de la Couronne (CGCC), d'un représentant du conseil cynégétique, d'un représentant de la Fondation Pairi Daiza et d'un représentant du **Commissariat général au Tourisme (CGT)**. Ce conseil de surveillance est chargé de contrôler le respect par l'équipe de projet et la société à finalité sociale (SFS), de la fidélité à l'objectif et de la rigueur financière du projet.

Sans en changer le rôle substantiel, il a été choisi de le nommer « **comité de suivi** » et ce afin de contribuer au climat serein de co-construction, qui est une des sèves nourricières du projet.

Les citoyens qui ont participé à l'irrigation de ce Master plan, ont demandé à pouvoir y être représentés.

La figure suivante schématise le pilotage du projet et sa gouvernance (en complément du chapitre 5.4.) :





## 6.2. Outils de financement

Le projet repose sur deux grands principes au niveau budgétaire :

1. Tout ce que la forêt génère comme ressources retourne à la forêt
2. L'auto-suffisance qui veut que tout acteur ou opérateur public ou privé, actif sur le site ou agissant au bénéfice de celui-ci, doit assurer son indépendance budgétaire :
  - Pour l'équipe de projet et les instances appelées à collaborer avec elle (Comité de pilotage, conseil de surveillance), en s'appuyant sur le Fonds budgétaire,
  - Pour les tiers (universités, hautes écoles, partenaires économiques ou scientifiques, naturalistes, porteurs de projet ...) en veillant à disposer de leurs propres sources de financement

Différents outils et réceptacles de financement du projet ont été créés ou seront mobilisés pour lui permettre de déployer pleinement ses actions.

### **Le Fonds budgétaire :**

Le contrat liant la Région wallonne à la Fondation Pairi Daiza a vu la création d'un fonds budgétaire, spécifiquement dédié au site du projet.

Ce fonds est prioritairement nourri par les revenus générés en forêt de Saint-Michel Freyr par les ventes de bois et par la venaison.

Ce fonds est actuellement mis à disposition du projet au travers d'Arrêtés de subvention.

### **La Société à finalité sociale**

Dans la phase de mise en œuvre du projet qui suit immédiatement ce Master Plan, une Société à finalité sociale sera créée.

Société d'économie mixte à finalité désintéressée, elle aura pour vocation d'abriter l'ensemble des nouvelles activités économiques, tantôt rémunérées, tantôt défrayées, tantôt gratuites (observations de la nature, activités sportives, ateliers photographiques, organisations d'évènements, etc.) qui s'exerceront sur la forêt de Saint-Michel-Freyr. Elle innovera également en valorisant, sur base volontaire, les services écosystémiques rendus par la forêt aux différents acteurs sociaux (entreprises, citoyens, etc.).

### **Le montage de projets (LIFE, FEDER, RW, etc.)**

Une des tâches de l'équipe de projet sera de concevoir, de rédiger et de déposer des projets dans les différentes thématiques couvertes par Nassonia : biodiversité, politique forestière, climat, recherche, tourisme ...

La plupart de ces projets seront envisagés dans une dimension partenariale permettant de mobiliser, autour d'un projet commun, un maximum d'acteurs du territoire cités dans les différents cercles concentriques décrits dans la vision 4.5 : *une forêt qui rayonne* : propriétaires, gestionnaires, associatifs, académiques, etc.

Des outils de financement tels que LIFE, PwDR, FEDER seront, parmi d'autres, explorés.

## 6.3. Communication

Le caractère pilote du projet Nassonia et l'urgence des défis qu'il aborde (biodiversité, climat, résilience) imposent un plan de communication efficace, à la fois en interne et en externe, pour en garantir la réussite. Un plan de communication sera établi, avec l'appui des cellules de communication des cogestionnaires (Région wallonne et Fondation Pairia Daiza).

La communication du projet en interne concernera les actions de communication envers :

- L'équipe de projet (DNF & Ecofirst)
- La Fondation Pairia Daiza
- Le cantonnement DNF de Nassogne et la direction de Marche-en-Famenne
- Les autres cantonnements DNF et directions
- Plus largement le SPW

La communication externe sera tournée vers :

- Les acteurs du territoire impliqués ou parties prenantes
- Les citoyens impliqués
- Les acteurs du territoire élargi
- Les riverains du site de Saint-Michel-Freyr
- Les touristes de passage
- Le grand public

Dès l'approbation du Master Plan par le gouvernement, la communication se fera autant en interne qu'en externe sur les grandes visions et ambitions du projet : pour motiver et souder l'équipe en interne, pour répondre aux acteurs du territoire et citoyens qui s'y sont impliqués, pour informer les autres acteurs ou citoyens qui n'ont pas encore connaissance du projet, ainsi que vers le grand public pour lequel le projet, ses tenants et aboutissants, sont encore peu connus.

Ensuite, de manière régulière on communiquera dès lors sur :

- Le partage des expériences pilotes (partenariats public-privé, participation citoyenne, rewilding, ...)
- Les actions de terrain en cours
- Les avancées des plans opérationnels
- La vie dans la forêt et les enjeux liés

Pour chacun des groupes cibles, seront définis :

- Un objectif de communication
- Le type d'information et les moyens de communication
- La période et la fréquence
- Le responsable de l'action de communication



## Outils de communication

### Site web

Le site web dédié au projet ([www.nassonia.be](http://www.nassonia.be)) constituera la plateforme centrale de la communication. Il comportera les informations officielles sur le cadre du projet (contrat, Master Plan, plans opérationnels). Il informera sur les activités menées sur et autour du site. Il participera à l'enchantement que la forêt de Saint-Michel-Freyr procurera à ses visiteurs : tant en les conseillant sur la manière de vivre cette forêt qu'en invitant la forêt à entrer chez eux grâce aux vidéos, sons et photos qui y seront très régulièrement déposés.

### Réseaux sociaux

Une approche plus synthétique, directe et réactive de la communication relative au projet sera concrétisée par la mise en place d'outils de réseaux sociaux alliant images et textes courts et spécifiquement dédiés au projet Nassonia : pages Facebook et compte Instagram entre autres.

## Centre d'interprétation

Très idéalement, en collaboration avec le Domaine du Fourneau Saint-Michel et sur une des portes d'entrée de la Grande Forêt de Saint-Hubert, un centre d'interprétation de la forêt sera créé pour accueillir les visiteurs et leur dévoiler les secrets de la forêt de Saint-Michel, son mode de fonctionnement, les enjeux auxquels notre siècle va la confronter et les pistes explorées dans la gestion et les recherches qui y sont menées.



# 7. Glossare

## A

**Abiotiques** : facteurs physico-chimiques d'un écosystème ayant une influence sur le vivant. C'est l'action du non-vivant sur le vivant (température, précipitation moyennes, etc.)

**Arbres de détournement** : Arbres qui sont coupés autour d'un arbre d'intérêt sylvicole pour donner de la place à son houppier et lui garantir la meilleure croissance.

## C

**Cage à myrtilles** : Dispositif d'étude de la pression de la grande faune sur la régénération naturelle. Les cages permettent de comparer la hauteur de végétation des myrtilles d'une zone inaccessible au gibier – cage à myrtille – à celle de zones non encagées.

**Commissariat général au Tourisme (CGT)** : l'administration de la Région wallonne chargée de la mise en œuvre des décrets et arrêtés en matière de tourisme.

**La crise du scolyte** : est une crise forestière liée à l'évolution trop importante de scolytes en Europe qui a causé une mortalité importante de l'épicéa (*picea abies*) et une mise sur le marché de volume important de bois ce qui a fait fortement baisser les prix.

## E

**Enclos-exclos** : Les enclos-exclos sont des dispositifs d'étude de la pression de la grande faune sur la régénération naturelle. Les enclos-exclos permettent de comparer la végétation d'une zone clôturée inaccessible au gibier – l'enclos – à celle de deux zones non clôturées de même surface – l'exclos.

**Épizootie** : épidémie qui touche les animaux.

**Essences secondaires** : Ensemble d'espèces d'arbres, jugés à l'époque comme espèces non prioritaires pour la production de bois.

## G

**Gestion multifonctionnelle** : Gestion prenant en compte l'ensemble des fonctions de la forêt (accueil du public, protection de la nature, production de bois ...).

## H

**Habitats Natura 2000 prioritaires** : sont des associations végétales considérées soit comme particulièrement en danger soit comme rares ou endémiques à une région européenne.

**Hêtraie** : Forêt constituée principalement de hêtre (*Fagus sylvatica*)

**Hêtraie-chênaie** : Forêt constituée en mélange de hêtres et de chênes.

**Hors station** : En dehors des stations favorables à la croissance et au développement de cette espèce.

**Houppier** : Ensemble constitué des branches et des feuilles d'un arbre.

## I

**Interactions interspécifiques** : interaction entre espèces.

## M

**Martelage** : action sylvicole qui consiste à marquer les arbres qui doivent être abattus par l'exploitant.

**Monospécifique** : Constitué d'une seule espèce.

## N

**Naturalité** : dans son sens environnemental, renvoie au caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel. Il s'agit d'une traduction, reconnue depuis les années 1960, du mot anglais « wilderness ».

## O

**L'Office Economique wallon du Bois (OEWB)** : structure constituée par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes.

## P

**PEFC ou Programme de reconnaissance des certifications forestières** : est une organisation non-gouvernementale, active dans la certification pour la gestion forestière durable. PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et la première source de bois certifié au monde.

**PGISH** : Projet de gestion intégrée du massif de Saint-Hubert, créé en 1999. Projet financé par la Région wallonne qui avait pour but de créer les conditions d'une gestion forestière qui soit à la fois cohérente, intégrée, multifonctionnelle et concertée à l'échelle du massif forestier de Saint-Hubert. Outre la DNF, il a réuni tous les acteurs du massif forestier.

**Parc à grumes** : lieu de stockage et de vente de bois d'exceptions. Lié à une méthode de vente de bois à l'unité permettant la valorisation des arbres de très haute qualité.

**Placettes d'écorcement** : Surface d'étude délimitée permettant d'analyser les dégâts d'écorcement (enlèvement d'écorce) par la grande faune.

## R

**Résilience** : est défini comme la capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système, d'une structure à surmonter une altération de son environnement.

## S

**Saproxylophage** : est un organisme vivant dont le régime alimentaire est composé principalement de bois mort.

**Scolyte** : Famille d'insectes, dont l'un des plus célèbre chez nous est l'Ips typographus, qui lorsque les populations sont trop importantes, attaque les épicéas et en provoque la mort.

**Services écosystémiques** : Les services écosystémiques sont définis comme étant les biens et les services fournis par la biodiversité, les processus écologiques, les écosystèmes et le support de l'activité humaine pour améliorer le bien-être de l'humanité.

**Station** : une « station forestière » est « une étendue de terrain de superficie variable (quelques mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares), homogène dans ses conditions physiques et biologiques (IGN). Le gestionnaire forestier et le sylviculteur peuvent utilement identifier chaque station car ses caractéristiques géomorphologique, géologique ou pédologique, ainsi qu'écologique (dites « stationnelles ») vont plus ou moins y contraindre la flore et la faune, et moduler leur résilience face aux actions de gestion sylvicole ou à des événements de type incendie, tempête, chablis.

**Stress hydrique** : Stress lié à un manque d'eau.

**Succession écologique** : décrit le processus naturel d'évolution et développement de l'écosystème d'un stade initial à un stade théorique dit climacique.

## U

**UGCSH** : Unité de Gestion cynégétique de Saint Hubert.

## X

**Xylophage** : est un organisme vivant dont le régime alimentaire est composé principalement de bois.

Projet co-financé par le SPW-ARNE et la Fondation Pairi Daiza

**Tirage :** 150 exemplaires

Imprimé sur du papier labellisé FSC

**Rédaction :** Gérard Jadoul, Valentin Claes, Maïté Loute

**Conception graphique :** Everything is Fun

**Crédits photos :**

Valentin Claes : pages 66, 114, 125 (en haut)

Olivier Embise : page 132

Maïté Loute : pages 130, 133, 135

Gérard Jadoul : pages 8-9, 10, 14-15, 16, 17, 18, 19, 36-37, 38, 39 (en haut et en bas), 40-41, 42, 43 (en bas), 44-45, 46 (en haut et en bas), 50, 52, 55 (en haut à droite), 58, 61, 65, 68-69, 71, 72, 74-75, 76, 77 (en haut), 80, 81 (en haut à gauche et à droite), 82, 86 (en haut à gauche et à droite), 92, 93 (en haut), 95 (en bas), 96-97, 99, 104, 105 (en haut), 107 (en haut à droite et en bas), 108, 109, 110, 111 (en haut), 115, 116-117, 120, 121 (à gauche et à droite), 122-123, 124 (à gauche et à droite), 125 (en bas), 128, 129, 131, 134, 138, 139, 140-141, 142, 143, 144-145, 146-147, 151 (en haut à gauche et en bas), 157, 160

Philippe Moës : pages 3, 20-21, 22-23, 43 (en haut à droite), 47, 48-49, 51, 56-57, 60, 62-63, 64, 67, 77 (en bas), 78-79, 83, 84-85, 87, 88, 89, 90-91, 93 (en bas), 94, 95 (en haut), 98, 101, 102-103, 105 (en bas), 106 (en haut), 111 (en bas), 112-113, 118, 126-127, 137, 148, 149, 150, 151 (en haut à droite), 158-159, 165

Gilles San Martin : pages 43 (en haut à gauche), 55 (en haut à gauche), 59, 106 (en bas)

TRIAL-ULg : page 54

Quentin Smits : page 107 (en haut à gauche)

**Editeur responsable :** Gérard Jadoul

